

Serge Guertchakoff



**Jürg Stäubli,
l'homme aux 1000 visages**

TRIBUNE DE GENÈVE

Jürg Stäubli,
l'homme aux 1000 visages

Préface

Pourquoi choisir de raconter la vie de Jürg Stäubli? Et pourquoi maintenant? Ces questions sont légitimes. Ce quadragénaire au regard perçant symbolise à la perfection ce que la Suisse, et pas uniquement urbaine, a vécu durant la seconde moitié des années quatre-vingt: la folle époque de l'argent vite gagné grâce à la spéculation immobilière. Il suffisait alors d'être riche et de maîtriser l'arithmétique pour devenir très riche ou, comme d'habitude, de faire partie d'une élite de riches et de maîtres de la spéculation immobilière. Les goûts ou encore des artistes peintres l'avaient compris et s'y sont lancés avec succès, jusqu'à l'arrivée de la crise en 1990.

Si ce livre ne sort que maintenant, alors que son procès vient de s'achever, c'est peut-être pas se voir accuser de vouloir tenter d'influer sur la justice.

Ce livre se justifie aujourd'hui parce que nous payons encore le prix de cette époque fascinante. A travers le procès d'un homme, Jürg Stäubli, les citoyens de ce pays ont pu découvrir partiellement les coulisses de ces années folles. D'autant qu'à ce jour, seule l'affaire Dorsaz, en Valais, avait donné un bref aperçu des dérives des années quatre-vingt. Mais il ne faut pas s'y méprendre, derrière le seul accusé qui a comparu se cache une forêt. Derrière Jürg Stäubli se cachent d'autres responsables. La vérité ne se conjugue pas au singulier.

Qu'il soit ou non reconnu coupable d'un des chefs d'accusation retenus par la justice vaudoise à l'issue de son procès n'est bien évidemment pas la question. Ce n'est pas pour ses supposées victimes ou pour ses proches. Il n'empêche qu'au-delà de son éventuelle culpabilité, c'est la question du

L'homme aux 1000 visages

Jürg Stäubli

Photos de couverture: Laurent Guiraud

Préface

Pourquoi choisir de raconter la vie de Jürg Stäubli? Et pourquoi maintenant? Ces questions sont légitimes. Ce quadragénaire au regard perçant symbolise à la perfection ce que la Suisse, et pas uniquement urbaine, a vécu durant la seconde moitié des années quatre-vingt: la folle époque de l'argent vite gagné grâce à l'achat et à la revente d'actifs immobiliers. Il suffisait alors d'avoir du charisme, d'être malin et de maîtriser l'arithmétique pour devenir très riche ou, comme diraient certains, «un spéculateur». Des coiffeurs, des garagistes ou encore des artistes peintres l'avaient compris et s'y sont lancés avec succès, jusqu'à l'arrivée de la crise en 1990.

Si ce livre ne sort que maintenant, alors que son procès vient de s'achever, c'est pour ne pas se voir accuser de vouloir tenter d'influer sur la justice.

Ce livre se justifie aujourd'hui parce que nous payons encore le prix de cette époque fascinante. A travers le procès d'un homme, Jürg Stäubli, les citoyens de ce pays ont pu découvrir partiellement les coulisses de ces années folles. D'autant qu'à ce jour, seule l'affaire Dorsaz, en Valais, avait donné un bref aperçu des dérives des années quatre-vingt. Mais il ne faut pas s'y méprendre, derrière le seul accusé qui a comparu se cache une forêt. Derrière Jürg Stäubli se cachent d'autres responsables. La vérité ne se conjugue pas au singulier.

Qu'il soit ou non reconnu coupable d'un des chefs d'accusation retenus par la justice vaudoise à l'issue de son procès n'est bien évidemment pas secondaire, que cela soit pour ses supposées victimes ou pour ses proches. Il n'empêche qu'au-delà de son éventuelle culpabilité, c'est la question du

professionnalisme et de la probité des représentants des banques concernées, ainsi que celle des réviseurs externes qui mériteraient notre attention.

Au moment où les échos de «ce vent de folie» qui frappa notre pays durant la seconde moitié des années quatre-vingt reviennent à nos oreilles, il nous a semblé utile de nous pencher sur ce brasseur d'affaires qui ne laisse personne indifférent. Qu'avait-il de si exceptionnel pour avoir pu, soi-disant, dérober 250 millions de francs au nez et à la barbe des banquiers siégeant dans ses conseils d'administration et des représentants d'Arthur Andersen? Ou alors, comme les avocats de Jürg Stäubli l'affirment, l'ambition de ses banquiers a-t-elle entraîné ceux-ci dans une stratégie périlleuse?

Ce livre n'a pas pour objectif de répondre à ces questions légitimes. D'ailleurs, il n'est pas dit non plus que la justice parvienne à mettre à nu l'exacte vérité. Nous avons simplement voulu nous pencher sur cet individu que tout le monde croit connaître. Tout à tour qualifié de flambeur, de «Tapie helvétique», de golden boy, de «promoteur musclé», cet homme est à coup sûr un boulimique des affaires, un hyperactif qui s'ignore. Si, aujourd'hui, l'homme semble s'être calmé, avoir perdu son côté expéditif et impulsif pour gagner en maturité, c'est sans aucun doute grâce à son «père spirituel», Pierre Arnold.

Mais, au-delà de cela, qui est réellement Jürg Stäubli? Juste un fils d'épicier venu dans la région genevoise en 1981 pour remplir une mission de trois semaines et qui n'en est jamais reparti? Quelle est la nature exacte de la relation qui le lie avec l'ancien patron de la Migros? Et qu'est-il devenu depuis son arrestation le 3 décembre 1996?

C'est pour répondre à ces interrogations, notamment, que nous avons voulu rencontrer Jürg Stäubli. Il a accepté de lever le voile sur son histoire en nous accordant une série d'entretiens courant 2003. Il nous a aussi donné sa version des faits sur l'épisode des squatters ou sur sa démission de la présidence du club de hockey Genève-Servette. Surtout, il s'explique enfin sur l'origine et la nature de la relation qu'il entretient avec Pierre Arnold.

Cet ouvrage n'a pas l'ambition d'amener un éclairage exhaustif sur ses aventures. Mais il ne se cantonne pas non plus à ses frasques médiatiques. Nous avons opté pour une voie médiane. Bien que plus périlleuse, elle nous semble avoir le mérite d'offrir la possibilité de montrer d'autres facettes du personnage, de montrer des visages inconnus du grand public. La seule vérité que nous souhaitons faire ressurgir à la lecture de cet ouvrage est celle-ci: Jürg Stäubli, comme chaque être humain, est bien plus complexe qu'il n'y paraît.

Serge Guertchakoff

Sommaire

I

Les premières années

1. Une enfance studieuse, mais libre 19

Contraint à s'auto-discipliner du fait que ses parents, épiciers, ne comptaient pas leurs heures.

2. Des protecteurs successifs 25

Amoureux de son institutrice; il fugue pour aller vivre dans un kibboutz; envoyé dans un internat.

3. Sa désillusion politique 33

Des Jeunesses communistes au Parti radical.

4. Heureux sous l'uniforme 35

Un fusilier qui capture un colonel; des cours de répétition en hélicoptère; membre d'une sorte de «loge» militaire.

II

Une réelle passion: le sport

5. Joueur de foot 43

Latéral droit dans la première équipe de Young Boys; victime d'un choc avec Lars Lunde.

6. Président du HC Genève-Servette

46

4,3 millions injectés pour soutenir le Hockey-Club Genève-Servette; dégoûté par la Ville de Genève; de belles récompenses au Québec; son analyse de l'avenir du hockey et du foot professionnels suisses.

III

Le démarrage de JS Holding

7. Ses premiers pas professionnels

57

Un début dans les assurances qui l'amène à sympathiser avec Adolf Ogi; son engagement chez Stifag; son arrivée à Genève en 1981; la loi sur les congés-vente dont il est à l'origine.

8. L'affaire des squatters

65

L'évacuation du squat de l'avenue Soret; sa condamnation à huit mois avec sursis.

9. Son expérience de producteur de cinéma

70

Le rachat partiel d'Alpha Films; il rate l'achat des droits pour l'Europe de «Dirty Dancing»; producteur délégué de «Tennessee Nights».

10. Producteur de Patrick Juvet

75

Il finance l'enregistrement de deux 45-tours.

IV

**La montée en puissance
et la chute de JS Holding****11. L'union de JS Holding avec la BCGe 93**

L'entrée de la CEG dans le capital du holding de Stäubli; les ambitions de Fues et de la CEG.

12. La Fonderie de Fribourg 106

L'épisode de la Fonderie de Fribourg; la réalisation du complexe des Portes de Fribourg.

13. Une convention qui peut surprendre 110

La générosité inexplicable de la BCGe envers Stäubli: 80 millions de dettes effacés; un Tribunal arbitral confirme la validité de cette convention.

14. Son contrat de travail 114

Un salaire brut mensuel de 20 000 francs.

15. La chute du groupe JS 116

Le changement soudain de stratégie de la BCGe à son égard; la vengeance d'un ex-employé; l'arrestation en décembre 1996; la prise en main de JS Holding par la banque; la création d'une société de portage: Varilor.

16. Un procès de deux mois 128

Le Ministère public l'accuse d'avoir creusé un trou de 250 millions.

V

Des rencontres marquantes

17. Pierre Arnold, son mentor 139

Comment Stäubli et Arnold se rencontrent; la vérité sur leurs relations; Arnold, adepte du capitalisme à visage humain.

18. La longue fidélité de Claude Ketterer 146

L'engagement de l'ancien maire socialiste de Genève par Stäubli; le rendez-vous manqué avec Jacques Chirac, alors maire de Paris; la Fondation des Muses.

19. Le père Bruckberger 150

Un héros de la Résistance finit ses vieux jours à Villars-sur-Glâne grâce à l'aide de Pierre Arnold et de Bernard Nicod; réalisateur du célèbre film «Le dialogue des carmélites»; ses discussions avec Stäubli; le mariage de Stäubli célébré par le théologien Stadelmann.

20. L'humanitaire 152

Son engagement dans le combat en faveur de la transplantation; le Bal de la Croix-Rouge au Québec.

VI

Des facettes méconnues

21. Il échappe à un attentat en Afrique 157

Nommé consul de la République Centrafricaine; contraint à manger du singe lors de certains repas officiels; le père Clovis au Congo-Brazzaville lui propose une deuxième épouse; retenu par le gouvernement centrafricain, il pense avoir échappé à la mort.

22. Auteur d'une thèse religieuse 163

Quand le ministre israélien des Affaires religieuses le soutient; de l'influence de la religion sur le comportement des hommes d'affaires.

23. Aux côtés d'Arafat et de Peres 165

Stäubli invité à participer à un sommet à Bucarest entre les deux hommes par un ministre israélien; sa rencontre dans des toilettes avec le futur président roumain, Emile Constantinescu, dont il a financé la campagne.

24. Discret négociateur des otages suisses au Liban 169

La chute de Khalil Ghattas attise les appétits autour de Gatoil; la volonté libyenne d'obtenir Gatoil en échange de son action en faveur de la libération d'Emanuel Christen et d'Elio Erriquez; les pressions de Jean-Pascal Delamuraz sur la France; le voyage en Equateur de Jürg Stäubli et de Pierre Arnold.

25. Nommé Lord 175

L'homme d'affaires possède depuis 1997 le titre de Lord; sa remise de la Légion d'honneur au Togo.

26. Professeur à Moscou 177

Nommé professeur honoris causa de l'Université technique de Moscou en 2000.

27. En mission au Turkménistan 179

Un récent mandat l'a amené à se rendre au Turkménistan, un pays dont la monnaie n'est pas convertible.

Pour Ana et Fanya.

*Mes remerciements à Lionel Chiuch,
Elisabeth Eckert et surtout à mes proches.
Ce livre leur est dédié.*

1. Une enfance studieuse, mais libre

Le procès de Jürg Stäubli s'est finalement ouvert le 1^{er} mars 2004 au Tribunal correctionnel de La Côte, à Nyon (VD). Il est accusé d'extorsion qualifiée, de gestion déloyale qualifiée, de banqueroute frauduleuse, de faux dans les titres et d'obtention d'une constatation fautive. Comment celui que certains prénommient le «Tapis helvétique» en est-il arrivé là?

L'homme avait bien montré qu'il n'avait pas froid aux yeux, lorsqu'en 1982 il n'a pas hésité à appeler en renfort une bande de **Les premières années** des squatters.

Beaucoup de régisseurs et de propriétaires ont souvent rêvé d'oser faire pareil, mais sans jamais l'assumer publiquement. Quelques années plus tard, il ose s'en prendre au conseiller national libéral Gilbert Coutau. Du fait de son soutien à la défense des locataires, Jürg Stäubli achète l'immeuble où le politicien habite pour pouvoir lui résilier son bail et l'évacuer.

Comment expliquer cette rage, cette soif de réussite? La clé de tout cela se cache-t-elle dans son enfance? Le fils d'épicier, comme il aime à se définir parfois, a-t-il eu une enfance heureuse?

Bien que d'un naturel loquace, Jürg Stäubli hésite, peinant à y répondre de manière catégorique. Il est vrai qu'il n'a jamais pu passer des vacances avec ses parents et qu'il n'a pas eu de frères et sœurs. Néanmoins, l'homme est devenu philosophe. Du fait de l'absence fréquente de ses parents, n'a-t-il pas pu profiter en retour d'un maximum de liberté?

1. Une enfance studieuse, mais libre

Le procès de Jürg Stäubli s'est finalement ouvert le 1^{er} mars 2004 au Tribunal correctionnel de La Côte, à Nyon (VD). Il est accusé d'escroquerie qualifiée, de gestion déloyale qualifiée, de banqueroute frauduleuse, de faux dans les titres et d'obtention d'une constatation fausse. Comment celui que certains prénommement le «Tapie helvétique» en est-il arrivé là?

L'homme avait bien montré qu'il n'avait pas froid aux yeux, lorsqu'en 1982 il n'a pas hésité à appeler en renfort une bande de motards pour faire évacuer des squatters. Beaucoup de régisseurs et de propriétaires ont souvent rêvé oser faire pareil, mais sans jamais l'assumer publiquement.

Quelques années plus tard, il ose s'en prendre au conseiller national libéral Gilbert Coutau. Du fait de son soutien à la défense des locataires, Jürg Stäubli achète l'immeuble où le politicien habite pour pouvoir lui résilier son bail et l'évacuer.

Comment expliquer cette rage, cette soif de réussite? La clé de tout cela se cache-t-elle dans son enfance? Le fils d'épicier, comme il aime à se définir parfois, a-t-il eu une enfance heureuse?

Bien que d'un naturel loquace, Jürg Stäubli hésite, peinant à y répondre de manière catégorique. Il est vrai qu'il n'a jamais pu passer des vacances avec ses parents et qu'il n'a pas eu de frères et sœurs. Néanmoins, l'homme est devenu philosophe. Du fait de l'absence fréquente de ses parents, n'a-t-il pas pu profiter en retour d'un maximum de liberté?

Parents travailleurs

Jürg Stäubli voit le jour le 13 novembre 1957, le jour même où de graves inondations frappent la plaine du Pô. Cette même année, une autre naissance est à relever, celle de la Communauté économique européenne (CEE) à Rome. Jacques Anquetil gagne facilement le Tour de France cycliste. A Genève, le CERN met en service le premier accélérateur de particules. Le couturier Christian Dior décède. Dans le même temps, la maison Hermès crée son fameux carré en pure soie. Les Soviétiques surprennent le monde en réussissant à envoyer dans l'espace un satellite orbital. Le film «Le pont de la rivière Kwäi» remporte un succès mondial dès sa sortie. Enfin, Albert Camus reçoit le Prix Nobel de littérature, tandis que le Suisse Daniel Bovet reçoit celui de médecine pour ses découvertes en relation avec le curare.

Il est enfant unique. Ses parents ont quitté Zurich pour venir s'occuper à la fois de la laiterie et de l'épicerie de Zollikofen, une bourgade d'un peu moins de 10 000 habitants située dans la banlieue de Berne. Son père quitte la maison à quatre heures du matin pour aller effectuer diverses livraisons à domicile, tandis que sa mère part à six heures pour ouvrir la boutique. «Je n'ai jamais vu mes parents prendre du bon temps, se reposer», raconte le fils unique. Son père attendra d'atteindre l'âge de la retraite pour prendre les premières vacances de sa vie. Pendant les siennes, le jeune Jürg va chez son parrain à Neuchâtel ou encore chez sa tante maternelle dans le Jura bernois où il passe beaucoup de temps avec sa cousine et son cousin.

Le soir de Noël, son père livre jusqu'au dernier moment des tourtes glacées. Le jeune Jürg l'accompagne alors dans les

beaux quartiers. Ils rentrent tellement fatigués que la petite famille va directement se coucher. Ce n'est que le 25 à midi qu'ils fêtent Noël. Le reste de l'année, l'épicerie familiale est ouverte tous les dimanches matin, tandis que le père effectue diverses tâches administratives le dimanche après-midi. Autant dire que lorsqu'il doit effectuer ses cours de répétition pour le service militaire, c'est un vrai problème.

Ambiance laborieuse

Ses parents sont non seulement très travailleurs, mais vivent de surcroît modestement et épargnent le plus possible. A leurs yeux, il est exclu d'avoir des dettes et de vivre à crédit. C'est dans cette ambiance laborieuse que grandit l'adolescent. Jusqu'à ce jour, personne n'a d'ailleurs pu reprocher à l'homme d'affaires son oisiveté, bien au contraire.

«Jusqu'à très récemment, il me fallait rester actif soit le samedi, soit le dimanche, sinon je me sentais mal. Idem avec les vacances. Je ne prends que deux ou trois jours d'affilée», confie-t-il. Dans les années quatre-vingt, il passe des vacances en Floride. Au bout de trois jours, s'ennuyant à mourir et cherchant désespérément une occupation, il décide finalement d'investir dans un golf voisin.

A l'époque où Jürg fréquente l'école primaire, son père circule en bus VW. Il aurait les moyens de s'acheter quelque chose de mieux, mais il ne le fait pas. Chaque dépense est mûrement réfléchie. La télévision est ainsi absente du foyer familial et ce jusqu'à ce que Jürg finisse l'école obligatoire. Cela l'amène à lire énormément et à devenir un habitué de la bibliothèque municipale. D'abord des livres pour enfants,

puis sur l'art ou encore sur la science. Aujourd'hui encore, il ne peut s'en passer. Lire est pour lui un réel besoin. Rien ne peut lui faire plus plaisir que de bouquiner au bord de sa piscine pendant la période estivale. Cela étant, n'allez pas croire que Jürg est un enfant modèle; plus tard, il avouera avec fierté avoir manqué 122 leçons sans excuse de ses parents. Mais, aujourd'hui, en tant que père de cinq filles, il préfère oublier ces anecdotes...

L'âge de la révolte

Enfant, Jürg doit balayer le magasin familial. De plus, tous les mercredis, il lui faut aussi emballer le beurre. «Cela me prenait des heures. Je devenais fou», rigole-t-il. Devenu adolescent, il commence à se révolter: «Nous avions de grandes discussions à la maison. Quand on est jeune, il me semble logique d'être de gauche. J'avais plein d'idéaux. J'estimais qu'il fallait vivre dans un monde meilleur.» Che Guevara est alors sa référence. Il délaisse les livres sur l'art et la science pour se plonger dans Dostoïevski, l'écrivain allemand Gunther Walraff ou Tolstoï.

C'est aussi la période où il découvre la musique. Fan des Stones, il refuse dès 14 ans de se laisser couper les cheveux. Pour assouvir sa passion, il prend fréquemment le train pour assister à leurs concerts. Idem pour des artistes tels que Jethro Tull et Janis Joplin. Le futur businessman va voir une vingtaine de fois le film sur Woodstock, à défaut de pouvoir s'y rendre. «J'étais dans la mouvance hippie, pas rocker», précise-t-il.

Ne tenant décidément pas en place, sans doute à l'image de ses parents, il décide de s'occuper du groupe de musique créé par des amis. Jürg parvient à leur organiser des petits

concerts, notamment au bord de l'Aar. Puis il crée son premier journal (*Jeudi Sport & Loisirs* sera le second): *DEAN*. Un bimestriel qu'il réussit à vendre à environ 150 exemplaires dans quelques kiosques, au prix de 50 centimes. Un petit exploit qui lui vaut de passer devant le conseil de discipline de son école. Pas étonnant: ne manquant ni d'audace ni d'idées, Jürg donne la possibilité à ses camarades d'attribuer des notes à chaque professeur. Les résultats sont publiés dans son journal, puis affichés. «Nous le faisons chaque mois, dans l'espoir que les plus mauvais s'améliorent», plaide-t-il, sans que l'on puisse savoir s'il est de bonne foi.

Ce journal sera publié pendant deux ans. *DEAN* contenait aussi des textes de Marx et de Mao. «J'ai toujours chez moi le Petit Livre rouge», s'amuse l'homme d'affaires.

L'autodiscipline

«L'éducation d'un enfant n'est pas une science exacte. J'ai dû apprendre à me gérer tout seul. Evidemment, à l'époque, j'en voulais à mes parents. Je ne partais jamais au bord de la mer. Mais, d'un autre côté, j'ai appris à me débrouiller.» Devenu philosophe, il se rend compte, avec le recul, que cette éducation lui a appris à ne dépendre de personne. L'adolescent a dû apprendre à s'auto-discipliner pour parvenir à faire quand même ses devoirs et ne pas aller uniquement jouer au foot. «Je n'ai pas eu une éducation dont je dois me défaire pour trouver mon bonheur», résume-t-il.

Cela étant, ses propres enfants ne bénéficient pas de la même liberté. Il a même exigé des différentes mères de ses filles une disponibilité à plein temps. Mais ne lui dites pas

qu'il est macho: «J'estime que c'est un grand privilège, si on en a les moyens, que d'avoir un des deux parents qui soit là pour les enfants.» Aurait-il pu épouser une femme d'affaires et s'occuper des gosses? «J'ai une horreur viscérale de la dépendance. Il serait exclu que je me laisse entretenir.»

2. Des protecteurs successifs

Enfant, Jürg Stäubli a beaucoup de conflits avec ses professeurs, sauf avec ceux du sexe opposé et avec le directeur de son école secondaire, Fritz Herren. Et pourtant, ce dernier représente tout ce qu'il n'aime pas: colonel, alpiniste... Entre lui et le petit Jürg, le courant passe pourtant toujours bien. «Il m'a toujours défendu», explique l'ancien cancre. C'est un peu le Pierre Arnold de son enfance. Il l'a pris sous son aile.

M. Herren adore cet enfant, vif, indépendant d'esprit et épris de liberté. «J'étais idéaliste et en quête de justice. J'ai toujours eu des espèces de protecteurs, des gens qui m'ont aimé à leur façon et m'ont transmis certaines valeurs.» Des hommes qui remplacent sans doute son père, souvent absent. Le directeur le convoque dans son bureau et lui explique pourquoi il ne faut pas faire certaines choses. «Il faisait des parallèles avec la montagne, au lieu de se référer sans cesse au règlement.»

Les deux premières années, le petit garçon travaille beaucoup. Il s'assied toujours au premier rang. En fait, il tombe amoureux de son institutrice, la belle M^{lle} Mollet. Pour pouvoir se rendre chez elle, il s'arrange pour aller promener les chiens de ses voisins, puis sonne chez elle en prétextant un devoir incompris. Cela marche toujours. Il reçoit même du chocolat au passage. Le jeune garçon lui enverra même des lettres anonymes.

Désirant être le plus possible avec elle, et comme celle-ci joue au tennis tous les samedis, il obtient de son père un peu d'argent pour s'acheter une tenue de tennis. Ainsi vêtu, il réussit à se faire engager pour ramasser les balles. Le hic,

c'est que le professeur de tennis fait la bise à M^{lle} Mollet une fois sa leçon achevée. Jürg ne le supporte pas et se venge en lui crevant ses pneus!

Les premières affaires

Vers l'âge de 7 ans, Jürg effectue en quelque sorte ses premiers pas dans le monde des affaires. Comme les écoliers ont l'interdiction de traverser la route cantonale, ils ne peuvent pas aller s'acheter des friandises pendant les récréations.

Le jeune garçon s'arrange pour prendre les commandes et les transmettre après la deuxième heure de cours à ses parents qui viennent jusque dans la cour d'école. Puis ces derniers reviennent le livrer et il prélève sa marge. Une fois encaissé, cet argent est rapidement dépensé. Notamment pour pouvoir repeindre son vélo.

Les choses se gâtent dès la 3^e année. Il voit débarquer une jeune professeure qu'il compare forcément à sa chérie, M^{lle} Mollet. La nouvelle enseignante n'a aucune chance. Pourtant âgé d'à peine 8 ans, Jürg recherche sans arrêt la confrontation. «M^{lle} Ramseyer, une grande perche, venait toujours se plaindre auprès de mes parents», se souvient-il. Il travaille alors de moins en moins.

Après les quatre années de l'école primaire (1964-1968), des examens sévères sont organisés. Soit on réussit et on peut poursuivre via l'école secondaire qui mène ensuite au gymnase, soit on échoue et on reste sur les bancs de l'école primaire jusqu'à la fin de la scolarité obligatoire.

Arrive le jour où il faut s'inscrire pour les fameux examens ouvrant la porte aux études. Sur ce, la jeune institutrice lui

déclare: «Toi, je sais que tu ne veux pas y aller. Et, de toute façon, tu échouerais.» Blessé dans son orgueil, Jürg décide de tout faire pour réussir. Il a alors presque 10 ans.

Si Jürg décide de ne pas participer à ces examens, il disposera de trois jours de congé. Son père le laisse libre de choisir. Cependant, il va chercher un mètre et lui dit: «Regarde, 10 ans, c'est comme 10 centimètres. Et 65 ans, 65 centimètres. Alors à toi de savoir si cet effort de trois jours vaut la peine.»

Sur quelque deux cents élèves inscrits aux examens, Jürg Stäubli termine deuxième. Secouée, son institutrice court à l'épicerie familiale et lâche: «Un miracle s'est produit...»

L'injustice

Une chose l'a toujours révolté: l'injustice. «Je n'ai jamais pu accepter d'obéir sans comprendre.» Cette forte tête devient le meneur de la classe. Il veut tout négocier. Même chez les louveteaux. «J'ai toujours eu de la peine avec les structures rigides. Il ne faut pas m'imposer une décision par la voie hiérarchique. Je n'ai jamais eu beaucoup de respect pour les autorités en tant qu'autorités. Une fonction ou un titre ne m'impressionne pas. Ce sont les gens qui comptent. Mon père m'a toujours dit: «Tu dois faire quelque chose que tu aimes faire. Et peu importe quoi, du moment que tu le fais bien.»

Une fois adolescent, ayant de moins en moins envie d'étudier, il décide de suivre un apprentissage de commerce. Il est engagé par un importateur de voitures de marque General Motors, situé près du Wankdorf. Mais la sauce ne prend

pas. Après quelques mois, il préfère arrêter «cette espèce de torture du temps de présence dans un bureau».

Ne sachant pas très bien ce qu'il veut faire, il travaille à gauche et à droite, et plus particulièrement dans la construction. Il se souvient avoir œuvré au sein d'une équipe en charge de la pose des fers à béton: «Nous étions payés au mètre carré posé, donc il fallait aller vite. C'était très dur.»

Il installe aussi des chapes. Le jeune homme se charge de la préparation du ciment. Ou encore de la pose d'échafaudages. Mais il s'en lasse et arrête après quelques mois.

A cette époque, son obsession est de vouloir à tout prix changer la société. «Je me suis dit qu'il fallait que je fasse quelque chose de concret pour y parvenir.» Il décide de voyager.

En partance pour Israël

Vers 16 ans, il commence à se balader un peu partout en Europe, notamment à Amsterdam, juste avec son sac à dos. Des voyages qu'il finance avec ce qu'il gagne dans la construction. Un jour, il décide de se rendre en Israël par la mer Méditerranée. Pour ce faire, il descend jusqu'à Gênes. Là, il se rend dans un bureau où l'on signe pour aller s'établir dans un kibboutz.

Comme il est encore mineur, les responsables réclament une autorisation signée de ses parents. N'ayant plus de contact avec eux depuis quelques semaines, il choisit d'imiter la signature de son père. Cela ne lui sert à rien. Le lendemain, alors qu'il s'apprête à embarquer sur un paquebot, les douaniers l'interpellent. N'ayant plus de nouvelles de lui, son père avait signalé sa disparition.

Son escapade s'arrête ainsi dans les docks de Gênes. Il se voit contraint de monter dans un train en partance pour la Suisse. A la douane de Chiasso, il est remis aux autorités suisses. Un ami de son père, par ailleurs employé administratif de la commune de Zollikofen, l'accueille à la gare de Berne et lui suggère avec insistance de suivre une vraie formation.

Placé dans un internat

Ses parents le placent en 1974 dans une sorte d'internat très surveillé près de Bienne. Il accueille deux types de clientèle: des jeunes envoyés par le juge des mineurs suite à des délits et des jeunes inscrits ici à la demande expresse de leurs parents. Jürg faisait partie de la seconde catégorie. Très réfractaire aux structures autoritaires, il en a longtemps voulu à ses géniteurs.

Son père doit verser 57 francs par jour, sans compter les habits. Une somme pour l'époque. Ses parents viennent le voir une semaine après son installation. Il ne veut pas leur parler.

Le seul privilège dont bénéficie le jeune homme: un job qu'il a obtenu dans l'administration de cette institution. Il se voit proposer de suivre un apprentissage de commerce, de même que des cours permettant de devenir secrétaire communal. Dans un premier temps, il refuse. L'adolescent travaille alors au domaine agricole où il s'occupe des vaches, des cochons et des chevaux avec des jeunes délinquants. Ces derniers passent une à deux années dans cet internat.

Toujours aussi rebelle, Stäubli libère la quarantaine de chevaux qui s'y trouvent en pension. Dans leur fuite, ceux-ci provoquent de multiples dégâts, cassant des portes notamment. Démasqué, il passe de nombreux week-ends en cuisine afin de rembourser les frais causés par son insouciance.

Le jeune homme fugue trois fois en compagnie d'autres pensionnaires, «juste pour souffler un peu». Il connaît deux «dames de compagnie» à Berne qui acceptent généralement de les recueillir. Puis les jeunes se séparent, chacun partant de son côté. Après quatre ou cinq jours, Jürg téléphone au directeur et demande qu'on vienne le chercher, par exemple devant la cathédrale de Berne, et plus précisément sous la fresque représentant le Jugement dernier...

Durant cette période, son caractère lui permet de s'imposer parmi ses congénères. Il s'assure les services du plus costaud d'entre eux en échange de quoi Jürg lui rédige son courrier. Il devient le «porte-parole» des jeunes et organise même une grève générale afin d'obtenir une amélioration des repas. Le directeur, M. Gutknecht, l'a à la bonne et accepte toujours de le recevoir pour négocier.

Ce dernier parvient à ce que le jeune rebelle suive un apprentissage. Malin, il en profite pour obtenir le droit d'avoir son propre appartement, en dehors du pensionnat. Désormais, il ne vient dans cette institution que les deux jours où il y officie. Jürg Stäubli et M. Gutknecht vont rester en contact jusqu'à la fin de la vie du directeur. «Cela a été une sorte de frère aîné pour moi. Il m'écrivait régulièrement. C'était quelqu'un de profondément humain, qui exerçait un métier ingrat», se souvient-il. Le Genevois d'adoption a passé des moments très intenses à l'internat: du bonheur et de la douleur.

Un scandale à l'école

Quand il accepte de se calmer et d'entamer ce fameux apprentissage de commerce dans l'institution même où il est en résidence, c'est à cause d'une femme... L'épouse du responsable financier est très sympa et il en tombe amoureux. «Elle ressemblait à Catherine Deneuve», argumente-t-il. Le jeune homme va parfois au cinéma avec elle, son mari et leurs trois filles. L'aînée est en classe de terminale pour décrocher sa maturité fédérale et Jürg prend le train avec elle pour se rendre à l'Ecole professionnelle commerciale de Bienne.

Là-bas, il fait un peu tache. Assimilé à cette institution bernoise réputée dure, il est plutôt craint. Comme à son habitude, il sympathise rapidement avec le directeur, M. Gsell, par ailleurs député au Grand Conseil.

N'ayant pas froid aux yeux, Jürg provoque son premier scandale. Il entretient une liaison amoureuse avec une professeure de 35 ans, jusqu'au jour où ils sont surpris.

Décidément peu studieux, il se met à privilégier le sport, avant d'arrêter les études. Cela étant, il obtient tout de même son CFC d'employé de commerce, tout en ayant suivi en annexe une formation destinée aux futurs secrétaires communaux. Dans l'internat bernois, des balades à vélo sont organisées à son initiative. Bien plus tard, en souvenir de ces courses, il offrira à cet institut une vingtaine de mountain-bikes. «Cette époque a été en quelque sorte mon école de vie», justifie-t-il.

De retour chez ses parents, et ayant compris que cette formation d'employé de commerce n'est pas suffisante, il va suivre les cours de l'Ecole supérieure d'économie à Berne entre 1978 et 1980 qu'il achève avec un diplôme.

Mais, devant aussi gagner sa vie, il décide de se lancer dans les assurances. Entre-temps, le jeune homme change d'allure. Il se fait couper les cheveux et laisse au vestiaire ses grandes idées révolutionnaires. Jürg se présente chez l'agent général de la Suisse Assurances à Burgdorf. L'homme accepte de lui faire faire un essai. Trois mois après, âgé de 21 ans, il effectue son école de recrues chez les fusiliers (*lire chapitre 4*). Une fois celle-ci terminée, il part vendre des assurances sur le terrain, environ trois heures par jour. Durant deux semestres, il va compléter sa formation avec des études de marketing à Zurich.

3. Sa désillusion politique

Très contestataire, le fils d'épicier trouve que l'application du communisme est la seule solution. Il rentre dès l'âge de quinze ans aux Jeunesses communistes où il va rester près de quatre années.

Il existe à l'époque un certain Richard Muller, lequel est à la fois conseiller national et président de l'Union suisse des syndicats. «C'était un peu notre référence», relève Jürg Stäubli. Ce dernier se rend un jour à Berne pour l'écouter. Il souhaite l'inviter comme orateur à une des manifestations des Jeunesses communistes.

«J'ai voulu lui parler et son entourage m'a dit d'aller l'attendre dans le parking voisin. Une fois son discours achevé, il arrive et je le vois monter tout de suite dans une Porsche et démarrer. J'étais estomaqué. Je me suis alors renseigné et j'ai appris qu'il avait acheté un magnifique appartement. Bref, il prêchait l'eau, tout en buvant du vin», raconte celui qui depuis est devenu un financier averti.

C'est le déclic. «Cela sera pour moi une très grande désillusion. Des gens censés être de notre bord avaient peut-être le cœur à gauche, mais ils gardaient le porte-monnaie à droite», analyse-t-il.

Et dire qu'il traite alors son père d'impérialiste: «A un moment, je refusais même de manger avec lui, estimant qu'il n'était qu'un capitaliste exploitant.» Avec malice, son père lui rétorque: «Est-ce que tu peux accepter mon argent de poche?» Notre jeune communiste décide de travailler parallèlement à ses études: une fois achevée sa scolarité obligatoire, il va bosser de quatre heures à sept heures du matin

comme plongeur au Buffet de la Gare à Berne. Mais cela ne dure pas. Il fait part de certaines revendications au chef de service, lequel n'apprécie pas.

A l'école secondaire, il parvient à introduire une sorte de parlement scolaire. Chaque classe désigne un représentant, qui relaie les revendications des élèves. Assez fortiche, Jürg obtient que les réunions de ce «parlement» puissent se dérouler pendant les heures scolaires.

Bien plus tard, une fois aguerri au monde des affaires, notre homme entrera au Parti radical bernois. Et lorsqu'il s'installe à Genève, il envisage de s'inscrire dans le parti cantonal. A cette fin, il rencontre deux élus genevois, Elisabeth Stüssi et le conseiller national Peter Tschopp. Les trouvant trop à gauche, il renonce.

4. Heureux sous l'uniforme

C'est une recrue plutôt âgée qui se présente à Schönbühl (BE), puisque le turbulent jeune homme a déjà 21 ans. Il devient fusilier au sein de la compagnie 2 et ne garde de cette époque que des bons souvenirs. Pas étonnant! «J'étais censé aller chez les grenadiers, mais j'ai demandé à aller dans cette caserne située à deux pas du stade du Wankdorf. J'étais alors l'entraîneur des juniors C du FC Young Boys. Cela m'a permis d'avoir très souvent congé», se souvient-il, avec un sourire éclatant. Décidément chanceux, il ne sera jamais de piquet de garde le week-end.

Alors très sportif – il joue également au foot dans la première équipe du FC Young Boys –, le futur homme d'affaires apprécie beaucoup les longues marches où il excelle. Avec Bernard Wüthrich, à l'époque joueur de hockey à Langnau, ils règnent en maîtres sur leurs camarades. «Comme les recrues nous écoutaient, les sous-officiers n'avaient pas d'autre choix que de s'entendre avec nous.»

Lors de manœuvres, on le charge d'une mission: camoufler la voiture d'un officier supérieur. Ne manquant pas d'audace, il place le véhicule au milieu de la chaussée, sous un lampadaire, avec une pancarte indiquant «à vendre» et un prix très bas, ainsi qu'un numéro de téléphone du Département militaire fédéral. Convoqué, il parvient à échapper à une sanction.

«J'étais le spécialiste de la remise de matériel. Quand nous allions à l'arsenal et que du matériel manquait à notre compagnie, je parvenais à tromper la vigilance du personnel afin

qu'il y ait le bon nombre de couvertures, par exemple. Ceci pour que nous ne soyons pas tous punis», justifie-t-il.

Maître en explosifs

Dans cette affectation, le jeune Bernois est censé devenir un maître en explosifs. Lors du premier test, effectué en alpage, il doit faire sauter un bout de rocher. Inexpérimenté, Jürg installe trop d'explosifs. Le rocher vole en éclats et l'alpage se retrouve complètement couvert de petits cailloux pointus. Ce qui est plutôt problématique pour le paysan et son bétail. Trois sections sont chargées de ramasser ces débris. A l'en croire, un colonel est même venu tout spécialement de Berne pour estimer les dégâts afin de fixer l'indemnisation du paysan. Cette mésaventure provoque sa mutation dans les bureaux.

Là, avec d'autres soldats, il reçoit les résultats des tests de spécialisation. «Nous devons mettre le tampon correspondant dans le livret de service.» C'est comme cela que Jürg se retrouve avec une douzaine de tampons dans son propre livret. On n'est jamais mieux servi que par soi-même...

Le miracle, c'est que le soldat Jürg Stäubli est toujours parvenu à échapper au cachot. N'a-t-il pas pourtant tiré dans les grenades qui n'ont pas explosé? Par ailleurs, il est toujours volontaire pour attaquer les chars.

Quand ils doivent lancer des grenades, certains camarades ne cachent pas leur peur. Leur instructeur est un peu rustre. Désireux de prouver sa bravoure, Jürg prend une grenade, la dégoupille et la place sous la voiture de l'instructeur, avant de partir avec. «Si elle n'avait pas démarré, j'aurais été mal.»

Lors de la fameuse semaine de survie, qui intervient traditionnellement à la fin de l'école de recrues, il se perd dans la région de l'Emmental. Il s'installe dans une ferme. Puis, après avoir retrouvé ses repères, il revient dans la troupe en rampant et se glisse dans son groupe lors du débriefing quatre jours plus tard.

Une autre fois, il s'endort au stand de tir. Son lieutenant l'avait envoyé pour soulever les spatules servant à indiquer aux tireurs le résultat de chaque tir. Le lieutenant décide alors de tirer volontairement dans la spatule pour le secouer.

Ne pas grader

Ne voulant pas monter en grade, Jürg se bat comme un fou. Lors de manœuvres mettant en compétition les recrues de Berne contre celles de Lucerne, il manque un caporal. Son lieutenant lui confie le commandement d'un groupe. «J'ai décidé qu'il nous fallait capturer le chef du camp adverse. J'ai ordonné à mes cinq camarades d'enlever le brassard nous identifiant et de nous rendre dans le quartier général ennemi. Sur place, nous avons coupé les lignes téléphoniques et arrêté un colonel et son état-major», raconte-t-il en rigolant. Il n'est bien entendu pas censé agir ainsi. Mais le chef des manœuvres reconnaît que ses méthodes, guère orthodoxes, sont diablement efficaces.

«Je me suis amusé comme un fou. L'école de recrues fut quelque chose de magnifique», se souvient-il.

Par la suite, le jeune entrepreneur n'effectuera que trois cours de répétition. Un premier très classique, le deuxième en tenue civile à la caserne de Stans pour préparer une école de

sous-officiers. «A l'époque, je devais avoir près de 25 ans. Je m'étais déjà établi à Genève. J'ai fait venir ma secrétaire sur place. Elle logeait à l'hôtel près de la caserne. J'ai pu ainsi continuer à mener mes affaires.»

En hélicoptère

Son troisième et dernier cours de répétition ne passe pas inaperçu. Le journal de boulevard *Blick* fait un reportage sur lui en 1987 dans l'Emmental. Il obtient le privilège de loger dans une chambre d'hôtel, alors qu'il n'a que le grade de simple soldat. Un petit exploit.

Quand la journée est achevée, il lui arrive de rentrer sur Genève en hélicoptère pour gérer le suivi des affaires de ses sociétés. Son chauffeur et homme à tout faire, Jacques, est venu tout spécialement dans l'Emmental pour s'occuper de ses vêtements.

Bénéficiant de beaucoup de liberté, il va se balader ou encore suivre des matchs de hockey à Langnau.

Trouvant que le fourrier ne dispose pas des moyens suffisants pour nourrir la troupe, Jürg contacte une connaissance travaillant chez Pommery, la célèbre maison de champagne française. Ainsi qu'une autre œuvrant chez Mövenpick. Il réussit à mettre sur pied quelques soirées très festives durant lesquelles on se livre à de véritables agapes. Pendant ce cours, il obtient de l'état-major que la troupe aide les paysans à ramasser les foin.

Par la suite, il se fera excuser à de multiples reprises avant de demander à être réformé en 1996 pour des problèmes de dos.

Membre d'un club très fermé

Une fois, après s'être annoncé auprès du commandant de corps Rodolphe Christen, Jürg Stäubli l'a convaincu de venir boire un café avec lui, plutôt que d'achever l'inspection de la compagnie où il était incorporé, au grand soulagement de son commandant.

Notre brasseur d'affaires connaît Christen par un club, l'Athenaeum, lequel n'est implanté qu'en Suisse alémanique. Il s'agit d'un club très militaire où l'on reçoit des informations censées être quasi confidentielles...

On y trouve l'ancien conseiller fédéral radical Rudolf Friedrich ou encore Jean-Jacques Zoelly, alors vice-président de Sonor SA (éditrice de feu le quotidien *La Suisse*). Jürg était dans la section Bertold von Zähringen, du nom de celui qui gagna la bataille de Morat.

5. Joueur de foot

Avec un tel physique, plutôt petit et trapu, Jürg Stäubli était destiné à jouer au football. Ajoutez-y sa légendaire pugnacité et l'homme va y exceller! De 1979 à 1981, il sera même intégré dans le contingent de la première équipe du FC Young Boys. En tant que latéral droit, il a quelquefois les honneurs de la Ligue nationale A, même si ce n'est qu'à de trop rares occasions. Dans le même temps, ce meneur d'hommes brille en tant qu'entraîneur des juniors C du club bernois.

Lorsqu'il vient travailler à Genève en 1981, il intègre le FC Gland. Un choix lié à sa domiciliation dans la proche commune de Le Vaud. Jusqu'à la fin de la saison 1982-1983, il évolue encore en deuxième ligue. Après cela, il cesse cette activité, «par manque de temps».

Cela étant, on n'enterre pas aussi facilement une telle passion. Vers 1985, on le retrouve comme coresponsable des transferts au Young Boys, jusqu'au départ du président du club, Ruedi Baer, l'actuel président du conseil d'administration de la société Mobilezone, leader en Suisse dans la vente de téléphones portables. Il crée une société, la Fimag, avec notamment Karl Oberholzer (l'ancien président du club zurichois Grasshopper), dont les activités se cristallisent autour de Young Boys. Il s'occupe de l'acquisition et de la vente de joueurs, assure le rôle d'imprésario et de gestionnaire de carrière. Parmi les réussites, citons la vente du Danois Lars Lunde au Bayern Munich, qui lui aurait rapporté pas loin d'un million de francs.

Jürg Stäubli est vice-président du FC Granges (SO) durant un certain temps. «Il s'agissait de faciliter la collaboration avec Young Boys», résume-t-il. Ce club évolue alors en Ligue nationale B. Ainsi, le joueur Erich Hänni sera transféré du FC Granges au YB.

Retour éphémère

Quelques années plus tard, durant la saison 1985-1986, Jürg demande à l'entraîneur de YB, Alexandre Mandziara, de pouvoir reprendre les entraînements avec les joueurs de la première équipe. Il rêve de pouvoir jouer quelques minutes de temps en temps. L'entraîneur accepte. Il lui obtient un nouveau passeport de joueur de ligue nationale et Jürg rejoint les autres footballeurs au camp d'entraînement d'été à Oberhofen, au-dessus de Thoun.

C'est alors qu'une mésaventure survient lors du dernier entraînement avant la reprise. Un petit match est organisé entre les défenseurs et les attaquants dans le stade du FC Thun durant lequel il entre en collision avec Lars Lunde. Le Genevois d'adoption plie le pied en avant et, sous le choc, il se le casse et se déchire les ligaments.

Heureusement le physiothérapeute de l'équipe, Fredy Häner, assiste à la partie. Il le prend en charge immédiatement, l'emmenant dans sa voiture pour la clinique du Dr Vogel, alors médecin de l'équipe nationale. Ce spécialiste l'opère durant plusieurs heures. Le gardien Eric Burgener s'y fait soigner à la même époque, pour un problème à une épaule.

Le premier match de YB a lieu à Zurich. Il se conclut par un match nul: 1 à 1. Mais ce dont le financier se souvient

encore aujourd'hui, c'est que ses coéquipiers sont tous venus le voir après le match, vers une heure du matin.

Depuis lors, il lui arrive encore de taper dans le ballon avec des anciens: Michel Pont, l'actuel entraîneur assistant de l'équipe nationale, Gérard Castella, ancien joueur et entraîneur du FC Servette, Karl Engel, ancien gardien du FC Neuchâtel Xamax, ou encore Christian Gross, l'actuel entraîneur du FC Bâle. Plus récemment, il s'est occupé des transferts à UGS par amitié pour le compositeur genevois Alain Morisod, tout en s'entraînant de temps en temps avec les vétérans afin de garder la forme. Aujourd'hui, on peut le croiser au fitness et parfois sur un court de tennis.

6. Président du HC Genève-Servette

Après avoir laissé au vestiaire ses chaussures à crampons, le golden boy mouille sa chemise dans le hockey sur glace. Cette fois-ci, la dépense sera plus financière que physique. Nous sommes à la fin des années quatre-vingt, le Hockey-Club Servette se retrouve avec une dette d'un million de francs et des cotisations AVS impayées... De 1975 à 1983, le club avait été présidé par l'avocat radical Michel Rossetti, lequel sera élu le 28 janvier 1990 à l'Exécutif de la Ville de Genève.

C'est le vice-président du HC Servette, Thierry Godat, alors patron des restaurants Cintra, qui contacte au début 1987 Jürg Stäubli pour qu'il renfloue le club. L'homme lui décrit une situation qui, d'après Stäubli, va s'avérer ne pas correspondre à la réalité.

Le défi n'est pas mince. Pendant trois années, il doit se battre. La première année, la saison 1987-1988, est la plus dure. Le club vient d'être promu en LNB.

La tâche est ardue. Le Service cantonal du droit des pauvres le force à lui reverser un pourcentage sur les entrées gratuites des jeunes de moins de seize ans. «Normalement, seuls les jeunes de moins de treize ans peuvent assister aux matchs gratuitement. J'ai voulu changer cela en offrant l'entrée jusqu'à seize ans», raconte-t-il. Plus facile à dire qu'à faire! Il se voit mettre de nombreuses cannes dans les jambes...

Pour redorer le blason du hockey suisse, Jürg fait venir l'équipe russe afin de jouer contre l'équipe nationale. Une rencontre qu'il finance à titre personnel. Sensible à la formation

des jeunes, il envoie en URSS les juniors du club pour se mesurer aux meilleurs espoirs du monde.

Globalement, les trois saisons durant lesquelles il préside aux destinées du HC Servette lui coûteront 4,3 millions de francs, d'après ses calculs. De l'argent qui sort de sa poche, sans compter celui des sponsors qu'il a trouvés pour soutenir le club.

Séduit par le Québec

Désireux d'assainir la situation, Jürg Stäubli négocie pour qu'un certain nombre de matchs du championnat du monde du groupe A aient lieu à la patinoire des Vernets. Cela nécessite un investissement de l'ordre de 2 millions de francs de la Ville de Genève afin de réaliser divers travaux de mise aux normes. La municipalité refuse et à la même époque, au début 1990, les subventions pour le mouvement junior sont réduites de 20%. A ce propos, le maire de la Ville de Genève, le communiste André Hédiger «plaide non coupable» dans la presse: «Les difficultés financières de la Ville de Genève ont entraîné une baisse de 5% des subventions. Mais le sport n'a pas été le seul secteur touché! La culture, ainsi que le social en sont aussi les victimes. C'est le seul moyen d'éviter une augmentation des impôts.» Et André Hédiger d'ajouter qu'il donne une somme de 12 000 francs par an au HC Genève-Servette, alors que des clubs de foot comme le FC Servette ou UGS ne reçoivent pas un sou.

En parallèle, très actif professionnellement au Québec, Jürg Stäubli s'offre au printemps 1989 un club de hockey de la «Ligue junior majeure» du Québec: les Harfangs de

Beauport. Interrogé à l'époque par un journaliste du *Matin*, il justifie cet achat: «Durant quelques jours, à Québec, j'ai rencontré le maire, différentes autorités et même des ministres dans le cadre du développement de mes activités au Canada (immobilier, sociétés de service). On en est venu à parler de hockey, naturellement, et on m'a signalé que Québec n'avait plus, depuis cinq ans, d'équipe en Ligue junior majeure. Puisque les autorités locales m'aidaient dans mes affaires, j'ai dit que je pouvais ramener un club junior, en contrepartie, à Québec.»

Dégouté par Genève

A Genève, par contre, l'atmosphère est plus lourde. Ne pouvant réaliser ses multiples projets, Jürg Stäubli donne soudainement sa démission. «Ce coup d'éclat permettra, je l'espère, de mettre en place un meilleur climat pour mon successeur. Il faut que ça bouge! Et si ce n'est pas le cas, Genève ne mérite pas d'accueillir un seul club sportif sur son territoire», déclare-t-il lors de l'assemblée générale du HC Genève-Servette.

Il apporte avec lui la quittance du versement par lui-même d'une somme d'un million de francs sur le compte bancaire du HC Genève-Servette. «Cela devait permettre de payer les créanciers en cours et d'avoir un petit matelas pour le début de la saison suivante. Comme les transferts des joueurs se négocient avant la fin de la saison, j'avais engagé dix-sept joueurs pour la saison 1990-1991 en LNB. Dans le cas contraire, on m'aurait reproché de léguer une équipe sans contingent», explique Jürg Stäubli, très critiqué par certains

à l'époque. Ainsi, Michel Rossetti déclare à fin juillet 1989: «Je ne comprends pas bien la décision de M. Stäubli. Il a consenti de gros efforts pour Genève-Servette et il se retire soudainement après avoir réalisé des transferts importants qui mettent aujourd'hui le club en péril. Donner sa démission au mois de juin, alors que tous les budgets des sponsors potentiels sont déjà bouclés, ne laissait pratiquement aucune chance à ses successeurs.»

Thierry Godat accepte de devenir président. Mais il épuise en deux mois les fonds laissés par «le promoteur musclé», sans avoir effectué suffisamment de marketing et de promotion durant l'été. En août, la menace d'une relégation en 4^e ligue plane. «Avec les abonnements, il devait pouvoir tenir jusqu'à Noël», insiste l'homme d'affaires. «Je constate que l'équipe qui m'a succédé n'a pas cherché de sponsors. Reprendre un club sans dettes était déjà un miracle. Cela ne les a pas empêchés de me diffamer ensuite dans les médias.» Depuis le départ de Stäubli, personne ne s'est manifesté pour reprendre les destinées du club. Finalement, Marco Torriani, le directeur général de l'Hôtel du Rhône, débarque dès la saison 1991-1992 et va parvenir à redresser progressivement les finances du club.

Toujours amer

Aujourd'hui encore, Jürg n'a pas digéré la façon dont il a été traité dans l'affaire du HC Servette: «Au Canada, la municipalité nous mettait la patinoire gratuitement à disposition. Nous étions exonérés des taxes locales. De plus, le club touchait des subventions. A Genève, tout se payait. La Ville

avait établi un contrat d'exclusivité avec le groupe Curchod pour assurer la restauration dans l'enceinte de la patinoire. Comme j'offrais aux sponsors et aux représentants des médias une petite collation, on m'a contraint à me fournir auprès du groupe en question à des prix que j'estime surfaits.»

«Avec l'appui d'un pédagogue, le quartier de Beauport aidait à la mise en place de programmes scolaires adaptés à chaque joueur. Nous avons créé une fondation dont l'objectif était de financer les études des jeunes qui n'ont pas réussi ensuite à vivre professionnellement de ce sport. Beauport a voulu cofinancer ce programme», se souvient avec émotion Jürg Stäubli.

Belle récompense

Il reste propriétaire des Harfangs de Beauport jusqu'en 1996. «J'ai eu énormément de satisfactions tant sur le plan sportif qu'humain», avoue-t-il. Voici une anecdote qui résume bien ce sentiment: lors de chaque été, un camp d'entraînement est mis sur pied. Au début, pas moins de 55 joueurs sont inscrits. Mais, dès le deuxième jour, une sélection sévère débute pour finalement n'en garder que 25 au bout de trois semaines. Bref, c'est extrêmement dur. Rêvant de devenir des pros, les jeunes veulent s'imposer.

«Une année, nous n'avions que 54 candidats joueurs. Il en manquait un. Nous en avons choisi un sur une liste comportant les noms de ceux qui n'avaient pas trouvé de place dans les camps d'été des autres clubs. En fait, il s'agissait simplement du premier nom selon l'ordre alphabétique:

Matthew Barnaby, un Américain. Quand il est arrivé chez nous, ce jeune ne savait quasiment pas lire ni écrire. Les plus jeunes avaient juste quinze ans, tandis que les plus «vieux» avaient vingt ans. Celui-là était tout maigrichon et n'avait que seize ans. Sa tactique: il choisissait les plus forts et les allumait. Il déclenchait des bagarres pour montrer qu'il ne manquait pas de courage. Chaque jour, l'entraîneur se disait qu'une telle volonté était tout de même peu commune.»

«Finalement, Matthew est resté dans les 25. C'était de la folie. Mais un tel provocateur pouvait être un réel poison pour l'équipe adverse. Une fois, il a réussi à provoquer une bagarre générale juste à l'échauffement, avant même le début du match.» Ce jeune a joué trois ans avec les Harfangs de Beauport avant de signer avec les Sabres de Buffalo en NHL, la ligue professionnelle. Un contrat de 800 000 dollars américains. Entre-temps, l'adolescent fluet s'était tout de même musclé.

«Un jour, après un match des Harfangs, on vient me dire que quelqu'un voulait me voir. Je suis descendu et je l'ai revu. Il savait que j'étais au Québec pour quelques jours et il voulait simplement me dire merci. Cette anecdote justifie tous les efforts que j'ai faits dans le hockey. Voilà ma récompense!»

Critique envers l'avenir du hockey et du foot suisses

«Quand je pense qu'ici, avec cinquante matchs par saison et des distances à parcourir insignifiantes, certains se plaignent... Là-bas, au Canada, les joueurs disputent entre 100 et 120 matchs par saison, avec les matchs de préparation et les play-off, avec parfois dix-huit heures de car pour se rendre à une rencontre et personne ne râle.»

«Tous les clubs de ligue nationale suisse peuvent s'inspirer des normes d'encadrement pour les jeunes, ainsi que des structures administratives, médicales et techniques. Sans parler du merchandising. Les Canadiens ont compris que la ligue doit être forte. La mise en valeur du hockey passe par la mise en valeur de la ligue, pas uniquement d'un ou de deux clubs. Il n'est pas bon qu'un club soit trop faible et un autre trop fort. Cela aura pour conséquence qu'un de ces jours, de nombreux clubs suisses de hockey disparaîtront.»

Certes critique, l'homme d'affaires se veut néanmoins lucide. Le groupe américain Anschutz, qui dirige actuellement le HC Genève-Servette, est propriétaire de salles qu'il utilise pour organiser d'autres manifestations. Or, en Suisse, un tel mélange des genres ne semble pas possible. «A Genève, Anschutz a déjà de la peine à trouver des partenaires locaux du fait que le hockey seul n'est pas rentable. Et lorsqu'il s'agit d'accueillir des manifestations culturelles ou sportives, la concurrence est énorme entre Palexpo, l'Arena, le Stade de Genève, etc. Je crains que d'ici un ou deux ans, ce groupe renonce au HC Genève-Servette. Dès lors, nous nous retrouverons avec le même problème.»

Il poursuit son analyse: «En Suisse, les très lucratifs droits télévision sont quasiment inexistants du fait de l'absence de marché. Les chaînes de télévision suisses ne peuvent pas payer plus qu'un certain montant. De plus, le merchandising reste insignifiant. Quant aux spectateurs, à part Berne qui attire 15 000 spectateurs par match, ils ne sont pas assez nombreux pour équilibrer les comptes. A Lugano, ce sont les Mantegazza, deux frères extrêmement fortunés, qui font vivre le club grâce à un gros chèque chaque année. Le problème est le même en Suisse en ce qui concerne le football. Quand on

constate que, dans toutes les grandes ligues européennes de foot, il n'y a que deux ou trois clubs rentables, malgré des droits télévision élevés, cela signifie qu'en Suisse nous ne devrions avoir qu'un seul club.»

L'homme d'affaires n'est pas tendre. «En Suisse, le sport d'équipe est une bombe à retardement. A mon sens, le seul avenir possible pour le foot professionnel est de voir le FC Bâle évoluer en Bundesliga, avec peut-être un autre club en première ligue autrichienne et un club romand en 1^{re} ou 2^e division française. Tous les autres clubs devraient jouer dans une ligue réservée aux amateurs. Sinon, ce n'est pas viable. Vous pouvez avoir le meilleur produit au monde, le plus bel emballage, s'il n'y a pas de marché, ce n'est pas viable.»

«Avec à peine 7 millions d'habitants, maintenir une ligue professionnelle n'est pas possible. Regardez le FC Servette: il est 3^e au classement, dispose d'un splendide stade et perd pourtant de l'argent chaque mois. Le marché allemand s'appuie sur 80 millions d'habitants. Dès lors, la retransmission des matchs se négocie plus cher et les sponsors sont prêts à payer plus également.»

7. Ses premiers pas professionnels

Pourquoi Jürg Stäubli commence-t-il à gagner sa vie en vendant des assurances? «Il fallait que je gagne de l'argent pour financer mes études. De plus, ce job d'assurance offrait des horaires souples. Cela me permettait de travailler le soir, par exemple.»

Au sein de son assurance, il existe un «club des millionnaires». Les meilleurs agents III
remise lors d'une cérémonie au château d'Ollon. Dès sa seconde année, il parvient à en faire partie. «Je vendais de toute assurance maladie, assurance vie, etc. pour faire du chiffre.» Pendant près de trois ans, il y consacre presque toutes ses soirées. L'inspecteur en assurances vend des produits à des privés, comme à des entreprises.

Ami d'Ogi

L'agent général, qui est devenu un ami et le parrain d'une de ses filles, est quasiment voisin d'Adolf Ogi. A l'époque, ce dernier n'est pas encore conseiller fédéral. Il le deviendra à partir de décembre 1987. Directeur et administrateur après du grand distributeur d'articles de sport Intersport Suisse Holding SA, dès 1981 Ogi veut créer un club de tennis avec l'agent général à Fraubrunnen. C'est comme cela qu'ils se rencontrent. «Nous nous réunissions avec les gens du club au Cowen, une belle auberge de Fraubrunnen tenue par sa

7. Ses premiers pas professionnels

Pourquoi Jürg Stäubli commence-t-il à gagner sa vie en vendant des assurances? «Il fallait que je gagne de l'argent pour financer mes études. De plus, ce job d'assureur offrait des horaires souples. Cela me permettait de travailler le soir, par exemple.»

Au sein de son assurance, il existe un «club des millionnaires». Les meilleurs agents de Suisse reçoivent une prime, remise lors d'une cérémonie au château d'Ollon. Dès sa seconde année au sein de La Suisse Assurances, il parvient à en faire partie. «Je vendais de tout: assurance maladie, assurance vie, etc. pour faire du chiffre.» Pendant près de trois ans, il y consacre presque toutes ses soirées. L'inspecteur en assurances vend des produits à des privés comme à des entreprises.

Ami d'Ogi

L'agent général, qui est devenu un ami et le parrain d'une de ses filles, est quasiment voisin d'Adolf Ogi. A l'époque, ce dernier n'est pas encore conseiller fédéral. Il le deviendra à partir de décembre 1987. Directeur et administrateur auprès du grand distributeur d'articles de sport Intersport Suisse Holding AG, dès 1981 Ogi veut créer un club de tennis avec l'agent général à Fraubrunnen. C'est comme cela qu'ils se rencontrent. «Nous nous réunissions avec les gens du club au Löwen, une belle auberge de Fraubrunnen tenue par sa

belle-sœur. Il y a eu des soirées mémorables où nous avons fini à cinq heures du matin à la cuisine.»

Par la suite, lorsqu'Adolf Ogi devient dirigeant du Comité pour les Jeux olympiques dans l'Oberland bernois, Jürg sollicite son employeur, la société Stifag, pour soutenir cette candidature. Mais finalement, le Comité olympique suisse préfère une autre candidature.

Quand il décroche son diplôme d'études supérieures en économie, en 1980, il constate que, lors de la restructuration d'une entreprise, surgit toujours le problème de l'estimation des bâtiments. Cela le pousse à suivre les cours permettant d'obtenir le diplôme de gérant et courtier immobilier. Ce dernier permet d'avoir ensuite l'autorisation du Conseil d'Etat afin d'exercer dans le canton de Berne.

L'arrivée chez Stifag

Lorsqu'il passe ses examens pour ce diplôme, l'un des experts n'est autre qu'Anton Stiffler, le patron du groupe Stifag. Pendant les examens, ce dernier lui propose de venir travailler pour son groupe. Le jeune homme hésite, pour deux raisons: il n'a pas réellement l'intention d'aller travailler dans ce secteur; de plus, Anton Stiffler a la réputation d'être caractériel. Un de ses collaborateurs a même confié à Stäubli: «Si tu tiens deux ans chez Stifag, tu pourras aller n'importe où après.»

Agé de 23 ans à peine, il décide d'accepter quand même l'offre d'Anton Stiffler. Il commence par vendre ses premiers biens immobiliers en 1980. Très débrouillard, Stäubli comprend vite qu'on peut gagner beaucoup d'argent dans ce

milieu. Il achète son premier immeuble à Avenches, comprenant cinq appartements. La facture est de 500 000 francs avec les frais. Pour obtenir les fonds, il se rend dans presque toutes les banques. Finalement, c'est une petite caisse d'épargne de Sumiswald (BE) qui lui fait confiance la première. «Je n'ai jamais oublié cette banque. Elle peut me demander ce qu'elle veut. Ses dirigeants n'ont pas perdu un franc avec moi», ajoute-t-il en pensant sans doute à d'autres établissements.

Quelques mois plus tard, il revend le petit immeuble et gagne 130 000 francs. Il n'en dort plus: Que faire de cet argent? Peut-il s'offrir une voiture? Finalement, il décide de réinvestir le tout afin de s'acheter un plus gros immeuble à Berne. Son bénéfice lui permet juste de payer les droits de mutation. Il gardera cet immeuble jusqu'en 1988.

En ce début des années quatre-vingt, Stifag est partenaire d'une énorme promotion en Espagne, à Altea La Vieja, près d'Alicante. L'ensemble représente environ 400 000 m², avec des supermarchés, etc. Anton Stiffler le teste en quelque sorte en l'envoyant suivre ce gros chantier et vendre les villas individuelles de luxe. Le bureau de la Stifag se situait dans un complexe hôtelier cinq-étoiles.

A l'époque, en 1981, il n'y a pas de vol direct pour Alicante. Il faut passer par Barcelone. Alors qu'il attend avec Anton Stiffler un avion au départ de l'aéroport de Barcelone, ce dernier lui parle de Genève où il a financé l'architecte Pascal Häusermann pour son opération de rénovation du quartier de la Terrassière, aux Eaux-Vives.

En fait, entre 1975 et 1976, avec son collègue Bruno Camoletti, Pascal Häusermann rénove l'extérieur et l'intérieur du fameux immeuble Clarté dessiné par l'architecte

suisse Le Corbusier et Pierre Jeanneret en 1928. Selon l'architecte Camoletti, ils injectent dans cette importante rénovation près de 7 millions de francs.

Dès 1979, le duo – accompagné des architectes Jacques Vaucher, Dominique Gampert, Bernard Jeannet, Serge Liechtenstein et Jean-Louis Roy – rénove les immeubles anciens situés en contrebas, entre la rue de la Terrassière et la rue Saint-Laurent. Il s'agit de bâtisses construites au milieu du XIX^e siècle et qui abritaient toute une population d'artistes et d'artisans. «Ces mêmes architectes ont pu se rendre propriétaires de la majeure partie des immeubles de ce secteur», indique la *Tribune de Genève* (édition du 18 décembre 1980).

Cette vaste opération se révèle très coûteuse et Pascal Häusermann peine à rembourser la société Stifag. Jürg se voit confier pour mission de venir aider l'architecte promoteur à restructurer ses affaires en l'aidant à vendre ses immeubles. «Pascal est un génie. Ce n'était pas de la mauvaise volonté de sa part. Il était simplement mal organisé», commente l'homme d'affaires.

L'arrivée à Genève

Jürg débarque donc à Genève dans le courant de l'année 1981. Il manie plutôt bien le «français fédéral». «Dans un premier temps, je n'avais pas de bureau. Rien. Pascal m'a libéré un coin de bureau. Je logeais dans un petit hôtel à l'avenue Henri-Dunant en bordure de la plaine de Plainpalais», se souvient-il, un brin nostalgique.

Il collabore avec Pascal Häusermann pour vendre un certain nombre de biens immobiliers. Ce dernier connaît beaucoup de

monde. Il lui fait rencontrer le célèbre avocat d'affaires André de Pfyffer. Cette rencontre sera capitale, en ce sens que ce monsieur est parfaitement bien introduit dans la bonne société genevoise, à l'inverse du jeune Alémanique.

C'est en grande partie à lui que Pierre Moussa – président de Paribas de 1978 à octobre 1981 – doit le succès de la sortie de l'entité suisse de la banque française du spectre d'une nationalisation en 1981. La solution trouvée alors passe notamment par l'offre publique lancée par Pargesa. «Pourtant, la partie était rude. Il fallait un homme ayant le courage de ce Lucernois d'origine, siégeant dans plus d'une cinquantaine de conseils d'administration, pour rassembler en l'espace d'un mois les 280 millions de francs qui feraient de Pargesa un holding ayant pignon sur rue», comme le décrit avec justesse le magazine *Dossiers Publics* en septembre 1987.

Un véritable eldorado

Jürg Stäubli est censé ne rester que trois semaines, mais il se rend compte que Genève est un véritable eldorado. Il contacte Anton Stiffler et s'arrange avec lui pour rester au bout du lac. C'est justement Pascal Häusermann, aidé du notaire Didier Terrier, qui a mis au point dans les années septante les SIAL (sociétés immobilières d'actionnaires locataires), soit une forme de mixité entre la propriété par étage et une société immobilière (SI). Les appartements restaient au nom de la SI et un contrat de bail était signé entre l'actionnaire du lot X et l'administrateur de la SI. Cela étant, le loyer était fictif. Les gens devenaient à la fois actionnaires et locataires.

«J'ai assisté à cette naissance. Je n'avais jamais vu un tel potentiel de ma vie. Les agents immobiliers étaient tous des feignants. J'ai conseillé à Anton Stiffler d'ouvrir une succursale à Genève», se souvient-il. Les avantages des SIAL étaient de permettre à l'acheteur d'actions d'échapper aux frais de mutation. De plus, ce système a permis à de nombreux étrangers, principalement français, d'acquérir un bien immobilier à Genève.

Le patron bernois accepte le marché, à savoir acheter et revendre ensuite en SIAL, avec l'espoir que l'argent coule à flots. Jürg Stäubli crée une succursale de la Stifag, dont il devient directeur. Mais il annonce déjà à son boss qu'il entend voler de ses propres ailes dès qu'il en aura la possibilité. Il s'installe dans la petite maison rouge située face à l'immeuble Clarté de Le Corbusier.

À l'époque, il dort dans son bureau sur un lit de camp. Une fois que son affaire est bien rodée, le bouillant jeune homme abandonne son lit de camp pour l'Hôtel du Rhône. Entre-temps, il loue une maison à Le Vaud. C'est à cette époque que sa première fille voit le jour, le 25 octobre 1982.

Stäubli à l'origine d'une loi

L'arrangement négocié avec son patron, le Dr Stiffler, prévoit qu'il peut prendre des participations à titre personnel dans les affaires traitées, de l'ordre de 10 à 20%.

C'est ainsi qu'il entre dans le capital de la société immobilière qui détient le bâtiment situé au 2, rue Leschot, avant de poursuivre avec une deuxième société, détenant l'immeuble situé au 25, avenue du Mail. Et ainsi de suite.

L'idée est de vendre individuellement les appartements plutôt que de vendre l'immeuble en entier, ceci afin de gagner plus d'argent. En quelques mois, des centaines d'immeubles sont transformés en propriété par étage (PPE).

«Les locataires qui se plaignaient ont été les premiers à acheter avec un rabais de 30% et ensuite ils me mandataient pour revendre à 100%. Nous avons transformé beaucoup de locataires en petits capitalistes. Nous étions la Migros de l'immobilier. Chacun pouvait accéder à la propriété», avance celui qui a longtemps symbolisé le spéculateur immobilier. Le courtier leur trouve un financement à 100%.

Les vives réactions provoquées par la méthode utilisée par la Stifag engendrent la fameuse loi dite des congés-vente. Plus précisément, le Rassemblement pour une politique sociale du logement (RPSL) lance une initiative «Pour protéger les locataires contre les congés-vente». Le peuple genevois l'accepte le 10 mars 1985 par 69,7% des voix. La loi sur les démolitions, transformations et rénovations de maisons d'habitation (LDTR) de 1983 se voit dès lors dotée de dispositions soumettant la vente d'appartements loués à autorisation.

«La Société des régisseurs avait comme politique de ne pas affronter ouvertement l'Asloca. Elle a donc condamné le système. Cela étant, quasiment tous les régisseurs l'ont pratiqué», affirme l'homme d'affaires. «Un jour, ce groupement a pris une résolution: ne pas prendre en gérance mes immeubles. La réunion était à peine achevée que je recevais des téléphones de certains d'entre eux souhaitant continuer à travailler avec moi!» Les régisseurs ont même exclu la régie Simonin, «la seule qui avait eu la franchise d'admettre ouvertement vouloir continuer à travailler avec la Stifag».

A l'époque, Jürg Stäubli estime avoir mis près d'un millier d'appartements sous ce régime. «Nous tournions très vite, en prenant des petites marges. Mais cela fonctionnait très bien. Au prix auquel ces appartements se vendaient, soit 2000 à 3000 francs le mètre carré, les personnes concernées faisaient des affaires.»

L'évacuation de Gilbert Coutau

Une autre affaire survient en 1987 qui va marquer les esprits, celle de l'évacuation du conseiller national libéral Gilbert Coutau. Le promoteur bernois a acquis l'immeuble 11, rue Bellot lequel a changé de mains plusieurs fois en quelques années. L'ensemble des locataires reçoit son congé pour fin 1986, excepté la veuve d'Ernest Ansermet. Parmi eux se trouve Gilbert Coutau. A l'époque, Stäubli déclare avoir acheté ce bâtiment pour pouvoir donner son congé à l'élus libéral: «J'estime qu'en mettant son nom sur une liste de défense des locataires lors des votations de décembre dernier, il est en contradiction avec les idées qu'il prône.» Il s'agissait de la votation sur l'arrêté fédéral pour la protection des locataires.

«Coutau affirmait être plus social que la plupart des gens qui m'attaquent. Est-ce que vous trouvez social, par exemple, que certaines personnes très fortunées paient 1000 francs par mois pour un 200 m² à la rue Bellot? Moi pas. C'est même indécent», déclare alors à la presse celui qui est «spéculeur et fier de l'être» (*Tribune de Genève* du 3 février 1987).

8. L'affaire des squatters

L'affaire a fait les gros titres en octobre 1982. On parle même du «scandale des rockers contre les squatters» dans la *Tribune de Genève*, tandis que feu l'hebdomadaire de gauche *Tout va bien* titre avec ironie «Drame immobilier: un régisseur agressé».

Agé d'à peine vingt-cinq ans, Jürg Stäubli avait acheté – avec notamment Anton Stiffler – pour un million et demi de francs la totalité des actions d'une société immobilière, Les Grands Chênes, propriétaire d'un immeuble au 12, avenue Soret, dans le quartier de la Servette à Genève. Ce bâtiment est squatté depuis quelque temps. Il s'agit d'un phénomène relativement nouveau à l'époque.

«Je possédais environ 25% de cette opération. Je me suis dit: il faut trouver une solution. Il y avait trois locataires avec un bail et les squatters. Je suis allé les voir pour leur demander ce qu'ils voulaient. En réalité, c'était une question d'argent. J'ai très bien compris que, moyennant finance, ils seraient d'accord de quitter les lieux. J'ai d'ailleurs été très bien reçu.»

«J'y suis retourné quelque temps plus tard, avec quelques liasses de billets. J'ai donné quelques milliers de francs à chaque squatter, lesquels se sont engagés à partir dans la semaine.» L'homme d'affaires leur a même fait signer des quittances en échange de l'argent reçu. Certains médias ont mentionné le chiffre de 15 000 francs.

Parallèlement à cela, le promoteur demande une entrevue avec le Conseil d'Etat du canton de Genève: «J'ai été reçu par

le gouvernement in corpore.» Guy Fontanet, alors à la tête du Département cantonal de justice et police, indique au directeur de la succursale genevoise de la société immobilière bernoise Stifag qu'il s'agit pour lui d'une pesée d'intérêts entre les propriétaires et l'intérêt public. «Il préférerait garder les squatters dans des immeubles que de les avoir en train de manifester dans la rue comme à Lausanne ou à Zurich, avec les risques de casse que cela génère», interprète Jürg Stäubli.

Le «promoteur musclé» émet une proposition à l'adresse du Gouvernement cantonal, alors présidé par Pierre Wellhauser: «Rachetez-nous cet immeuble!» Sur ce, un échange d'insultes fuse entre le conseiller d'Etat socialiste Christian Grobet et le «vilain spéculateur». Des menaces de plainte réciproque sont brandies. Une médiation menée par Guy Fontanet et Pierre Wellhauser aboutit et permet de faire retomber la pression.

Un lâcher de rats

Stäubli décide finalement d'indemniser les squatters pour qu'ils partent. Et effectivement ils s'en vont. Après quoi, il fait murer les portes d'entrée et les fenêtres au premier étage et engage l'agence Securitas. Deux jours plus tard, un responsable de la société de surveillance l'appelle pour lui annoncer que sa société préfère renoncer au mandat, du fait que des jeunes crachent sur ses agents.

Intrigué, Stäubli retourne sur place et constate que les mêmes squatters ayant accepté son argent sont de retour. Dès lors, ne voyant pas d'autre solution, il se dit qu'il faut rendre l'immeuble inhabitable.

Dans un premier temps, il fait acheter des rats qui sont ensuite lâchés dans le bâtiment. Les squatters deviennent vite copains avec les rongeurs... Ne baissant pas les bras, Stäubli mandate une entreprise pour enlever les fenêtres, les lavabos, etc. Mais les employés sont menacés par certains squatters et préfèrent eux aussi renoncer.

Le jeune Bernois leur demande s'ils seraient prêts à y retourner, mais sous protection. Le hic, c'est qu'aucune société de sécurité classique ne veut de ce mandat délicat.

Un de ses amis bernois lui parle des Broncos, un club de motocyclistes qu'il connaît un peu du fait qu'ils assurent notamment le service d'ordre lors des concerts des Rolling Stones en Suisse. Jürg rencontre leur chef et ils conviennent d'un prix: 10 000 francs.

Cela étant, il est inquiet que cela dégénère et décide d'appeler la police le jour même pour la prévenir de l'intervention. Celle-ci se déroule dans l'après-midi du 1^{er} octobre 1982. Dans un premier temps, les forces de l'ordre rechignent à venir sur place. «On ne va pas monter la garde devant une maison occupée illégalement», explique le commissaire de police Jacques Kunzi lors d'une conférence de presse. Mais finalement, la police débarque avec une camionnette devant le 12, avenue Soret et attend.

Voici d'abord la version de l'Association de défense des habitants du quartier de la Servette: «Les hommes de main recrutés dans d'autres cantons et armés de battes de baseball, de matraques et de baïonnettes se sont violemment attaqués aux habitants de l'immeuble. Portes défoncées à la hache, celles de locataires y comprises; un des habitants a été saisi à la gorge et traîné de la cuisine à la porte d'entrée; une des habitantes a été jetée dans l'escalier, une autre a été saisie

violemment à bras-le-corps. (...) Vu les attaques violentes des casseurs, la police est enfin intervenue.»

Et voici la version de l'intéressé: «Nous y sommes allés, moi-même, les ouvriers et une dizaine de Broncos. Nous sonnions aux portes pour leur demander de partir. Cela a bien débuté jusqu'à ce que l'un d'entre eux ouvre, en slip mais avec un couteau et une baïonnette. Un des Broncos avance et lui dit de poser ses armes. Mais le squatter ne s'est pas laissé impressionner. Il a avancé lui-même et touché le ventre du Broncos, avant de reculer immédiatement. Il était lui-même surpris. Le Broncos, ayant constaté qu'il saignait un peu, a alors frappé le squatter. Je suis sorti pour aller demander aux flics d'intervenir. Ils sont montés et ont embarqué tout le monde au poste de police.»

Condamné

Un avis de droit est rendu deux ans après les faits par le professeur bernois Stefan Trechsel, juge à Strasbourg. Il constate qu'il n'y a rien de pénal dans cette affaire. La légitime défense est admise à ses yeux. Un des squatters avait même un revolver chargé et désassuré. Toujours est-il que Stäubli est condamné en septembre 1984 par le Tribunal de police à une peine de huit mois avec sursis pendant deux ans pour menaces, lésions corporelles simples et dommage à sa propriété.

Seule consolation: pour la première fois, un squatter a été condamné, en l'occurrence à une amende de 1000 francs, pour violation de domicile.

«Ce qui m'a quand même frappé à l'époque, c'est qu'on me dise que la paix dans la rue prime sur le respect de la

propriété», relève le promoteur. Cette affaire a été dénoncée par la Société des régisseurs qui l'a d'ailleurs remercié pour son intervention.

L'intervention musclée a-t-elle servi à quelque chose? «Oui, car l'immeuble a quand même été vide quelques jours, ça nous a permis de le revendre. (*N.d.l.r.: notons qu'il est tout de même resté squatté encore longtemps.*) De plus, cela a eu pour conséquence qu'une partie de la population prenne conscience du fait que les squatters bénéficient de certains privilèges alors qu'elle-même n'a pas le choix. Il existe une inégalité flagrante, et pas vis-à-vis des riches.»

Que propose le promoteur pour y remédier? «Il existe un problème non pas de logement, mais de politique de société. La plupart des squatters sont des fils de bons bourgeois. Ils manifestent ainsi leur remise en question de notre projet de société.»

9. Son expérience de producteur de cinéma

En 1985, Jürg Stäubli rencontre, par l'intermédiaire de son banquier de l'époque Claude Briffod, le patron de la maison carougeoise Alpha Films. Roger Weil, le cousin de l'horloger genevois du même nom, se charge essentiellement de la distribution de films. Cette activité nécessite toujours beaucoup de liquidités. En effet, des garanties bancaires sont requises pour chaque production. Le monsieur en question est d'accord d'ouvrir son capital. Jürg Stäubli le rencontre à Genève. Le contact passe bien. Il décide que sa société JS Intermédia prendra une participation minoritaire, 40%, dans Alpha Films.

Roger Weil lui explique les rouages du métier. Jürg est, en effet, très intéressé à participer à la production d'un film. Le patron d'Alpha Films lui permet de rencontrer tout ce qui compte dans le monde du cinéma: maisons de production, metteurs en scène, actrices et acteurs, etc. On lui prête alors des liaisons avec les actrices Sophie Marceau et Carole Bouquet: «Il est vrai qu'entre la séparation avec ma première femme en 1984 et ma rencontre avec mon épouse actuelle en 1990, j'ai eu une vie sentimentale des plus mouvementées», se contente-t-il de répondre.

Pendant les dix jours d'un festival du film américain à Los Angeles, le Hilton est entièrement loué par les participants. Les droits et autres contrats s'y négocient, comme dans les palaces cannois. Pendant la durée du festival, tous les soirs se donnent une multitude de cocktails et autres fêtes. «Avec Roger Weil et sa femme, nous en faisons deux

ou trois chaque soir. J'y ai vécu plein d'anecdotes. Une fois, Dino de Laurentiis était tombé en faillite suite à deux bides. Le Crédit Lyonnais Nederland s'était aussi planté. Et pourtant, trois mois plus tard, le patron français du Crédit Lyonnais était à la fête organisée par de Laurentiis. D'énormes fortunes se font et se défont très vite. Ces gens ont une relation très ambiguë avec l'argent. C'est un monde complètement superficiel. Dès que l'on gratte un peu, le glamour s'effrite.»

Il rate une affaire

Normalement, les droits de diffusion d'un film s'achètent deux ans avant la sortie en salle, sur la base d'un scénario ou d'un synopsis avec les noms du metteur en scène et de deux ou trois «grands» acteurs probables. Bref, presque rien. Un peu comme au casino...

Or, quand un film est achevé, mais qu'il n'est pas encore vendu, on se dit qu'il y a une embrouille. Mais des exceptions existent, telle celle-ci: «Un jour, un petit producteur indépendant nous a proposé les droits pour l'Europe de son film. Ceci sans paiement préliminaire et sans garanties, mais uniquement sur la base de la rétrocession d'un pourcentage des revenus. Personne n'en a voulu. Un Allemand au bord de la faillite les a pris. Après un mois d'exploitation, et ayant tiré des copies au fur et à mesure, il a encaissé 10 millions de marks. Il en a fait une crise cardiaque.» Il s'agit du film «Dirty Dancing» sorti en 1987 avec Jennifer Grey et Patrick Swayze dans les rôles principaux.

La salle encaisse l'argent, puis rétrocède sa part au distributeur, lequel paie le producteur. En général, le producteur est payé à l'avance, au moment où il livre la copie aux distributeurs.

Jürg Stäubli achètera ainsi les droits cinéma/vidéo/TV pour la Suisse du long métrage «Camille Claudel» de Bruno Nuytten, avec notamment pour interprète Isabelle Adjani.

Alpha Films a également acquis les droits du film «Rambo III», sorti en 1988. La société genevoise détient alors la quasi-exclusivité pour les films produits par la société Carolco Pictures, qui fut active de 1982 à 1995. Elle s'est occupée notamment des films suivants: «Angel Heart» (1986) avec Mickey Rourke et Charlotte Rampling, «Extrême préjudice» (1987), «Double détente» (1988), «Mutant aquatique en liberté» (1989), «Air America» (1990), «Chaplin» (1992) ou encore «Basic instinct» (1992) avec Sharon Stone et Michael Douglas.

«J'étais actionnaire à titre personnel de Carolco. J'ai vendu par la suite mes titres. La société était partiellement cotée au New York Stock Exchange.» Cette activité a-t-elle beaucoup rapporté à Jürg Stäubli? «La distribution pure et simple en Suisse ne dégagne pas beaucoup d'argent. Les majors ont toutes leur société de distribution, telle Buena Vista. De plus, elles essaient de contrôler les salles. J'ai préféré vendre JS Intermédia en 1988 au promoteur immobilier Jacky Chevallaz.» L'hebdomadaire *Jeudi Sport & Loisirs* était également niché au sein de ce holding. Pour quel prix? «Un bon prix puisque le promoteur m'en veut toujours.»

Pour vivre pleinement cette passion, Jürg Stäubli loue chaque année une villa à Cannes pendant le festival. Il engage comme conseiller à mi-temps le célèbre présentateur

de l'émission «Spécial Cinéma» sur la Télévision suisse romande, feu Christian Defaye. Claire Portier est son attachée de presse et tient son agenda pour les contacts avec les médias.

Ce passe-temps lui permet de côtoyer beaucoup de gens célèbres de par le monde. De surcroît, n'oubliant pas qu'il est aussi actionnaire de plusieurs médias, dont Radio Plus, il s'arrange pour leur décrocher des interviews exclusives.

Producteur délégué

En 1987, l'homme d'affaires genevois a même été producteur délégué. Un job à plein temps. Il s'agit du film «Tennessee Nights» (1989), lequel s'est vendu dans 52 pays. C'est un long métrage que son compatriote Nicolas Gessner a réalisé aux Etats-Unis. Il a coûté 5 millions de dollars, mais le film était amorti avant même sa sortie en salles. A l'origine du film, Christian Fueter, le fils de la comédienne Anne-Marie Blanc. Ce dernier a participé aux côtés de Condor Film à Zurich au cofinancement. C'est le premier grand rôle décroché par la jeune Noire américaine Stacey Dash. Il a été présenté en première hors compétition à Locarno.

L'histoire de «Tennessee Nights» met en scène un jeune avocat londonien en goguette à Nashville pour régler le contrat de musiciens. Au cours d'un week-end de libre, il se retrouve impliqué malgré lui dans un hold-up. Relevons que le célèbre musicien Johnny Cash y tient un petit rôle.

Le célèbre patron de Denner, Karl Schweri, a également mis de l'argent dans le projet. Réputé pour ses nombreuses maîtresses, il leur promet toujours des petits rôles dans des films.

Ainsi, dans ce long métrage, c'est à nouveau le cas pour une de ses amies qui tourne une scène vêtue en hôtesse de l'air. Malheureusement, elle est coupée au montage, ce qui a mis Schweri très en colère.

Débutée vers 1985, la période cinéma de Stäubli s'achève en 1989 déjà. «De toute façon, il ne fallait pas que je reste dans ce milieu. Si vous êtes pris dans l'engrenage, vous êtes foutu!»

10. Producteur de Patrick Juvet

Quand on est un homme d'affaires, toutes les opportunités de gagner un peu d'argent, honnêtement cela va de soi, sont bonnes à prendre. De surcroît, lorsque l'on apprécie le monde du show-biz, pourquoi ne pas essayer de conjuguer les deux?

C'est en 1986, alors que Jürg Stäubli se faisait plaisir à côtoyer les stars du cinéma à Cannes grâce à la société de distribution Alpha Films (chapitre 9), qu'il rencontre le chanteur suisse Patrick Juvet par l'intermédiaire d'un patron de restaurant. Nous sommes dans la station valaisanne d'Anzère en 1986. Tout de suite, le contact passe entre ces deux hommes pourtant très différents. Le chanteur au look androgyne est alors dans une période creuse. Stäubli est sûr qu'il a encore du potentiel. Il croit dans son talent et se laisse convaincre par le chanteur de le financer. Il établit un contrat arrêtant un montant de 120 000 francs. Une somme fixée un peu arbitrairement, mais qu'il estime suffisante pour la production de quatre chansons, et donc la sortie de deux 45-tours. Pour la suite, l'homme d'affaires attend. S'aventurant sur un terrain méconnu, il veut d'abord voir comment ce milieu fonctionne. Il connaît les règles du jeu en vigueur dans les milieux sportif et économique, pas dans la chanson.

D'abord pianiste

Patrick Juvet a vu le jour le 21 août 1950 à Montreux. Il commence très jeune l'apprentissage du piano. Son père tient

un commerce de vente de radios et télévisions. Le petit Patrick se révèle doué. Enfant déjà, il fait des spectacles musicaux dans le jardin familial. De sept à dix-sept ans, il suit studieusement les cours du Conservatoire. A quatorze ans, il compose ses premières chansons. Mais, une fois adolescent, il découvre les Beatles et envisage de laisser tomber la musique classique et le piano. Ses parents parviennent à l'en dissuader, momentanément.

A dix-huit ans, désirant gagner suffisamment pour monter à Paris, il se voit proposer par un ami de faire du mannequinat en Allemagne. Il reste deux ans à Düsseldorf et arrive à Paris en 1970. Il y rencontre son grand amour, celle qui fera décoller sa carrière: Florence Aboulker.

Mais c'est le découvreur de talents le plus réputé de l'époque qui va lui mettre le pied à l'étrier: Eddy Barclay. Grâce à lui, Patrick enregistre son premier 45-tours durant l'automne 1971. Mais c'est en 1972 qu'il acquiert une certaine notoriété. Cette année-là, il compose à la fois le tube de Claude François «Le lundi au soleil» et son premier succès à lui, «La Musica», qui atteint la première place au hit-parade français. Les magazines pour minettes, *Salut*, *Podium* et *Hit Magazine* raffolent de ce type de chanteur. N'oublions pas que c'est l'époque de Ringo, de Mike Brant et de C. Jérôme («Kiss me»).

Ce premier tube de Juvet se vend à plus d'un million d'exemplaires. Il sera même réenregistré en allemand, en italien, en espagnol et en japonais. Sa carrière se poursuit en 1973, année où il représente la Suisse au concours de l'Eurovision avec la chanson «Je vais me marier, Marie». Il parvient à recueillir trois fois plus de points qu'Henri Dès qui représentait la Suisse en 1970.

Les tubes s'enchaînent. Le 5 novembre 1973, on le retrouve pour la première fois à l'Olympia de Paris lors de la célèbre émission «Musicorama» retransmise sur la chaîne de radio Europe 1. Maquillé comme David Bowie dans sa période Ziggy, il fait un triomphe.

Ses cheveux longs et blonds, son look de romantique et ses mélodies populaires lui ouvrent toutes les portes. Mais cette image ne colle pas à sa personnalité. Il décide de prendre sa carrière en main. Après son premier album, «Love» (1973), il donne sa chance à un jeune qui débute aussi et qui participait à ses concerts: Daniel Balavoine. Ce dernier enregistre une chanson sur le deuxième album de Patrick Juvet, «Chrysalide» (1974), ce qui va lui ouvrir les portes de la maison de disques Barclay.

Avec Jean-Michel Jarre

En collaboration avec Jean-Michel Jarre, Patrick Juvet sort un nouvel album à Los Angeles intitulé «Faut pas rêver» (1976). Cette collaboration fructueuse débouche sur un second opusculé, «Paris by night», sur lequel on retrouve les tubes «Où sont les femmes» et «Les bleus au cœur». La consécration est totale. Cet album devient disque de platine.

Jusqu'en 1979, Juvet surfe sur la vague disco qui emporte le monde occidental. Sa chanson «I love America» connaît un succès mondial en grimpant à la première place aux États-Unis comme en Europe. Il se voit décerner treize Disques d'or. Il récidive ensuite avec «Lady night», son deuxième album 33-tours paru en anglais. Ce sont les années des limousines, de la vie nocturne et de l'argent qui coule à flots.

Quand la vague disco retombe, Juvet tente une réorientation musicale en enregistrant des musiques de film, notamment «L'amour des femmes» du cinéaste suisse Michel Sutter. Puis il enregistre, dans les studios du groupe Queen au casino de Montreux, un nouvel album en français, intitulé «Rêves immoraux» (1982), plutôt hétéroclite avec des textes signés Jean-Loup Dabadie et Nicolas Peyrac. Il parvient à en vendre quelque 200 000 copies.

Période sombre

Après dix années de succès quasi ininterrompus, commence alors une période plus sombre qui va durer près de dix ans, durant laquelle Patrick Juvet souffre notamment d'alcoolisme. Ses revenus ont considérablement diminué, même s'il récolte des droits d'auteur conséquents. Cela le pousse à s'exiler à Londres dès 1982 où il enregistre un nouveau disque, «Getting to the heart of me» (1983) avec les producteurs des groupes à succès Imagination et Spandau Ballet. Mais le succès n'est plus au rendez-vous.

Dans une superbe lettre adressée le 3 juin 1987 à Jürg Stäubli, il parle ainsi de cette époque de sa vie: «J'avais tellement de succès il y a sept ans, donc de travail, que j'ai dû m'arrêter pour des raisons de santé, tu le sais. Deux ans après, j'étais prêt à continuer, mais l'argent n'était plus là. J'ai emprunté et j'ai fini par tout vendre, jusqu'à ma propre maison. J'ai continué à (y) croire, car le public aime ma musique. Mais personne ne m'a aidé pour que je m'en sorte une bonne fois.»

En 1984, de passage à Paris, il réalise lui-même un disque en français, «Je tombe amoureux», qui ne grimpera guère

dans les hit-parades. Il tente alors à nouveau l'aventure à Los Angeles où il enregistre un maxi formaté spécialement pour les discothèques: «Thinking with your body» (1985).

Quatre chansons

C'est à cette époque qu'intervient la rencontre à Anzère entre Jürg Stäubli et Patrick Juvet. Dans un premier temps, l'homme d'affaires lui organise deux brefs concerts en le faisant chanter quelques tubes dans le stade du Wankdorf à Berne. Le premier est annulé à cause de la pluie. Le second se déroule avant l'ouverture du match opposant le FC Servette au FC Young Boys le 4 avril 1987. Ce show est immortalisé dans un documentaire réalisé par Michel Dami. Stäubli a financé ce film, dont des images ont été diffusées dans le cadre de l'émission «Mon Œil» en mai 1987.

Outre ce spectacle et comme il s'y était engagé par contrat, Stäubli finance l'enregistrement de quatre nouvelles chansons dans le studio Aquarius à Genève. Ce studio, qui a malheureusement fermé ses portes en 1999, a vu de nombreuses célébrités défiler dans les années quatre-vingt: Catherine Lara, Hugues Auffray, Claude Nougaro, Isabelle Adjani, Constantin, l'acteur Christophe Lambert et plus récemment Phil Collins.

C'est David Richards, l'ingénieur du son du studio d'enregistrement de Montreux, qui met en relation le chanteur originaire du même lieu et une équipe de musiciens professionnels basés à Genève: John Woolloff, Sébastien Santa Maria et Frédérick Michot. Woolloff, qui a enregistré avec Balavoine son dernier album «Sauver l'amour» en 1985 et

devait faire partie de son groupe, se souvient à peine de ces enregistrements: «Je ne sais même pas si ce que nous avons joué est finalement sorti ou pas. Cela étant, je ne regrette rien. Patrick Juvet avait beaucoup d'humour.» Il s'agit des titres «Rêve», «Rien qu'avec les yeux», «It's gotta change» et «Take it out on me».

Enregistrés à Genève

Un contrat est signé entre JS Finance et Patrick Juvet le 16 mai 1987. Jürg Stäubli s'y engage «à financer jusqu'à concurrence d'un montant de 120 000 francs au maximum la production de la bande originale de quatre œuvres». Il est prévu dans ce contrat que «le produit de la vente de la bande originale aux différents distributeurs intéressés servira en priorité et exclusivement au remboursement de la mise de fonds de JS Finance SA». Quant au bénéfice éventuel, il devait être réparti à raison de 20% pour JS Finance et de 80% pour Patrick Juvet.

Un second contrat est signé le 15 juin 1987 à Paris entre JS Finance et la société Thioli Music, dirigée par Bernard de Bosson, l'ancien président de la Warner pour la France. C'est Bernard de Bosson qui est en contact avec Jean Ristori, le patron du studio Aquarius. Le Français dirigeait l'équipe Barclay quand Patrick Juvet a débuté et aujourd'hui, il est administrateur de l'association Les Victoires de la musique.

Stäubli concède à Thioli Music l'exclusivité des enregistrements chantés et musicaux inédits de Patrick Juvet, «sous réserve que Thioli Music vende au minimum 100 000 disques 45-tours par année».

Le premier 45-tours sort le 12 octobre avec en face A la chanson «L'amour avec les yeux» et en face B «It's gotta change», distribué par Ariola/BMG. 3000 affichettes et 3000 cartes postales sont imprimées à cette occasion. Immédiatement, les radios FM et les discothèques réclament des versions longues. De nouveaux enregistrements et remixages interviennent à fin septembre 1987, toujours chez Aquarius à Genève. Une série de reportages photos est réalisée pour assurer au mieux ce nouveau démarrage de la carrière de Patrick Juvet.

La promotion prévue est la suivante: passage à l'émission TV «Sacré Soirée» pour chanter «L'amour avec les yeux» le 4 novembre; émission de radio à RTL le même jour; le 5 novembre, en direct à Canal Plus, ainsi que deux interviews pour *Salut* et *Le Figaro*; le 6 novembre, interview pour l'agence Reuters; le 7 novembre, interview pour le quotidien *Le Monde*; le dimanche 8 novembre, passage en direct à l'émission TV «Face à France» sur TV5; le lundi 9 novembre, enregistrement de l'émission «Chansons amour, chansons toujours» sur M6, diffusée le 11 novembre; le même jour, enregistrement de l'émission «Bains de minuit» de Thierry Ardisson, diffusée sur TV5, programmée le 13 novembre, toujours pour son titre «L'amour avec les yeux»; enfin, le 10 novembre, passage à l'émission «Panique sur le 16» de TF1. Ouf! Les équipes parisiennes de Thioli Music et BMG ne chôment pas.

Euphorie temporaire

L'ambiance est euphorique. «Tous les gens qui travaillent sur la sortie du disque de Patrick sont littéralement survoltés et

enthousiastes. Ne t'imaginer pas que je te fais du cinéma, cela est suffisamment rare dans ce métier pour que je puisse te le signaler et m'en réjouir avec toi», écrit Bernard de Bosson à Stäubli le 1^{er} octobre 1987.

Le second 45-tours sort également chez Ariola/BMG au début 1988 avec les titres «Rêve/Take it out on me». A fin 1987, le partenaire parisien souhaite qu'un nouveau 33-tours soit enregistré d'ici à fin mars 1988. Il est d'ailleurs question un temps de produire l'enregistrement d'un nouvel album aux Etats-Unis. Patrick Juvet met JS Holding en relation avec la société Grand Trine Management, sise à Los Angeles, intéressée à assurer le management du chanteur pour les Etats-Unis. Cette société signale à Stäubli que le producteur américain Jack White souhaite travailler avec Patrick Juvet. Ce dernier est à l'origine du succès d'artistes tels que Laura Branigan.

La discussion ne débouchera sur aucun contrat entre JS Holding et Grand Trine Management. Stäubli tâte le terrain. Finalement, vu le succès relatif des deux 45-tours, il décide de s'en tenir au contrat signé. De toute façon, il a déjà dépensé plus des 120 000 francs prévus initialement. Dans un courrier adressé à Thioli Music à la mi-janvier 1988, il s'explique ainsi: «La façon de travailler du show-business et la mentalité qui n'est pas la même que la nôtre ne nous conviennent pas et afin d'éviter de mauvaises expériences, nous nous permettons de vous faire part de notre décision de renoncer à tout investissement.»

Fin de l'aventure musicale

Patrick Juvet est déçu, mais ne lui en veut pas. Le chanteur lui adresse même une gentille lettre le 28 janvier 1988:

«Mon cher Jürg, Bernard de Bosson m'a avisé de la décision prise par JS Finance de ne plus poursuivre le financement de mes productions après la sortie commerciale du disque «Rêve». Je prends acte de cette décision et regrette que notre collaboration n'ait pu se poursuivre davantage que je le souhaitais. J'ai toutefois éprouvé le plus grand plaisir à accomplir cette partie du chemin en ta compagnie.»

La carrière du chanteur suisse ne parviendra réellement à rebondir qu'au milieu des années nonante. Entre-temps, en 1991, il enregistre un nouvel album intitulé «Solitudes», bien loin des strass du disco. Françoise Hardy, Luc Plamondon et Marc Lavoine viennent apporter leur contribution. Malheureusement, ce disque ne rencontre pas le succès escompté. Difficile de se défaire d'une image d'idole disco. Après une longue décennie de traversée du désert, c'est suite à un concert au Zénith de Paris en 1995 devant 8000 personnes – venues à l'invitation d'une association de lutte contre le sida – qu'il renoue avec le public. Dans la foulée, une compilation de ses plus gros succès lui permet de revenir sur les plateaux de télévision.

Le Ministre de l'Economie

République Française

Paris, le 26 AVR. 1953

Reçu le 28 AVR. 1953

Monsieur,

J'ai été très sensible à la lettre de félicitations et de soutien que vous avez bien voulu m'adresser à l'occasion de ma nomination à la tête du ministère de l'Economie.

Dans la période économique très difficile que nous traversons, la mission qui m'est confiée s'annonce rude et les encouragements qui me sont adressés se révèlent être précieux.

J'aurai plaisir à vous rencontrer en juin prochain au forum de Caux-Montana et dans cette attente je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.

V. Louis Pasteur que les Français ont honoré.

En Vtre foyt.

Edmond ALPHANDERY

Ministre Rég STAUDER
11, rue de la
8-11, rue de la
Case postale 276
CH - 1211 GENEVE 21
SUISSE

Rég STAUDER

COPIE

PALAIS FEDERAL
DEPARTEMENT PUBLIC
DE L'ECONOMIE
Monsieur Jean-Pascal DELAMURAZ
Conseiller Federal
Ministre de l'Economie
3000 Bern

Genève, le 14 janvier 1958

Monsieur le Conseiller Fédéral,

C'est en votre qualité de membre du gouvernement de mon pays que je vous adresse ces lignes.

C'est avec une grande tristesse que j'ai appris aujourd'hui votre démission pour le 31 mars 1956 en qualité de Conseiller Fédéral.

Vous quittez le pouvoir politique après une carrière d'environ 30 ans, dont 14 années en assumant les plus hautes charges de la Confédération Helvétique.

Notre pays perd un homme d'Etat exceptionnel, un Ministre avec un engagement personnel sans égal.

Vous étiez toujours rassurant pour la population et vous avez tenu la barre en gardant le cap pendant les plus grandes turbulences.

Vous avez le sens de l'Etat et le profond respect de ses institutions.

Le peuple suisse va se trouver orphelin.

JÜRGEN STAUBLI

PERSONNEL
REPUBLIC OF SLOVENIA
GOVERNMENT
Monsieur Janez DRNOVSEK
Premier Ministre de Slovénie
Gregorčiceva, 20
61000 Ljubljana

Genève, le 20 mai 1997

Mon Cher Ami,

Je te félicite sincèrement pour ton anniversaire qui a eu lieu le 17 mai dernier. Je te prie de bien vouloir m'excuser pour ce retard, mais comme je ne savais pas si le cabinet était ouvert, j'ai préféré attendre ce jour.

Il est vrai qu'un anniversaire nous inspire à faire le bilan de l'année passée, mais aussi à penser à ce que l'année suivante nous réserve.

La dernière année t'a permis de connaître un nouveau succès lors des élections que tu as gagnées, ainsi que de négocier une coalition gouvernementale dans des conditions difficiles, mais ô combien habilement conclue.

C'est une chance pour la Slovénie d'avoir un homme de ta valeur à sa tête, mais comme tu le sais, la qualité du travail accompli sera reconnue à sa juste valeur une fois que tu aura quitté la fonction, comme cela se produit habituellement.

Je sais que l'année à venir comporte des échéances importantes, particulièrement dans le cadre de l'accord de l'Union Européenne, mais aussi dans les autres domaines et plus précisément dans les relations internationales. Je suis convaincu que tu arriveras comme d'habitude à des résultats excellents pour ton pays.

Je te souhaite à cette occasion tout le bonheur que tu mérites et également la santé, élément indispensable pour mener à bien ta mission si importante.

Permits-moi de te remercier pour ton amitié et le télégramme que tu m'as envoyé lors du décès de ma mère. J'ai été extrêmement touché par ce geste.

J'espère te rencontrer bientôt car j'ai beaucoup de choses à t'expliquer et à te raconter.

Avec toutes mes amitiés.







JEAN-PASCAL DELAMURAZ
COMMISSAIRE

Cher Turg.

Tu te rassure : le porteur que tu as chargé du Cheval-Blanc ne s'est pas laissé détourner et m'a apporté, à bon port, ton précieux fordeau.

Vif merci de contribuer à ma renaissance !

En pensée souvent avec toi et ta famille, ma femme et moi, nous disons nos pensées chaleureuses et notre espoir que les procédures se déroulent enfin clairement.

Amitiés

d'Duchy, ce
2 sept¹⁹ 97.

Jean-Pascal



Dorénavant, on ne parlera plus dans les livres d'histoire du dimanche noir du 6 décembre 1992, mais du 14 janvier 1998, le mercredi noir.

En tant que citoyen, je vous remercie profondément pour votre action politique, économique, mais surtout humaine tout au long de votre carrière.

Mon Cher Jean-Pascal,

Je t'adresse ces lignes en tant qu'ami.

En cette qualité, mes sentiments ont été partagés quand j'ai appris ta démission du Conseil Fédéral.

Ils se partagent entre la tristesse et le soulagement.

Tristesse, parce que je sais combien cette décision a dû être difficile à prendre pour un homme entier comme tu l'es.

Tristesse aussi étant donné les circonstances et les raisons qui t'ont amenés à prononcer ta décision ce matin.

Par contre je suis soulagé, parce qu'enfin tu penses à toi et à tes proches et que ta santé devient enfin prioritaire en rapport de ton sens du service à l'Etat.

Je suis convaincu que tu vaincras la maladie avec la même combativité et le même engagement avec lesquels tu as mené ton activité politique.

Je ne peux et je ne veux pas imaginer qu'il y ait quoi que ce soit qui puisse vaincre un homme aussi résistant et enraciné dans notre terre tel qu'un chêne.

Je te souhaite de tout mon cœur que tu puisses récupérer rapidement pour pouvoir voyager, car nous le savons tous tu ne tiens jamais en place, et pour que tu puisses passer d'interminables heures à sillonner le Lac Léman, que tu aimes tant.

Je me réjouis déjà de te revoir bientôt pour partager une bonne table avec toi et ta famille.

Je t'envoie mes plus fidèles pensées et toute mon amitié.


Jürg STÄUBLI

Luc Matile

Claude Ketterer



A Jürg Stäubli
dont l'esprit d'initiative,
l'inspiration, le tempérament
combatif et la sensibilité
généreuse ... feraient sans
doute merveille à l'Exécutif
municipal qui a tant
besoin de décideurs.

Promoédition, Genève



11. L'union de JS Holding avec la BCGe

172

Nous sommes en 1984. Jürg Stäuli a commencé à prendre ses distances avec la Snifag. Le bureau genevois de cette société de promotion immobilière se porte bien. Elle possède une quinzaine d'immeubles et vend quelque 80 appartements par an. Anton Stiffler lui propose de rester administrateur de cette succursale et engage un autre directeur pour l'opérationnel. Ayant désormais quelques milliers de francs, Jürg fonde JS Holding, doté de 100 000 francs de capital.

IV

La montée en puissance et la chute de JS Holding

Durant les années quatre-vingt, JS Holding – n'oublions pas qu'elle est une holding – s'amuse à acheter et revendre des actifs immobiliers. Et pour gérer ceux-ci, il rachète la Régie Immobilière SA, une petite régie genevoise. A l'époque, il déclare à propos de cet achat: «Financièrement, ce n'est pas intéressant. Au mieux, on couvre ses frais. N'empêche, je suis à la recherche d'autres régies de ce type et prêt à accepter des mandats de gestion pour d'autres immeubles que les miens.» (L'Hebdo du 16 août 1984).

D'autres promoteurs et hommes d'affaires vont eux aussi être tentés d'acquérir des régies. Marco Baciocchi y parviendra plus tard dans la seconde moitié des années nonante. Avec de l'argent récupéré de la Banque Cantonale de Genève, il reprendra alors les actions de la Régie Julliard.

Avec le recul, il nous confie à propos de cette période de sa vie: «L'immobilier, ça ne m'excite pas vraiment. Cela ne représente aucun défi intellectuel, d'ailleurs n'importe qui en faisait. Comme je n'avais pas d'argent, j'en ai fait par nécessité.

11. L'union de JS Holding avec la BCGe

Nous sommes en 1984. Jürg Stäubli a commencé à prendre ses distances avec la Stifag. Le bureau genevois de cette société de promotion immobilière se porte bien. Elle possède une quinzaine d'immeubles et vend quelque 80 appartements par an. Anton Stiffler lui propose de rester administrateur de cette succursale et engage un autre directeur pour l'opérationnel. Ayant désormais les mains libres, Jürg fonde JS Holding, doté de 100 000 francs de capital.

Durant les premières années, le jeune homme – n'oublions pas qu'il n'a que 27 ans lorsqu'il fonde son holding – s'amuse à acheter et revendre des actifs immobiliers. Et pour gérer ceux-ci, il rachète la Régie Immobilière SA, une petite régie genevoise. A l'époque, il déclare à propos de cet achat: «Financièrement, ce n'est pas intéressant. Au mieux, on couvre ses frais. N'empêche, je suis à la recherche d'autres régies de ce type et prêt à accepter des mandats de gérance pour d'autres immeubles que les miens.» (*L'Hebdo* du 16 août 1984).

D'autres promoteurs et hommes d'affaires vont eux aussi être tentés d'acquérir des régies. Marco Baciocchi y parviendra plus tard dans la seconde moitié des années nonante. Avec de l'argent récupéré de la Banque Cantonale de Genève, il reprendra alors les actions de la Régie Julliard.

Avec le recul, il nous confie à propos de cette période de sa vie: «L'immobilier, ça ne m'excite pas vraiment. Cela ne représente aucun défi intellectuel, d'ailleurs n'importe qui en faisait. Comme je n'avais pas d'argent, j'en ai fait par nécessité.

Grâce à cela, j'ai pu faire ce dont j'avais envie: acheter des entreprises et les restructurer.»

Tenant de se définir, il affirme ne pas être un gestionnaire: «Mon truc, c'est de résoudre des dossiers difficiles, de négocier ou encore d'opérer des montages financiers. Une fois que l'entreprise est restructurée, je m'en lasse. Je passe alors à autre chose.»

L'arrivée dans les médias

Les choses sérieuses débutent en 1988. Après avoir tâté du cinéma par le biais d'Alpha Films (chapitre 9) et à la chanson avec Patrick Juvet (chapitre 10), le jeune loup de l'immobilier dévoile sa fascination pour les médias. A peine l'année est-elle commencée que la presse annonce sa reprise d'une part du capital de Radio Plus.

Le 16 janvier 1988, il rencontre l'ensemble des collaborateurs de la station à la mode pour se présenter. Un participant à la réunion se souvient: «Il nous a laissé entendre qu'il désirait nous donner plus de moyens. Pour nous, après quatre ou cinq mois de doute et de questions à propos d'une vente éventuelle, ce fut un soulagement. Le courant a passé. Toute l'équipe est repartie gonflée à bloc, très motivée.» (*Tribune de Genève* du 18 janvier 1988). Cette radio devance alors Radio Lac au niveau du taux d'écoute.

Continuant sur sa lancée, son nom surgit dans l'épopée d'une nouvelle chaîne TV: «Canal Europe Mont-Blanc». Aux côtés des deux promoteurs du projet, André Campana et Christian Debois-Frogé, détenteurs de 30% du capital de départ fixé à 20 millions de francs français, on retrouve

Jürg Stäubli avec une participation de 11%. Les autres investisseurs se nomment Pierre et Vacances, le célèbre groupe de villages de vacances, la Caisse de Dépôts et de Développement, le Crédit Agricole ou encore la Lyonnaise de Banque.

Cette nouvelle chaîne décroche son autorisation d'émettre le 17 juin 1988 de la part de la Commission nationale de la communication et des libertés, un organisme gouvernemental français instauré en 1986. Cette chaîne régionale existe toujours aujourd'hui, après avoir connu trois crises. Elle a déposé son bilan en juin 1993, avant de renaître en janvier 1994 sous le nom de «TV 8 Mont-Blanc» grâce aux riches industriels français René et Robert Bianco, jusqu'à sa cessation d'activité le 31 juillet 1997. Ceux-ci avaient vendu à Elf pour 8 milliards de francs français leur société d'importation et de distribution de produits pétroliers.

Depuis le 23 octobre 2000, cette chaîne de télévision a fait son retour avec l'appui financier des conseils généraux de Savoie et de Haute-Savoie. Bref, Stäubli n'aura pas gagné un centime dans cette aventure télévisuelle, juste l'excitation de participer à un projet innovant.

Mauvaises expériences

Avec l'hebdomadaire gratuit *Jeudi Sport & Loisirs*, distribué à partir du 10 novembre 1988 dans les boîtes aux lettres genevoises, cela ne sera guère mieux. Tiré à 208 000 exemplaires, ce journal d'une cinquantaine de pages fait la part belle aux sports (y compris les moins médiatiques), à la culture (cinéma et expositions), aux loisirs (voyages et collections) et aux femmes (mode). Pourquoi un tel hebdomadaire? «Le créneau

existait, je connaissais et appréciais Jean-Jacques Rosselet, aujourd'hui rédacteur en chef de *Jeudi Sport & Loisirs*. Tout s'est décidé très rapidement et le bébé est né en septante jours», déclare-t-il alors (24 Heures du 11 novembre 1988).

Lors du lancement de son «bébé», le nouveau patron de presse ne fait pas les choses à moitié. Une fête est mise sur pied à la patinoire des Vernets, à l'époque où il préside le club de hockey Genève-Servette.

Il se donne dix ans pour sortir des chiffres rouges. Finalement, la parution cesse trois ans plus tard, à fin septembre 1991. La crise de la pierre est passée par là, et avec elle la fermeture du robinet de l'argent facile qui alimentait la totalité des activités de JS Holding. La baisse du volume publicitaire ne parvient pas à compenser la progression du lectorat.

Alors que le magazine *L'Illustré* sort en septembre 1988 un dossier sur «l'empire Stäubli», évaluant sa fortune à 500 millions de francs, l'homme d'affaires est courtoisé par la Caisse d'Epargne. «Nous avons réalisé un bénéfice de 1,5 million de francs. Je faisais mon petit bonhomme de chemin», se souvient-il.

Il est convié début 1989 à déjeuner dans un restaurant de Chambésy par les dirigeants de la Caisse d'Epargne de Genève. Marc Fues, son directeur, est bien évidemment présent. Ce dernier exprime le souhait que la CEG entre en affaire avec JS Holding. Lors de ce déjeuner, Marc Fues lui aurait promis un certain nombre de facilités: qualité de service, rapidité.

Suite à ce déjeuner, Stäubli prépare quelques dossiers et commence à travailler avec la CEG. Il s'agit de financer l'acquisition d'entreprises. Des investissements massifs sont effectués tout au long de l'année 1989. Citons à ce propos le groupe d'entreprises regroupées autour de Peralco.

La Caisse d'Epargne devient actionnaire

Il faut se souvenir qu'à fin 1988, JS Holding est doté d'un capital-actions de 8 millions de francs et que Jürg Stäubli en est le seul actionnaire. Alors qu'il a 40 millions de francs d'engagements auprès de la CEG, ses dirigeants lui proposent une nouvelle structure. Le directeur général lui aurait déclaré être prêt à lui mettre 41 millions de francs à disposition à titre personnel. En échange de quoi, Jürg peut procéder à une augmentation du capital-actions de JS Holding de 9 à 50 millions. L'octroi du prêt – de 40 861 593 francs pour être précis – est confirmé par écrit le 13 décembre 1989. Ce prêt est soumis à un intérêt de 7,75% l'an.

En contrepartie de l'octroi de ce prêt, la CEG reçoit en nantissement l'intégralité du capital-actions de JS Holding représenté par un certificat d'actions au nom de Jürg Stäubli endossée en blanc. «Cela évitait que la CEG devienne juridiquement actionnaire et doive l'inscrire dans ses comptes», analyse Stäubli. Par ailleurs, une clause du contrat prévoit qu'un représentant de la CEG soit nommé au sein du conseil d'administration de JS. Le 22 décembre 1989, Claude Widmer, alors directeur de la division commerciale de la CEG, entre au conseil d'administration de JS Holding.

La CEG a l'exclusivité des financements. C'est seulement lorsque la CEG refuse un prêt que JS Holding peut contracter un emprunt ailleurs.

Pourquoi Jürg Stäubli accepte-t-il de céder le contrôle de son «jouet»? «Il y a le défi personnel: est-ce que je veux jouer seul dans un petit bac à sable ou est-ce qu'il est plus intéressant d'évoluer dans un grand bac, même si je ne suis pas tout seul? J'ai choisi la seconde solution. Le défi était beaucoup plus intéressant.»

Le second élément est purement financier. «En fin de compte, est-ce que je veux la totalité des bénéfices d'une petite structure ou une partie des profits d'un groupe bien plus puissant? D'où mon exigence qu'en cas de vente j'obtienne 50% des profits.»

Aujourd'hui, avec le recul et malgré les déboires rencontrés par la suite, l'homme n'a aucun regret: «Il aurait fallu être stupide pour ne pas faire cette affaire. Le directeur général de la Caisse d'Epargne, Marc Fues, était dévoré par l'ambition. Il voulait que sa banque soit numéro un sur la place de Genève.»

Sans juger de la véracité de ces affirmations, notons que le total du bilan de la CEG progresse lentement entre 1980 et 1986 où il a atteint 3,463 milliards de francs. Puis il grimpe plus rapidement: 4,023 milliards en 1987 (+ 16,2%), 4,762 milliards en 1988 (+ 18,4%), 5,426 milliards en 1989 (+ 13,9%), 6,318 milliards en 1990 (+ 16%)!

Concurrencer Gesplan

Comme de nombreuses banques alors, la CEG est séduite par le concept de banque industrie, très à la mode à l'époque. Son conseil d'administration adopte à l'unanimité en septembre 1990 un concept intitulé «Horizon 1995», qui propose de «soutenir les activités de notre canton et de fidéliser notre clientèle, tout en nous permettant d'obtenir d'autres affaires».

On peut aussi penser que, dans la tête de certains dirigeants de la CEG, c'est également une façon de rivaliser avec la société de capital-risque Gesplan, initiée par la Banque Hypothécaire du canton de Genève (BCG). D'autant que les administrateurs

de la CEG n'ont pas voulu participer financièrement à Gesplan. Entre autres exemples de cette volonté affichée plus ou moins publiquement, citons Sofinder. En juin 1991, le comité de banque de la CEG, soit en quelque sorte le bureau réduit du conseil d'administration, décide de doubler sa participation dans la société Sofinder SA. La banque détient désormais 25% du capital. «L'objectif est d'aider, au niveau de leurs fonds propres, ceux de nos clients qui souhaitent s'installer dans la région Rhône-Alpes par acquisitions, fusions ou joint-ventures», déclare Marc Fues en séance du conseil d'administration de la CEG le 24 juin 1991.

La méthode retenue par la CEG a pour avantage de lui permettre d'agir sur le plan industriel, sans avoir à bloquer une trop grande partie de ses fonds propres pour couvrir le risque lié aux activités en question.

Dans le cas qui nous intéresse, JS Holding, la CEG a acquis 10 000 actions nominatives au prix de 200 francs chacune par contrat du 29 juin 1990. Suite à cette prise de participation, la banque détient 2% du capital-actions de JS Holding. Les 38,86 millions restants sont prêtés à Stäubli. Relevons que le règlement interne de la Caisse d'Epargne autorise justement le comité de banque à prendre des participations jusqu'à un montant de 2 millions de francs sans avoir de comptes à rendre au conseil d'administration.

Vieille rumeur démentie

Des rumeurs insistantes courent alors à Genève affirmant que Jürg Stäubli a des relations privilégiées avec certains hauts responsables de la banque. Ensemble, ils partageraient des

soirées en charmante compagnie dans une suite de l'Hôtel Président-Wilson louée à l'année par le promoteur. «C'est absolument faux!» jure le Genevois d'adoption.

«La motivation de Marc Fues était tout autre. Elle était de réaliser certaines de ses ambitions, notamment grâce à moi. Pour s'en convaincre, il n'y a qu'à relire la stratégie telle que définie dans la brochure <Horizon 1995> publiée en 1990», assène avec vigueur le «fils d'épicier».

La CEG a-t-elle pratiqué de la sorte uniquement avec JS Holding et Sofinder? Le financier pense que non. D'après nos recherches, la banque aurait procédé ainsi en France, notamment dans l'Ain en prenant 10% du capital d'une société, Sobrena, réalisant un chiffre d'affaires de 50 millions de francs suisses, active dans l'import-export de bois. Citons encore l'acquisition de 10 000 actions au porteur de la société CiCom, mentionnée dans un procès-verbal du conseil d'administration de la CEG courant 1989 également.

Le rôle de Fues

Aujourd'hui, avec le recul, Jürg Stäubli se pose un certain nombre de questions. Marc Fues a dû faire avaliser à son comité de banque l'achat de 2% de JS Holding, lequel était présidé par Guy Fontanet. Mais le plus dur fut, semble-t-il, de convaincre le conseil d'administration de la CEG, dans lequel siégeait notamment la socialiste Micheline Calmy-Rey, amenée à devenir bien plus tard conseillère fédérale. A ce propos, relevons que, lors de la séance du conseil d'administration de la CEG du 24 septembre 1990, deux administrateurs ont fait protocoler leur opposition à cette prise de participation:

l'avocat Jean-Pierre Jacquemoud (on peut lire: «Il insiste sur le risque encouru par la banque lorsqu'elle participe à la gestion d'entreprises et estime que notre établissement ne dispose pas du personnel compétent nécessaire») et justement Micheline Calmy-Rey («notre coopération avec JS Holding SA n'obtient pas son approbation»).

Une année plus tard, Jean-Pierre Jacquemoud récidive. Afin de bien marquer son opposition à cette prise de participation, il écrit un courrier au président de la CEG, l'ancien conseiller d'Etat Guy Fontanet: «Comme vous le savez, j'avais fermement manifesté ma désapprobation lorsque j'avais appris que la CEG avait pris une participation dans la société JS Holding, notamment en raison des conflits d'intérêts possibles entre la qualité d'actionnaire et la fonction de prêteur de la CEG, du caractère compliqué et non transparent des affaires de M. Stäubli, ainsi que de sa réputation.»

A ce propos, relevons que l'homme d'affaires remuant avait organisé peu auparavant, le 8 juillet 1991, une conférence de presse afin de «présenter publiquement JS Holding, ses structures, sa stratégie et ses résultats». De plus, JS Finance Canada, la société qui chapeaute les actifs canadiens de l'homme d'affaires bernois, entame sa cotation à la Bourse de Montréal, à l'occasion de l'émission de 2 millions d'actions. Ses activités dans ce vaste pays vont du hockey sur glace aux pâtes alimentaires, des vélos aux embryons bovins en passant par un projet de construction d'un World Trade Center au Québec. La CEG accepte de financer les investissements effectués au Canada pour une somme d'environ 10 millions de francs.

Les représentants de la Banque cantonale au sein de JS Holding, soit Claude Widmer et Roland Soldati, ainsi

qu'Alain Maulet, directeur adjoint au service des crédits, se sont rendus à tour de rôle au Canada pour aller vérifier l'usage des fonds en question.

Mais ce qui fâche M^e Jacquemoud, c'est aussi «la fermeture du journal *Jeudi Sport & Loisirs*, qui a laissé quelques millions de pertes». Seize journalistes restent sur le carreau. On parle d'une perte de 9,5 millions de francs. Durant l'été 1992, le magazine économique *Bilan* tire une salve sur celui qu'il surnomme «le bluffeur de Monaco». Un procès suivra, qui débouchera sur un verdict à l'amiable.

Peu après, conjoncture oblige, on apprend que l'introduction en Bourse de JS Holding est repoussée, mais surtout que Pierre Arnold est nommé à la présidence du holding en remplacement de Jürg Stäubli à la demande de la Caisse d'Epargne. Stäubli fait aussi venir l'ancien conseiller national valaisan Pierre de Chastonay dans le conseil de JS Holding.

Nouveau contrat

Le 30 juin 1993, la CEG a conclu avec Jürg Stäubli un nouveau contrat, intitulé «prêt partiaire», par lequel le crédit original est augmenté à 79,75 millions de francs, avec un intérêt de 0,5%. Ce montant est destiné, d'une part, à rembourser le premier prêt octroyé en 1989 par la CEG, y compris les frais et intérêts, à concurrence de 50,05 millions de francs, et, d'autre part, à transférer la somme de 27 millions de francs en faveur d'un compte au nom de JS Holding, sous la forme d'un nouvel emprunt par Jürg Stäubli. A la suite de la fusion de la CEG et de la Banque Hypothécaire du canton de Genève, un contrat de prêt partiaire a de nouveau été conclu le 2 septembre 1994

entre la BCGe et le brasseur d'affaires. Les conditions de ce prêt sont identiques, excepté le montant qui passe à 80 millions de francs.

A cet égard, Stäubli précise que, parallèlement à ce contrat, il aurait conclu séparément un accord écrit (et secret) avec M. Fues, pour la BCGe, portant sur la répartition des risques en cas de pertes. Cet accord confirmerait des conventions orales qui auraient été conclues entre M. Fues et Stäubli. En substance, ce prétendu accord prévoit qu'en cas d'échec des investissements, la banque assumerait l'essentiel des pertes. Selon cet accord secret, le risque pris en charge par Jürg Stäubli serait de 1% à 5% du montant total du prêt partiaire (soit 80 millions de francs) et le pourcentage définitif dépendrait des circonstances et de la situation financière de Jürg Stäubli. Ce dernier ajoute que l'accord secret aurait été déposé en un seul exemplaire, dans une enveloppe scellée dans le coffre de la BCGe. Vrai ou faux? Toujours est-il que «les enquêtes n'ont pas permis d'établir l'existence d'un tel document», comme l'indique sobrement la sentence arbitrale rendue le 21 juin 2000 par M^e Chappuis.

Le rôle de Fues

Les médias, notamment, se sont toujours interrogés sur le rôle exact joué par le directeur général de la Caisse d'Epargne, Marc Fues. Sans qu'aucune réponse satisfaisante n'émerge à ce jour. De son côté, sans pouvoir prétendre à être totalement objectif dans ce dossier, Jürg Stäubli s'exprime à ce propos: «Je pense que le comité de banque n'a pas eu connaissance des accords confidentiels. Il n'y a pas un crédit qui ne soit pas

passé par Fues, qui ensuite le présentait au président du comité des crédits, Guy Fontanet. L'ancien conseiller d'Etat a signé tous les protocoles de crédit me concernant.»

Et l'entrepreneur d'affirmer encore: «Nous avons souvent pris des décisions au sein de JS Holding sur la demande expresse de la banque. Elle nous suggérait de faire telle ou telle acquisition. Ces souhaits étaient émis soit par Marc Fues, soit par les représentants de la CEG au sein du conseil de JS Holding. Ils donnaient aussi leur avis sur les engagements des cadres au sein de JS Holding.» A ce propos, il est vrai que la lecture des procès-verbaux d'un certain nombre de séances du conseil d'administration de JS Holding tend à corroborer cette affirmation.

Le flamboyant entrepreneur cite le cas de l'entreprise genevoise Miazza, active dans la construction. «Nous avons traité avec les liquidateurs. La reprise fut un choix stratégique car elle travaillait avec beaucoup de communes et notamment Bernex. Ce sauvetage avait une connotation politique», assène Stäubli.

Une chose est sûre: l'amitié et les réseaux doivent être pris en compte quand on essaie de comprendre le déroulement de certaines affaires. Dans le cas de Miazza, nous savons que feu le secrétaire général de Bernex faisait partie d'une sorte de «loge maçonnique» regroupant notamment Marc Fues, René Curti, devenu le numéro deux de la BCGe, et M^e Carlo Poncet.

L'œil de Tamarcaz

Au sein du conseil de JS Holding, les représentants de la CEG furent successivement: Claude Widmer seul, puis Claude

Widmer et Roland Soldati, puis Roland Soldati seul, puis Roland Soldati et Bernard Tamarcaz dès avril 1992, puis Claude Widmer et Bernard Tamarcaz avant que ce dernier démissionne. Ce dernier est le seul qui n'a jamais été employé par la banque.

Ce Valaisan d'origine, installé à Genève depuis 1967, est ce que l'on nomme un consultant. Il est inscrit au registre du commerce comme spécialiste du conseil en gestion d'entreprises. Auparavant, il fut durant une quinzaine d'années directeur général de Martini & Rossi SA à Meyrin. Il avait été en charge de la restructuration de la Cave de Genève, une grosse casserole de la CEG.

Dans le cadre de JS Holding, Bernard Tamarcaz est mandaté par la banque pour exécuter et présenter les budgets des sociétés du groupe JS. Il a encore pour mission de contrôler le bon fonctionnement du système de reporting et de «veiller à la remontée financière jusqu'à la Banque Cantonale de Genève des bénéfices générés par les diverses sociétés du groupe».

La banque prélève 20 000 francs par mois sur le compte de JS Holding et reverse dessus 10 000 francs à Tamarcaz, auxquels s'ajoutent le remboursement de ses frais.

En ce qui concerne les sociétés actives dans la construction dans le canton de Vaud, il existait un accord entre la BCGe et la BCV.

Quel bilan Jürg Stäubli tire-t-il de sa collaboration avec la CEG, intégrée après la fusion avec la Banque Hypothécaire dans la BCGe? «Si l'on met de côté la fin de notre relation en 1997, cela s'est très bien passé. Sans problème.»

12. La Fonderie de Fribourg

Parmi les actifs de JS Holding n'ayant rien à voir avec le secteur de la construction, il y a la Fonderie de Fribourg. Fondée en 1939 par trois familles fribourgeoises de renom – les familles Sieber, Gougain, Delabays – et Louis Guigoz, le fils de l'inventeur du célèbre lait en poudre, elle possède encore son activité industrielle: la fabrication de fonte de fer, de quelque nature que ce soit. JS Holding met la main sur 21% du capital en avril 1988, pour la somme de 1,9 million de francs. Puis, progressivement, JS Holding se procure le reste des actions. Cela lui coûte globalement environ une dizaine de millions de francs, intérêts non compris.

En 1988, les Chemins de Fer Fédéraux sont l'un des principaux clients de la Fonderie et détiennent également 33% des actions. Elle est spécialisée dans la fonte de fer, utilisée entre autres pour permettre aux trains de freiner, un produit qui s'use énormément.

Tout irait pour le mieux dans le meilleur des mondes si l'usine n'était pas aussi polluante. Les rejets atmosphériques sortant des cheminées en plein centre de Fribourg sont 57 fois supérieurs aux nouvelles normes émises par la Confédération. Une mise aux normes avait été devisée à 10 millions de francs. Autre possibilité: reconstruire l'usine ailleurs.

Troisième solution: vendre ou fusionner l'exploitation avec un concurrent. «Ce qui coûte cher, ce sont les moules. L'idée était de céder les moules et la clientèle, d'autant plus qu'il existait alors une surcapacité de production dans la région, avec la magnifique fonderie Von Roll de Moudon», résume Jürg Stäubli.

Accord trouvé à Fribourg

C'est dans ce contexte que la décision est prise en janvier 1989 de vendre l'exploitation et la clientèle aux Fonderies de Moudon. Quant au site, l'objectif est de démolir les bâtiments et d'y construire des bâtiments commerciaux et de logement. Les démarches débutent en 1989. La Ville de Fribourg fait réaliser une étude d'urbanisme sur tout le périmètre de la gare et le long de la route des Arsenaux. «Notre premier projet a été refusé par la Ville car nous voulions mettre une coupole en verre pour couvrir la cour intérieure.»

Il s'agit désormais d'une opération menée par Jürg Stäubli à titre personnel. Ce dernier l'a rachetée à JS Holding lorsque celui-ci a cédé la majeure partie de ses actifs à une société de portage appartenant à la Banque Cantonale de Genève, Varilor. A fin octobre 2003, il a vendu les terrains et le projet clés en main à la Banque Cantonale de Fribourg (ex-BEF). «J'ai toujours été un entrepreneur, pas un promoteur», insiste-t-il. La société Fonderie de Fribourg a, quant à elle, été mise en liquidation, faute d'actifs.

Actuellement, les promoteurs en sont au moins à leur quatrième projet. Il s'intitule «Medium Centre» et prévoit la réalisation de 26 logements, 2500 m² de surfaces de bureaux, 1800 m² de surfaces commerciales, 3000 m² de dépôts et de caves et un deuxième sous-sol doté de 180 places de parking. Le tout pour un coût de construction estimé à environ 53 millions de francs. Mais Medium Centre est toujours en attente de son autorisation de construire. Seule l'autorisation de démolir a été délivrée à ce jour.

«Imaginez le coût des intérêts sur l'achat des terrains voici quinze ans! Il s'agissait d'un des plus gros crédits de la

Banque de l'Etat de Fribourg (BEF). Nous avons pu négocier un moratoire des intérêts dès 1995.» Cette opération lui aura finalement coûté 500 000 francs, versés de sa poche. Si le Tribunal fédéral administratif avait été implanté à Fribourg, comme cela était envisagé, Medium Centre aurait eu de fortes chances de l'accueillir.

Equilibriste

Toujours sur Fribourg, Stäubli est également à l'origine du complexe des «Portes de Fribourg», situé à Granges-Paccot, à la sortie nord de la ville. Dans une première phase, avec ses partenaires, il revend une partie des terrains à Conforama. Puis huit bâtiments octogonaux sont érigés, destinés à accueillir des activités administratives. Le siège de JS Holding s'y installe alors. Le prix de revient est d'environ 30 millions de francs.

«Nous avons signé un contrat d'entreprise générale avec un paiement en une fois. Deux mois avant l'achèvement du chantier, nous n'avions encore signé avec aucun locataire. J'ai pris contact avec le responsable de la Caisse de pensions du personnel de l'Etat de Zurich pour lui vendre les murs du complexe. Il était intéressé à condition que 50% des surfaces soient louées, au minimum.»

Pour ce faire, il prend contact avec les conseillers d'Etat Roselyne Crausaz et Félicien Morel. «J'ai pu les convaincre que l'Etat de Fribourg signe un bail pour vingt ans pour la moitié des surfaces. Cela posait néanmoins des problèmes d'accessibilité. Il a fallu créer une ligne de bus qui desserve cette région.» L'Etat y a installé diverses entités de l'Université de Fribourg, dont l'Institut du fédéralisme.

A fin novembre 1991, Stäubli n'a pas encore de financement pour les Portes de Fribourg. L'Etat de Zurich ne lui a pas encore dit oui. Il doit trouver des excuses pour reporter le paiement. C'est finalement entre Noël et Nouvel-An que Jürg Stäubli reçoit l'accord définitif de la Caisse de l'Etat de Zurich. La signature et le paiement interviennent le 6 janvier 1992. La vente est fixée à 34 millions de francs, ce qui permet de dégager une marge de 4 millions. «Si cela n'avait pas été vendu, nous aurions dû enregistrer une perte d'un million de francs par année. Comme quoi, je sais bien gérer le stress», affirme le financier remuant.

Jürg Stäubli a d'ailleurs passé commande en 1990 d'une sculpture au célèbre André Bucher, le spécialiste du mariage entre le métal et la lave. Elle s'intitule «L'équilibre» et est placée devant le siège de JS Holding à Granges-Paccot. L'homme y voit le reflet de son humour.

C'est la première étape. Puis il revend le reste des terrains avec les projets. Aujourd'hui, on y trouve notamment un McDonald's, le Forum de Fribourg (une salle de concerts) et l'unique casino de la région, exploité par le géant français Accor depuis le printemps 2003.

13. Une convention qui peut surprendre

Au sortir des folles années de l'immobilier à la fin des années quatre-vingt, la Banque Cantonale de Genève (BCGe) n'a d'autre choix que de trouver des arrangements avec ses plus gros débiteurs. Elle ne dispose pas d'assez d'argent pour passer par pertes et profits les prêts «perdus» dans des opérations pas rentables.

Pour ce faire, un certain nombre de conventions «secrètes» sont passées entre la banque et les clients concernés. Puis ces documents sont déposés dans des coffres, notamment ceux du notaire Jean-Luc Ducret, qui n'est autre que le frère du président d'alors de la banque, Dominique Ducret.

Bien qu'il ne soit pas l'un des plus gros débiteurs de la BCGe, Jürg Stäubli dispose de la sienne. C'est d'ailleurs la seule à avoir été rendue publique à ce jour. Non pas que les dirigeants de la banque l'aient souhaité, mais parce qu'un journal, la *Tribune de Genève*, a réussi à se la procurer.

Dans son édition du 23 septembre 1998, ce quotidien titre «La Banque Cantonale de Genève prête à brader 80 millions de francs».

Selon cette convention, Jürg Stäubli reconnaît être débiteur de la BCGe pour un montant de 80 millions de francs. A l'échéance des huit reconnaissances de dettes, il peut racheter sa dette pour seulement 800 000 francs, soit 1% du total.

Sauver les emplois

Pourquoi une telle générosité? Ici, deux versions totalement divergentes cohabitent, sans que l'on sache où se cache la vérité. Selon Marc Fues, «M. Stäubli nous a soumis au chantage suivant: <Je m'oppose à tout transfert des actifs de JS Holding à la société Varilor si nous ne trouvons pas une solution pour les 80 millions.> Et plus le temps passait sans que nous ayons trouvé un arrangement, plus les derniers actifs étaient pillés. Nous avons dès lors mis sur pied une convention approuvée par les autorités compétentes de la banque qui prévoyait effectivement la signature de huit reconnaissances de dettes. Quatre pouvaient être achetées par M. Stäubli pour 100 000 francs chacune, tandis que les quatre dernières pourront l'être à un prix qui reste à fixer, mais qui sera plus près du montant originel que de 100 000 francs.»

Le banquier ajoute encore: «Je rappelle que, dans cette opération, il s'est agi prioritairement de sauver les places de travail. Les informations recueillies durant l'enquête nous ont permis de conclure que Stäubli ne disposait plus de moyens lui permettant de nous rembourser. De toute façon, les procédures engagées nous amèneront à recueillir des actes de défaut de biens.»

La version de Stäubli est tout autre. Il prétend que cette convention entérinait la prétendue convention secrète et visait à lui permettre de ne pas subir de dommage additionnel du fait de l'investissement consenti par la BCGe dans JS Holding et à garantir le rétablissement de sa situation financière: «Le montage financier prévu par la Caisse d'Épargne à l'automne 1989 impliquait que je devenais débiteur de la banque de

80 millions. Ce qui n'était évidemment pas acceptable pour moi, vu le partage des bénéfices et les risques à assumer. J'avais convenu avec M. Fues que ce serait la banque qui assumerait le risque en cas d'échec des investissements à effectuer. M. Fues insistait sur le fait qu'il fallait que j'aie également quelque chose à perdre. Nous avons donc convenu que mon risque serait limité entre 1% et 5% du montant des 80 millions en question, selon les circonstances et ma situation financière à ce moment-là», résume l'homme d'affaires.

Banque humiliée

Convaincue d'avoir été trompée quant à la solvabilité de Jürg Stäubli lors de la signature de la convention en juillet 1997, la banque va tenter de l'invalidier pour «dol», par courrier du 6 octobre 1998. L'homme d'affaires conteste l'existence d'un dol. Auparavant, soit le 3 août 1998, Stäubli avait saisi le Tribunal arbitral sur la base de la clause arbitrale figurant dans la fameuse convention.

Le tribunal en question est uniquement composé de M^e Benoît Chappuis, alors Bâtonnier de l'Ordre des Avocats. Après une enquête poussée menée du 16 mars 1998 au 26 octobre 1999, ce dernier déboute entièrement les conclusions de la BCGe. En date du 21 juin 2000, le Tribunal reconnaît non seulement la validité de la convention les liant, mais il déboute encore la requête de la banque demandant à obtenir un paiement additionnel de 1,4 million de francs.

Le Bâtonnier constate «qu'une erreur peut difficilement porter sur des faits futurs», faisant allusion à l'insolvabilité

de Stäubli dont il est question dans la convention. La banque ne peut invoquer cet argument pour la faire invalider.

A l'audience de comparution personnelle tenue en mars 1999 devant le Tribunal arbitral, Jürg Stäubli fait part de l'existence de nombreuses dettes: 80 millions dus à la BCGe, 4,26 millions à la BCV, 4,2 millions à la Caisse d'Epargne de Thoune, 100 000 francs au Credit Suisse, 250 000 francs à la Banque du Gothard, 3,5 millions à la SBS et 400 000 francs à la banque Paribas. Par ailleurs, sa déclaration d'impôts 1997-1998 indique qu'il déclarait un revenu de 1,68 million pour 2,15 millions d'intérêts des dettes à sa charge.

Dès lors, le Tribunal arbitral abonde dans le sens de Stäubli et relève que cette convention est «particulièrement courte et peu élaborée». En particulier, la notion d'insolvabilité n'est pas définie, de même qu'un «retour à meilleure fortune». Quant à la situation financière de Jürg Stäubli, elle ne fait pas, non plus, l'objet d'un inventaire détaillé.

14. Son contrat de travail

Une fois actionnée, la justice s'est penchée sur le train de vie de Jürg Stäubli et donc sur sa rémunération au sein de JS Holding. Comment le groupe fonctionne-t-il? Rien de très original. On y trouve un directeur pour chaque société et un responsable pour chacun des quatre sous-holdings, soit pour chaque branche d'activité. Un directeur général coiffe le holding, tout d'abord Jürg Stäubli, puis Egon Häfliger.

Un comité directeur fait enfin le lien entre le conseil d'administration et la direction générale, comme au sein de la Banque Cantonale de Genève, par exemple. Ce comité se réunit chaque mois, tandis que le conseil d'administration n'est convoqué que six fois par année. Un rythme des plus usuels à cette époque.

Le contrat de travail de Stäubli a été établi fin 1993 avec JS Holding SA, avant d'être remplacé par un autre. Il traite de la fonction d'administrateur délégué au sein du groupe JS Holding SA et comporte treize pages. Ce sont Pierre Arnold et Pierre de Chastonay qui l'ont signé au nom de JS Holding. Les compétences dévolues et les obligations de l'employé y sont détaillées. Il y est précisé que les investissements, même budgétés, doivent faire l'objet d'une demande de confirmation de la part de l'employé au comité directeur, ce «avant l'engagement définitif si le montant dépasse 250 000 francs». Pour toute opération non budgétée, la même autorisation doit être requise et obtenue du comité directeur, dès et aussitôt que l'engagement qui en résulte atteint 50 000 francs.

Salaire de 20 000 francs

La rémunération de l'administrateur délégué se monte à 20 000 francs bruts mensuels. «Le listing des objectifs et la participation due à l'employé en cas de réalisation de ceux-ci seront réputés chaque année faire partie intégrante du présent contrat», peut-on lire dans ce document.

Comme c'est la coutume, une voiture de fonction est mise à sa disposition. Par contre, les vacances auxquelles il a droit se limitent à quatre semaines par année.

Par ailleurs, un recueil de procédures internes à respecter a été établi dès 1991. L'organe de révision vérifie si ces procédures sont respectées. Cela concerne par exemple le contrôle des débiteurs, ou encore la préparation du budget, ou la prévision de trésorerie. Le recueil couvre également la préparation de la consolidation des comptes du holding, l'établissement d'un cahier des charges et d'une fiche d'évaluation de chaque collaborateur, et même une check-list à suivre lors de chaque acquisition.

15. La chute du groupe JS

A ce jour, à l'entendre, Jürg Stäubli ne sait toujours pas pourquoi la Banque Cantonale de Genève a changé de stratégie à son égard en 1997.

Pour tenter de mieux comprendre la dégradation de leurs relations, revenons au début des années nonante. On s'en souvient: la crise débarque brutalement. Pourtant, 1990 ne sera pas une année si mauvaise que cela pour JS Holding. Elle se boucle sur un boni de 2,7 millions de francs. «Nous avons néanmoins décidé de faire le grand nettoyage et de provisionner d'un coup sur l'exercice 1991 les diverses dépréciations d'actifs sur les participations, les prêts, les risques et les impôts différés futurs et dus», résume l'homme d'affaires. En tout, cela représente un montant de 29,3 millions de francs sur un total de bilan de 298 millions de francs en 1991. Après ces provisions, il reste 39,9 millions de francs de fonds propres. Donc pas de problème.

Parallèlement à cela, «nous nous sommes attelés à prendre des mesures sur le plan opérationnel. Entre 1990 et 1991, nous avons aussi diminué les emprunts bancaires à court terme de 21,4 à 20,3 millions. Les emprunts à long terme sont passés, eux, de 153,8 à 141,4 millions. Et les autres emprunts, non bancaires, de 36,7 à 14,5 millions. Dans un premier temps, nous pensions que cela allait suffire. En 1992, nous avons fini avec une perte de 5,5 millions de francs, mais en inscrivant des charges extraordinaires de 3,5 millions (liées à une provision sur débiteurs de 2,4 millions). Le total du bilan avait été ramené à fin 1992 à 245 millions de francs, puis à 230 millions

à fin 1993. De même, les emprunts bancaires à court terme ont été ramenés à 16,7 millions et ceux à long terme à 122,3 millions. Nous avons réagi très rapidement», commente, chiffres à l'appui, celui qui est aujourd'hui sur la sellette.

La restructuration du groupe s'est poursuivie en 1994. Le total du bilan est alors passé de 230 à 192,5 millions de francs. Les emprunts bancaires à court terme ont encore diminué à 9 millions et ceux à long terme à 104,6 millions.

En 1995, le total du bilan a encore légèrement fléchi à 187 millions de francs. «Nous avons vu que la crise continuait à faire ses ravages et avons inscrit des charges extraordinaires d'un montant de 37,4 millions de francs. Soit 23,3 millions de provisions pour risques (sur les participations nouvellement acquises: WR Construction, Bühlmann Frères SA, Hämmerli et Leysin Holding), 4 millions de pertes de déconsolidation de certaines filiales, 3,6 millions de provisions sur une participation dans une société non consolidée, et environ 6 millions de francs de provisions pour d'éventuelles pertes sur débiteurs. Nos fonds propres ont ainsi été mangés et sont tombés à -2 millions de francs. Pour combler ce trou, la BCGe a accepté de postposer des emprunts pour 25 millions de francs», ajoute Jürg Stäubli. Cela a permis au conseil d'administration de ne pas avoir à avertir le juge comme le prévoit l'article 725 du Code des obligations qui contraint les sociétés à déposer leur bilan lorsque la moitié des fonds propres sont perdus.

Vengeance d'un ex-employé?

Sur ce, le 18 septembre 1996, le procureur général du canton de Genève Bernard Bertossa transmet au juge d'instruction

du canton de Vaud, Jacques Antenen, un lot de documents relatifs à la santé financière des sociétés du «groupe Stäubli», comme l'indique un courrier de la police de sûreté vaudoise dont nous avons pu prendre connaissance.

Ce magistrat y explique «avoir appris par la presse que les sociétés Bühlmann Frères SA et Hämmerli SA à Nyon auraient déposé leur bilan et seraient dès lors en état de faillite; que ces sociétés appartiennent au groupe JS Holding SA avec siège à Fribourg, dont l'animateur et actionnaire principal est Jürg Stäubli; que selon nos informations, le groupe en question serait largement endetté et qu'il ne serait maintenu en vie qu'à la faveur de bilans faisant apparaître des actifs fictifs et grâce à des crédits bancaires importants, notamment de la Banque Cantonale Vaudoise et de la BCGe; que Hans Jäggi, responsable financier du groupe jusqu'en avril 1996, était disposé à parler».

Dans les faits, le président du Tribunal de district de Nyon prononce les faillites de Bühlmann Frères SA et de Hämmerli & Cie SA le 23 septembre 1996. Ce qui explique pourquoi le procès Stäubli se déroule en 2004 à Nyon. Puis, le 31 octobre 1996, son collègue de Vevey prononce la faillite de WR Construction SA, sise à La Tour-de-Peilz.

Sur ce, Jacques Antenen charge la police de sûreté vaudoise d'entreprendre quelques recherches préliminaires «pour déterminer si les organes de ces sociétés du groupe JS Holding ont commis des actes pénalement répréhensibles».

A cela, Jürg Stäubli se défend en accusant Hans Jäggi, qu'il avait renvoyé en avril 1996 pour juste motif. L'employé en question réclame, en plus des deux mois qui lui sont légitimement dus, une indemnité de 120 000 francs, mais Stäubli aura gain de cause devant le Tribunal des prud'hommes. «C'est

cet homme-là qui a pris rendez-vous avec le procureur général Bernard Bertossa. Lors du rendez-vous intervenu avec le procureur, ce dernier lui a remis un lot de documents, lesquels ont été transmis à son collègue vaudois», dénonce l'homme d'affaires. Une chose est sûre, peu après son renvoi de JS Holding, ce Jäggi a envoyé une lettre à Marc Fues dans laquelle il dénonce certaines surévaluations d'actifs, tel que cela ressort d'un procès-verbal d'audition chez le juge Antenen en janvier 1997.

Très fâché, Stäubli affirme qu'un groupe de travail a été mis sur pied en 1996. Il comprend Achille Renaud, le secrétaire syndical SIB à Nyon, un membre du Parti ouvrier populaire et une journaliste, alors active au *Nouveau Quotidien*. «Ils avaient des séances de travail afin de concocter un dossier pour la justice en voulant démontrer que JS Holding n'a pas pris les mesures adéquates», affirme le financier. Il s'agit de prouver que le groupe se trouve en état de surendettement pour plusieurs dizaines de millions de francs.

Pourquoi ce transfert du dossier Stäubli en terres vaudoises? «Bertossa ne voulait pas se brûler les doigts, sans doute à cause du fait que son cousin dirigeait la succursale Bühlmann Frères à Lausanne», analyse l'homme d'affaires.

Le 23 août 1996, la Banque Cantonale Vaudoise résilie toutes les limites de crédit du groupe. Une décision troublante. Le 6 septembre, les administrateurs de JS Holding se réunissent pour décider de liquider WR Construction, Bühlmann Frères et Hämmerli. «Ces sociétés n'étaient pas en état de surendettement. Mais comme on nous avait coupé les vivres soudainement, nous n'avions pas le choix.» L'avocat genevois François Canonica est mandaté pour déposer le bilan de ces trois sociétés.

C'est quelques jours plus tard à peine – n'est-ce qu'une simple coïncidence? – que le procureur général genevois transmet à la justice vaudoise des documents. Sur ce, le juge Antenen ouvre une enquête et interroge Hans Jäggi à de multiples reprises.

«La question se pose quand même: si nous avions versé à ce monsieur les 120 000 francs qu'il nous réclamait, il n'y aurait sans doute pas eu d'enquête.» Toujours est-il que les faillites des trois sociétés en question ont finalement été révoquées depuis lors. Un concordat par dividende a été accepté par tous les créanciers. Ce qui signifie que l'intégralité des charges salariales et sociales a été payée. Le groupe était assaini au niveau de son bilan.

De plus, comme cela a été depuis corroboré par de nombreux témoignages d'anciens cadres de JS Holding, si Stäubli n'avait pas été arrêté, de nombreux projets extrêmement rentables auraient pu être menés à terme. Voici trois exemples tombés à l'eau: la construction d'un World Trade Center à Québec, laquelle était en phase de démarrage, et qui devait rapporter une dizaine de millions de francs; la promotion du quai Perdonnet à Vevey dont la société Surf, du groupe JS, était en charge afin de réaliser un immeuble en PPE. Elle a été reprise depuis par un groupe d'investisseurs locaux regroupés autour de l'ancien syndic Yves Christen. Le contrat d'entreprise générale avait déjà été signé par Surf. Cette opération devait apporter 9 millions de liquidités à JS Holding; enfin, signalons encore l'accord pris par Let Holding afin de devenir actionnaire majoritaire d'Albert Müller AG (un grossiste dans la distribution d'articles de sport) à Zurich à des conditions extrêmement favorables. A partir de fin 1996 environ, Jürg Stäubli est mandaté par la banque pour effectuer des

missions spécifiques, par exemple pour vendre des actifs au Canada. «Quand vous réalisez des actifs dans la hâte, si vous vendez à 50% de la vraie valeur vous vous en sortez bien», observe l'homme d'affaires. Toujours est-il que, dès 1997, la gestion des affaires courantes est reprise par la banque, puis confiée à Varilor.

L'arrestation

Revenons à l'automne 1996. Le juge d'instruction cantonal Jacques Antenen lance son enquête et fait arrêter Jürg Stäubli le 3 décembre 1996 au matin à son domicile. Sa femme est alors enceinte. Elle subit un choc énorme. Quant à sa mère, elle doit être hospitalisée en urgence et décédera quelques semaines plus tard, des suites d'un cancer. «Je n'oublierai jamais cette période», nous confie-t-il en tentant de dissimuler sa rage.

Le juge procède immédiatement à diverses perquisitions. «Ils m'ont arrêté sans m'avoir entendu une seule fois au préalable et sans avoir eu accès aux documents du groupe.» Or, vu la quantité de documents saisis, leur analyse devait fatalement prendre des mois. Il eût semblé logique que le juge perquisitionne au préalable, afin de vérifier si les faits dénoncés par Hans Jäggi sont corroborés. Il n'en a rien été et Stäubli a passé les Fêtes à Bois-Mermet, dont il n'est ressorti que le 22 février 1997.

«Chaque intervenant devra vivre avec sa conscience ce qui s'est passé durant cette période. En cas d'acquittement lors de mon procès ouvert à Nyon en mars 2004, je n'intenterai aucune action en dommages et intérêts à l'encontre du canton de Vaud. Aucun montant ne pourra effacer ce qui s'est passé. L'argent ne ferait que salir la mémoire de ceux qui ont souffert à mes côtés.»

Le 15 novembre 1996, une séance du conseil d'administration de JS Holding est prévue. On peut lire au procès-verbal de cette dernière les éléments suivants: Stäubli indique avoir eu une entrevue avec Marc Fues, lequel l'a assuré du soutien de la BCGe. Cependant, la banque demande une étude visant une restructuration durable de JS Holding. Il est convenu de tenir une nouvelle séance le 2 décembre. Il est encore indiqué que Stäubli a demandé à toutes les instances concernées que le nécessaire soit fait pour effectuer le décompte et le paiement des charges sociales des trois sociétés citées ci-dessus.

Le 2 décembre, les membres du conseil de JS Holding se rencontrent avant une convocation auprès de l'Office des poursuites de Nyon. Ce dernier mandate une fiduciaire d'Echallens, un certain Michel Favre, pour gérer la liquidation de WR Construction SA, Bühlmann Frères SA et Hämmerli & Cie SA. Suite à son arrestation le lendemain, une séance est convoquée en urgence le 8 décembre, avec les administrateurs du groupe, mais aussi le directeur Egon Häfliger, les représentants du réviseur Arthur Andersen (Véronique André et Martin Scrivens), des représentants de la BCGe (Marc Fues, Gérard Fonjallaz, Alain Maulet et Corinne Mory) et l'avocat de Jürg Stäubli (M^e François Canonica).

La réunion du 8 décembre

Moins d'une semaine après l'arrestation de Jürg Stäubli, les administrateurs se retrouvent en urgence le dimanche 8 décembre. La séance dure deux heures et est essentiellement

consacrée à un exposé de Marc Fues sur la stratégie de la BCGe quant au devenir du groupe. Notons qu'elle se déroule dans les locaux de la banque.

Marc Fues propose lui-même à l'assemblée un projet de communiqué de presse. A partir de ce jour-là, ce sont les représentants de la banque, soit Claude Widmer, Gérard Fonjallaz et Alain Maulet, qui prennent ouvertement les rênes de la gestion du groupe.

En bref, si la BCGe veut mettre les sociétés contenues dans JS Holding dans une autre entité pour des raisons «médias-tiques», personne au sein du conseil d'administration de JS Holding ne s'y opposerait fermement. L'avocat de Stäubli, M^e Canonica, fera signer le 6 décembre à son client un document établi par la BCGe à la prison de Bois-Mermet. Le concept de cession des sociétés de JS Holding à une «société de recueil» y est explicité.

Lors d'une seconde séance, tenue le 11 décembre 1996 à l'Hôtel Continental à Lausanne, Alain Maulet, directeur adjoint à la BCGe, présente le calendrier des opérations: qui allait faire quoi (par exemple, protection des créanciers, nouvelle raison sociale, holding de reprise, bilan d'entrées) et dans quel délai? «On voit bien que c'est la banque qui orchestre le tout. Ce plan a été suivi à la lettre», assène Jürg Stäubli.

Lors du conseil d'administration du 15 avril 1997, Fonjallaz déclare que «la banque veut s'engager plus encore, et personnellement, dans la gestion des différentes sociétés». Dans un courrier du 28 mai 1997, Gérard Fonjallaz demande à M^e François Canonica, auteur du procès-verbal, d'apporter quelques modifications à celui de la séance du 15 avril. Il faut lire désormais: «M. Fonjallaz explique que la Banque désire

s'engager encore plus dans la recherche de solutions aux problèmes existant dans les différentes sociétés.»

Le procès-verbal de la séance du 15 avril indique plus loin que «la Banque entend que, désormais, l'ensemble des directions du groupe respecte ses instructions». Là aussi, le directeur de la BCGe précise ceci: «Ce paragraphe doit être remplacé par: <Cette procédure demandera aux directions des différentes filiales de connaître leurs répondants et de s'y conformer>.» Une sacrée nuance.

Autre modification significative: «M. Pierre Arnold recommande qu'il soit (...) toujours fait appel aux compétences de M. Jürg Stäubli. M. Fonjallaz confirme que telle est bien son intention, mais que la Banque souhaite mener les affaires.» Gérard Fonjallaz demande dans ce cas-là de remplacer le verbe «mener» par «contrôler». En effet, il n'est jamais très bon pour une banque de devenir gestion de fait d'un débiteur en difficulté. Dans l'affaire de la Sasea, cela a valu quelques problèmes au Crédit Lyonnais.

La porteuse Varilor

Quand JS Holding vend à Varilor les différentes sociétés qui la composent, cela signifie que la banque a juste changé de coquille. En effet, la société lui appartient et a été créée à cette occasion, même si, pendant longtemps, la direction de la banque a prétendu que derrière Varilor se trouve un groupe d'investisseurs suisses, sans liens avec la BCGe... Dès lors, le prix de la vente de JS Holding à Varilor importe peu. Sauf que Stäubli ne veut pas que cela pousse son holding à la faillite. Il se bat pour obtenir un abandon de créances

conséquent au cas où JS Holding céderait ses sociétés à très bas prix. Cet abandon de créances est totalement arbitraire. Il doit intervenir à fin juin 1997, avec un certain Jacques Büchi qui a été sollicité par la banque genevoise pour prendre en charge le futur mandat de président-administrateur unique de JS Holding SA en liquidation. En bref, il doit liquider les actifs.

M^e Jacques Büchi est une connaissance de Fues, Curti et Fonjallaz, lesquels ont pour point commun d'être tous colonels EMG. Bref, cet avocat est l'homme de la BCGe, mandaté et payé par la banque. Le 1^{er} mai 1997, M^e Jacques Büchi est présenté lors du conseil d'administration de JS Holding par l'un des représentants de la BCGe, Gérard Fonjallaz.

Peu après, au courant du mois de mai, M^e Büchi rencontre Marc Fues pour lui dire qu'il ne souhaite pas être l'unique administrateur. Il désire pouvoir bénéficier de l'aide de Jürg Stäubli. Il faut pour cela que ce dernier reste membre du conseil de JS Holding.

Pendant les six mois qui suivent, Fonjallaz et Maulet travaillent en permanence au sein des sociétés devant être transférées chez Varilor. Ils s'occupent de la gestion courante. Les comptes avaient été audités à fin 1996. De plus, ils mandament une fiduciaire de leur choix qui établit un rapport intermédiaire au 30 juin 1997. C'est sur la base de ces éléments-là que JS Holding vend la quasi-totalité de ses actifs à Varilor en juillet 1997. «La banque ne peut pas dire qu'elle ne connaissait pas la situation des actifs transférés dans Varilor», constate dès lors l'homme d'affaires.

En juillet 1997, l'assainissement de JS Holding est achevé. D'ailleurs, cette entité existe toujours. Selon la convention confidentielle signée le 3 juillet 1997 avec Marc Fues, il reste

un montant de 80 millions de francs dû par Stäubli. La banque lui demande de signer huit reconnaissances de dettes de 10 millions de francs chacune. Le plan prévoit que Jürg Stäubli pourra racheter chaque reconnaissance de dette pour 100 000 francs, pendant huit ans. Pour que la banque puisse passer les provisions nécessaires sur plusieurs exercices, à en croire la déposition d'Alain Maulet devant la police de sûreté vaudoise. Depuis, chaque année, il rachète une de ces reconnaissances de dette au prix convenu.

Tout d'un coup, vers fin 1997, la banque change radicalement de position. «Cela reste incompréhensible pour moi. La banque aurait pu mettre en faillite JS Holding au premier semestre 1997, mais le leitmotiv était toujours: tout doit se faire en douceur, sans vagues.»

Si Stäubli ignore la vraie raison de cette rupture radicale, il a néanmoins quelques hypothèses: il existe plusieurs clans au sein de la banque, les anciens de la Banque Hypothécaire ne se mélangent guère aux anciens de la Caisse d'Epargne. De plus, «les organes de la banque, en affirmant qu'ils s'étaient fait tromper, pouvaient essayer de sauver leur tête», suggère l'homme d'affaires. Ce qui débouche sur une douzaine de procédures que JS Holding a toujours gagnées. Par contre, le réviseur Arthur Andersen n'est finalement pas inquiété par la direction de la BCGe.

A fin 1997, la BCGe convoque M^e Büchi pour lui ordonner de déposer le bilan de JS Holding. Mais M^e Büchi trouve ce plan fort injuste et le refuse: «Si je suis administrateur d'une société, mon rôle est d'être indépendant. Et de ne pas prendre des décisions partisans au détriment des intérêts de la société.» Marc Fues lui aurait alors rétorqué: «Si tu ne suis pas nos ordres, nous ne te payerons plus.» Ils ont d'ailleurs

refusé de payer sa facture d'honoraires datée du début 1998. S'estimant injustement lésé, il a envoyé une poursuite à la banque qui l'a finalement payé.

Stäubli est convaincu que le changement d'attitude de la banque est lié à la montée en puissance de René Curti au sein de la BCGe. Ce dernier aurait toujours détesté le promoteur. Tout comme l'avocat Carlo Poncet, un autre «ennemi intime» de Stäubli, par ailleurs très proche de René Curti. D'ailleurs, est-ce une coïncidence si l'apparition de M^e Poncet dans le dossier date de fin 1997?

16. Un procès de deux mois

Le 22 avril 2003, Jürg Stäubli manque de tomber de sa chaise. Il découvre un article dans le quotidien *Le Matin* annonçant que le juge d'instruction cantonal vaudois, Jacques Antenen, vient de mettre un terme à son enquête débutée en septembre 1996. Ce dernier a décidé de renvoyer l'homme d'affaires devant le Tribunal correctionnel de La Côte, à Nyon (VD). Or, à ce moment précis, ses avocats n'ont pas encore été informés par la justice de cette décision.

A la colère succède la surprise. D'autant que les avocats de Jürg Stäubli avaient requis la nomination d'un expert-comptable. Ils souhaitent que celui-ci puisse analyser avec précision si les accusations retenues contre leur client au sein du rapport final de la police de sûreté vaudoise tiennent la route. Visiblement pressé d'en finir avec cette instruction qui traîne en longueur, le juge d'instruction cantonal a décidé de ne pas répondre favorablement à cette requête.

Après six ans d'enquête, l'homme d'affaires répond d'escroquerie et de gestion déloyale. Il est accusé d'avoir creusé un trou estimé à 250 millions de francs, au détriment de la Banque Cantonale de Genève (BCGe) et de la Banque Cantonale Vaudoise (BCV) principalement.

Sur ce, l'ouverture du procès est fixée au 1^{er} mars 2004 sous la présidence de Jean-Pierre Lador, lequel a dix-huit ans de magistrature derrière lui. Les documents réunis au cours de l'instruction représentent une centaine de mètres de classeurs. Devant l'ampleur du dossier, Jean-Pierre Lador a même renoncé à prendre des vacances durant l'automne 2003.

Pourquoi Nyon tout d'abord? La première affaire à l'origine de cette procédure s'était déroulée à Nyon. Autre problème qu'il faut résoudre: la disponibilité des deux juges assesseurs. Ces personnes ont toutes, en principe, un autre travail. Or, elles devront être disponibles pendant deux mois, quasiment tous les lundis, mardis et jeudis.

Avalanche d'articles

La salve médiatique débute le 20 février déjà. Dans un avant-papier, l'Agence Télégraphique Suisse estime que ce procès hors normes «équivalait à la somme de 20 ou 30 procès ordinaires». Une chose est sûre, la justice vaudoise n'a jamais eu à traiter une telle affaire.

«La justice a retenu 39 cas délictueux sur les 51 ayant conduit à une enquête, mais la banque est bien seule pour attaquer», relève Yves Genier dans *L'Agefi* à la veille de l'ouverture du procès.

Mais surtout, ce procès promet un affrontement entre les ténors romands du barreau: M^e Eric Stoudmann, l'un des plus fins pénalistes vaudois, associé à M^e Jean-Christophe Diserens, défend Jürg Stäubli. Tandis que la Banque Cantonale de Genève, unique plaignante, est représentée par M^e Carlo Poncet et M^e Yves Burnand. Enfin, l'accusation est soutenue par le procureur Jean-Marc Schwenter et un de ses substituts, Daniel Stoll.

«Jürg Stäubli déclare la guerre»; «Pour Stäubli, les banquiers étaient au parfum»; «Les années fastes de la BCGe défilent au procès de Jürg Stäubli»; ou encore «Le procès du système Stäubli se retourne aussi contre la BCGe», tels sont

quelques-uns des titres à l'issue du premier jour d'audience. Pierre Arnold, l'ancien grand patron de la Migros, vient apporter son témoignage: «Avec moi, Jürg Stäubli connaissait la règle. Il ne fallait rien me cacher. Je suis fier de ce que j'ai fait en tant que président de JS Holding. J'ai assumé les risques jusqu'au bout.» Quant au rôle de la BCGe, à en croire Pierre Arnold: «La banque savait tout. Elle était présente au sein de JS Holding dès 1989. Elle a tout décidé.»

Le deuxième jour du procès est entièrement consacré au dossier de la Fonderie de Fribourg (lire le chapitre 12). «Ce cas, le premier d'une quarantaine d'autres, a mis en évidence la complexité d'un dossier où valsent les écritures comptables, les échanges de participations et les réévaluations d'actifs», indique la dépêche de l'ATS.

Un ancien collaborateur du financier vient apporter son témoignage: «Quand M. Stäubli m'a demandé de modifier les comptes pour améliorer le résultat, j'ai accepté une première fois. Puis comme il y tenait encore l'année suivante, j'ai préféré quitter l'entreprise. Mais ne vous méprenez pas! On peut très bien rendre un bilan plus présentable sans enfreindre la loi. En procédant à des réévaluations d'actifs et en jouant avec les réserves latentes. C'était une pratique courante à la fin des années quatre-vingt. Et plus encore actuellement puisque le Code prévoit justement de telles réévaluations.» Toujours est-il que «la tâche des juges ne sera pas aisée dans ce méli-mélo de transactions comptables», comme le résume *Le Temps* (3 mars 2004).

Lors du troisième jour d'audience, le Tribunal de Nyon se penche sur Papival, une fabrique valaisanne d'emballages, acquise en 1990. Les honoraires de management prélevés par le holding sur ses sociétés filles sont au cœur du procès. Deux

visions totalement divergentes cohabitent à ce propos. De même que la question des surévaluations d'actifs qui auraient dépassé les 70 millions de francs au total. Mais l'ancien directeur financier avait informé la BCGe dès 1993 de ce problème.

Stäubli admet une fraude fiscale

A l'issue de la première semaine de débats, «les premières audiences ont apporté de l'eau au moulin de Jürg Stäubli en montrant qu'il n'était pas seul responsable», dicit *Le Matin Dimanche*.

«Je ne vais pas tergiverser. J'admets que cette combine a été montée pour contourner le fisc.» C'est ainsi que Jürg Stäubli résume ce que l'accusation avait défini comme une escroquerie qualifiée portant sur une transaction de 3,5 millions de francs avancés en 1990 par la Caisse d'Epargne pour acquérir 50% du capital-actions d'une société immobilière. Ce montant avait été accordé à Stäubli sous forme d'un chèque au porteur. «C'est une pratique très rare», consent le représentant de la BCGe au procès.

Le ton monte résolument lors de la deuxième semaine d'audiences. «Chaque fois que je veux expliquer les choses, on me soupçonne de les arranger en ma faveur. Faites donc venir l'expert neutre que nous réclamons!» s'emporte Jürg Stäubli. «La haute finance et le droit pénal ne parlent décidément pas le même langage», en déduit Georges-Marie Bécherraz, le journaliste du quotidien *24 Heures*.

De son côté, M^e Carlo Poncet, réputé pour son art de la provocation, s'en prend à feu l'ancien maire de la Ville de

Genève Claude Ketterer, jadis membre du groupe JS, qu'il traite de «potiche politique». En fin de deuxième semaine, l'ambiance se détend grâce au «prince de l'immobilier vaudois», le régisseur Bernard Nicod. Auditionné, il déclare: «J'ai de la mémoire pour deux choses. Pour les 12 800 dossiers que j'ai en tête et pour les jolies filles parce que je suis célibataire»...

Lors du coup d'envoi de la troisième semaine du procès, le président de la Cour correctionnelle de La Côte, Jean-Pierre Lador, rejette la demande du substitut du procureur général, Daniel Stoll, visant à modifier l'acte d'accusation, les choses étant suffisamment compliquées comme ça.

Stäubli a réponse à tout

Le rituel est immuable. Dès que le président fait mine d'hésiter sur la finalité d'une opération, Jürg Stäubli intervient: «Si vous permettez, Monsieur le président.» L'homme a une réponse pour chaque accusation. Il se défend comme un beau diable d'avoir franchi la limite de la légalité.

Début avril, c'est l'heure d'un premier bilan: «Après un mois sur le gril, Stäubli loin d'être cuit», relève *24 Heures*. «A mi-parcours du procès-marathon prévu sur deux mois, la perspective initiale d'une peine exemplaire pour l'ex-golden boy se mue gentiment en espoir d'obtenir une condamnation à l'arraché, afin de limiter la casse», ajoute le chroniqueur judiciaire du quotidien vaudois. Et *L'Hebdo* titre quant à lui: «Jürg Stäubli risque... l'acquittement.»

Après une pause de quelques jours due aux fêtes pascales, le procès reprend. «Claire dans l'ordonnance de renvoi,

l'affaire, au fil de son déroulement, a pris un caractère de plus en plus flou. Les bases sur lesquelles s'appuie l'accusation tendent à s'effriter à mesure que les détails qui lui permettent d'étayer ses affirmations se perdent dans la mémoire pas toujours intacte de témoins appelés à se souvenir de faits datant de près de dix ans parfois», relate Yves Genier dans *L'Agefi* du 15 avril 2004. Il est vrai qu'un certain nombre des témoins qui défilent devant le tribunal disent noir, puis blanc...

L'examen des faits reprochés à Stäubli s'achève le 22 avril. A cette occasion, les juges assistent à leur centième audition de témoin. Signe de la lassitude générale, le témoin a été convoqué par erreur, la défense ayant renoncé depuis longtemps à l'entendre. Seule la combativité de Jürg Stäubli semble intacte. La Cour a également décidé finalement de rejeter la requête d'expertise comptable neutre formulée le 1^{er} mars par les défenseurs de Stäubli.

Les plaidoiries

Ce sont les deux avocats de la Banque Cantonale de Genève qui ont l'honneur de débiter l'ultime semaine du procès de Jürg Stäubli, celle des plaidoiries. Leur plaidoirie-fleuve dure six heures. «On a souvent dit que ce procès est celui d'une époque, or ce n'est pas le cas, lance M^e Burnand. C'est celui d'un homme, d'un prédateur qui s'est nourri des faiblesses d'une époque.» Et son comparse, M^e Poncet, de poursuivre: «Nous savons que le travail des représentants de la banque au conseil d'administration de Stäubli a été un échec. Mais peut-on prétendre une seconde que lui, qui maîtrisait tout, n'a pas vu qu'il allait dans le mur?»

Le lendemain, le mardi 27 avril, au terme de neuf heures et demie d'un réquisitoire-marathon, le procureur général et son substitut ont insisté pour que l'accusé soit condamné à une peine de prison ferme. Le bilan des dommages directs retenus a été revu à la baisse: 23,7 millions de francs. L'avocat général demande quatre ans et dix mois de prison. A l'appui de sa requête, le Ministère public a retenu une addition de 85 infractions encore punissables.

Finalement, les avocats de la défense disposent de deux journées pour tenter d'inverser la vapeur: «Jürg Stäubli était l'homme fort du groupe. Mais il avait des hommes compétents, des réviseurs qualifiés et des administrateurs chevronnés à ses côtés. Pourquoi est-il aujourd'hui le seul accusé?» Me Stoudmann ajoute: «On laisse croire que mon client a piqué dans la caisse pour s'acheter des Ferrari alors qu'on sait parfaitement que c'est faux. Des 23,7 millions de dommages reprochés, tout au plus 700 000 francs sont sortis du groupe. C'était un optimiste pathologique, animé par la volonté de conduire sa société le plus loin possible.»

Les deux avocats plaident coupable dans deux seuls cas. Le premier a permis, grâce à de fausses quittances, de sortir 100 000 francs afin de graisser la patte de certains dignitaires des pays de l'Est où Jürg Stäubli espérait développer des affaires. A cela s'ajoute une somme de 82 500 francs de ristournes qui a alimenté une caisse noire utilisée par les sociétés de construction. Le second cas s'est matérialisé par des caisses de Château-Margaux offertes à des clients de sociétés du groupe, ainsi qu'un week-end à Wengen.

Bref, ils demandent que l'homme d'affaires ne retourne pas en prison. Ce qui signifie une condamnation à une peine maximale de dix-huit mois. Le rideau tombe. Il faut patienter

jusqu'au 2 août 2004 avant de connaître le verdict de ce procès-fleuve. «S'aventurer à faire un pronostic est un exercice téméraire», observe avec justesse le procureur Jean-Marc Schwenter à l'issue des plaidoiries. Une chose est sûre, comme le rappelle le quotidien *Le Temps*, les tribunaux reconnaissent généralement que la gravité d'une escroquerie diminue si la victime n'a pas fait preuve de la prudence qu'on était en droit d'attendre d'elle, surtout d'une banque.

V

Des rencontres marquantes

17. Pierre Arnold, son mentor

La rencontre avec Pierre Arnold a été sans aucun doute la plus décisive de toute la vie, souvent chahutée, de Jürg Staubli. Il faut dire que son passage à la tête du groupe Migros, le plus gros employeur du pays, n'est pas passé inaperçu. Rappelons qu'il sera le premier Romand, en 1959, à entrer à la délégation de l'administration Migros pour y devenir le bras droit du fondateur, Gottlieb Duttweiler, et qu'il accèdera au poste de président de la Fédération des Coopératives.

V

Des rencontres marquantes

Paradoxalement, le père de Jürg Staubli a critiqué la Migros toute sa vie. Mais cela n'a pas empêché Arnold de venir visiter la fameuse épicerie familiale dans les années quatre-vingt et de faire découvrir à Jürg Staubli toutes les entités de la Migros.

C'est en fait suite à un décès que les deux hommes font connaissance. Voici donc la vérité sur une relation qui alimente de nombreuses rumeurs, certaines allant même jusqu'à prétendre qu'il serait le fils adoptif de l'ancien patron du groupe Migros.

Lorsque le père d'un de ses amis d'enfance, Rico Luginbuhl, est sur son lit de mort, ce dernier demande à Pierre Arnold, parent avec M^{me} Luginbuhl, d'aider sa future veuve en cas de nécessité. Ce à quoi Pierre Arnold s'engage.

Un jour, la société de la famille Luginbuhl, Agol Chemie AG, rencontre un certain nombre de difficultés. Rico contacte Jürg Staubli, lequel accepte de trouver des fonds pour recapitaliser la société. Il organise un tour de table et trouve près

17. Pierre Arnold, son mentor

La rencontre avec Pierre Arnold a été sans aucun doute la plus décisive de toute la vie, souvent chahutée, de Jürg Stäubli. Il faut dire que son passage à la tête du groupe Migros, le plus gros employeur du pays, n'est pas passé inaperçu. Rappelons qu'il sera le premier Romand, en 1959, à entrer à la délégation de l'administration Migros pour y devenir le bras droit du fondateur, Gottlieb Duttweiler, et qu'il accèdera au poste de président de la Fédération des Coopératives Migros (FCM) en 1984.

Paradoxalement, le père de Jürg Stäubli a critiqué la Migros toute sa vie. Mais cela n'a pas empêché Arnold de venir visiter la fameuse épicerie familiale dans les années quatre-vingt et de faire découvrir à Jürg Stäubli toutes les entités de la Migros.

C'est en fait suite à un décès que les deux hommes font connaissance. Voici donc la vérité sur une relation qui alimente de nombreuses rumeurs, certaines allant même jusqu'à prétendre qu'il serait le fils adoptif de l'ancien patron du groupe Migros.

Lorsque le père d'un de ses amis d'enfance, Rico Luginbuhl, est sur son lit de mort, ce dernier demande à Pierre Arnold, parent avec M^{me} Luginbuhl, d'aider sa future veuve en cas de nécessité. Ce à quoi Pierre Arnold s'engage.

Un jour, la société de la famille Luginbuhl, Agol Chemie AG, rencontre un certain nombre de difficultés. Rico contacte Jürg Stäubli, lequel accepte de trouver des fonds pour recapitaliser la société. Il organise un tour de table et trouve près

d'un million de francs afin d'augmenter le capital-actions de la société. Le groupe JS Holding prend une petite participation dans Agol, avant de la revendre quatre ans plus tard.

C'est dans ce contexte que son ami Rico l'informe que Pierre Arnold accepte de prendre la présidence du conseil d'administration en mémoire de son père. Mais Pierre Arnold souhaite que d'autres administrateurs soient également nommés. C'est dans ces circonstances que Stäubli vient siéger au conseil d'Agol Chemie AG dès 1982.

Une confiance absolue

«Nous avons tout de suite eu des atomes crochus», se souvient Stäubli. «Il y a comme une chimie qui s'opère entre lui et moi, qui fait que nous avons cette relation.» A quoi ressemblent leur relation? «Nous sommes proches, tout en maintenant une certaine distance. Par exemple, nous nous vouvoyons. Il me serait impossible de le tutoyer. C'est un tel monument!»

Les deux hommes se disent tout. «Je prétends être parmi les personnes qui le connaissent le mieux. C'est quelqu'un qui m'a appris énormément de choses.» Par exemple? «Le respect inconditionnel de l'être humain. Mais comprenez-moi bien, cela ne veut pas dire que je ne respectais pas les gens auparavant.»

Pierre Arnold a toujours appliqué le *capitalisme social* quand il œuvrait au sein de la Migros. Cela signifie qu'il ne faut pas négliger l'être humain dans l'entreprise. Un concept lancé par Gottlieb Duttweiler, un battant qui fonda justement le futur numéro un de la distribution. «Il a une approche,

un respect, une reconnaissance envers les collaborateurs du bas de l'échelle bien supérieure qu'envers les cadres. Il estime que l'on doit être plus tolérant avec eux et plus sévère avec les patrons. A ce propos, il peut être extrêmement dur et exigeant avec ses dirigeants. Alors que la plupart des patrons font l'inverse», résume Jürg Stäubli.

Pierre Arnold continue à se battre énormément, toujours pour les autres. Récemment, il a livré une bataille au niveau de la Caisse de pensions de la Migros afin d'améliorer les rentes des anciens collaborateurs. Il a été jusqu'à payer de sa poche un avocat, lequel a établi des rapports de plusieurs centaines de pages. Tout ceci parce qu'il avait le sentiment d'une profonde injustice. Et ce qu'il a reçu lui-même suite à ce combat, il l'a reversé à une œuvre caritative.

Il a toujours le souci de la manière dont on traite les salariés: «Il fait toujours confiance a priori à ses employés. Mais il n'admet pas le mensonge.»

Très fidèle

Autre qualité: «C'est quelqu'un d'extrêmement fidèle», ajoute Stäubli. Lors du procès qui s'est tenu au printemps 2004 à Nyon, il est venu soutenir son ami en venant témoigner avec force et conviction sa totale confiance envers l'accusé.

C'est bien simple: Pierre Arnold ne l'a jamais laissé tomber, même quand le sort s'est acharné. En plus de cela, «il fait toujours ce qu'il dit». «Lorsque mes problèmes sont arrivés, il m'a dit: <Quand les balles sifflent, la plupart des gens se mettent sous la table. Moi, je monte sur la table.> C'est un sage, qui est régulièrement consulté. Il a pris sous son aile les

enfants de feu le conseiller fédéral Jean-Pascal Delamuraz, et moi-même. Nous allons le voir et lui demandons conseil, même pour un mariage. Si vous ne les suivez pas et que vous avez des problèmes, il vous aidera quand même», témoigne l'homme d'affaires. Les familles Stäubli, Arnold et Delamuraz sont si proches qu'Alain Delamuraz est le parrain d'une des filles de Jürg.

Peut-on expliquer l'affection que Pierre Arnold éprouve pour ce jeune homme simplement par l'épisode Agol? En fait, les choses sont un peu plus compliquées. Leurs liens se sont développés progressivement. Et le dossier des actions SMH est venu consolider cette amitié.

Les actions de la SMH

De quoi s'agit-il? Il faut se souvenir que Pierre Arnold n'a pas seulement dirigé d'une main de maître le groupe Migros, il a aussi participé activement à l'assainissement du secteur horloger suisse. Les marques Omega et Tissot, entre autres, se portaient très mal au début des années quatre-vingt. Nicolas Hayek, alors consultant, préconise la fusion d'ASUAG et de SSIH, ce qui donne naissance en 1983 à la SMH (Société suisse de microtechnologie et d'horlogerie), laquelle sera rebaptisée Swatch Group à partir de 1998. Pierre Arnold sera notamment vice-président de SMH entre 1986 et 1988.

Pierre Arnold possédait 40 000 actions, Ernst Thomke 10 000, Nicolas Hayek idem, ainsi que Stephan Smidheiny. Ceci sans compter bien sûr WAT Holding AG, où l'on retrouvait Hayek et Schmidheiny qui, avec un million de titres, était le plus gros actionnaire.

En février 1987, Pierre Arnold souhaite se défaire de la moitié de son paquet d'actions. Il le propose à Nicolas Hayek, le représentant du pool des actionnaires majoritaires, au prix de 9,4 millions de francs, soit 470 francs l'action. Sans réponse des membres du pool d'ici à fin février, le patron de la Migros peut proposer les actions en question à un tiers «acheteur suisse, sérieux et compatible». C'est ce qu'il fait en signant un contrat avec Jürg Stäubli à fin mars. L'action ayant un peu baissé, l'opération porte sur un montant de 8 millions de francs. Cette offre ferme est soumise, selon convention, aux membres du pool du consortium SMH qui ont un droit de préemption. Mais une semaine plus tard, le groupe des actionnaires SMH s'est opposé au transfert des 20 000 actions. Dès lors, ils ont repris les titres en question. «Je les ai revendues quatre fois la valeur d'achat», raconte Pierre Arnold. Ce dernier a revendu l'autre moitié de ses actions plus tard, réalisant encore une magnifique opération. En effet, si l'offre de Stäubli avait été acceptée, cela aurait été l'affaire de sa vie. La valeur de ces actions a été multipliée par 57.

Qu'en pense le principal intéressé, Jürg Stäubli? «Dans le dossier du groupe horloger SMH, je lui ai permis de vendre ses titres avec une belle plus-value en poussant Stephan Schmidheiny et Nicolas Hayek à reprendre ses parts. Ils formaient alors un pool d'actionnaires. A mon sens, c'était trois fois rien. Je l'ai fait alors avec plaisir. Mais lui s'en souvient et en parle encore.»

Conseiller conjugal

L'apparition du patron de la Migros au sein du groupe Stäubli date de septembre 1989. Pierre Arnold entre tout

d'abord dans le conseil de deux sociétés vaudoises, WR Construction SA et Chatelan & Cie SA, ainsi que dans celui de l'entreprise générale du bâtiment Baluc SA, sise à Genève. Ces trois entités, ainsi que la participation de 51% dans Rivasol SA et Surf SA se retrouvent regroupées au sein d'un sous-holding du groupe Stäubli baptisé Peralco Construction SA. Dès 1990, l'ex-patron de l'administration de la Fédération des Coopératives Migros va présider ce sous-holding du groupe JS Holding.

«Lorsque j'ai rencontré des difficultés, vers 1992-1993, il a accepté la présidence du conseil d'administration de JS Holding.» Il s'agit alors de renforcer la crédibilité du groupe. Une nomination qui rassure également les banquiers du groupe.

Pas un jour ne passe sans que les deux hommes ne se parlent au téléphone. Parmi les autres facettes de Pierre Arnold, on découvre celle de «conseiller conjugal» comme nous le raconte Jürg Stäubli: «Quand j'étais séparé de ma première femme et que j'avais une amie, il voulait la rencontrer pour me donner ensuite son avis devant elle. Ainsi, lorsque notre relation est devenue sérieuse avec ma femme, il m'a convoqué à l'Auberge du Raisin à Cully. Pierre Arnold est venu avec Sylvia Göhner.»

«Après avoir posé ses questions – langues parlées, envie d'enfants, etc. – il m'a donné son verdict au café. J'ai reçu sa bénédiction. Heureusement, sinon cela aurait été un drame. Cet homme a une telle autorité naturelle que l'on ne peut pas ne pas lui répondre. Aujourd'hui, il adore ma femme et mes enfants. Il se fait du souci à cause de mes affaires. Mes filles l'appellent Papa Arnold. Pour Noël, il leur écrit de magnifiques lettres.»

«A mon mariage, Pierre Arnold m'a demandé s'il pouvait faire le discours. Celui-ci était adapté du Cantique des cantiques. Je dois dire que j'éprouve aussi une énorme affection pour son épouse, Elsbeth, qui a énormément de mérite, ainsi que pour leurs deux enfants. C'est une famille exceptionnelle», insiste l'homme d'affaires.

Actuellement, l'ancien patron du numéro un suisse de la distribution reste président de la Fondation Duttweiler qui chapeaute le groupe. Les statuts ne prévoient pas de limite d'âge et l'homme a gardé des idées très claires.

18. La longue fidélité de Claude Ketterer

L'ancien fonctionnaire des PTT Claude Ketterer a siégé de février 1966 à fin mai 1987 à l'Exécutif de la Ville de Genève. Ce socialiste était un des cinq conseillers administratifs et, à ce titre, il fut maire de la Cité de Calvin à cinq reprises. Comment un tel homme, socialiste de surcroît, va-t-il se retrouver comme employé du groupe JS?

Né en 1927, il a trente ans quand il entre au Grand Conseil genevois. Son engagement au sein des PTT et de l'Eglise nationale protestante l'avaient fait connaître auparavant. Il va y siéger jusqu'en février 1966.

Mais c'est comme magistrat à la tête du Dicastère de l'aménagement et des écoles qu'il va s'illustrer. Parmi les multiples réalisations effectuées sous son impulsion, relevons la construction de près de 2000 logements: Cité Jonction II, Asters, Minoteries, Nant-Montchoisy, Seujet, Pâquis-Centre, Soubeyran-Ernest Pictet ou encore Amat-Buis-Rothschild aux Pâquis. Il a mis en place plusieurs zones piétonnes, dont le pont des Bergues avec l'appui du conseiller d'Etat Guy Fontanet. C'est lui aussi qui a remplacé les tubes de néon de la Vieille-Ville par des lanternes en fer forgé et orné la ville d'œuvres d'art. Ce passionné de musique – il a donné sa première conférence sur Richard Wagner à l'âge de 15 ans – aurait pu logiquement se retrouver à la tête du Dicastère de la culture.

Il n'empêche. Son parti décide à fin 1986 de ne pas le représenter aux élections à l'Exécutif municipal pour une sixième législature. L'homme «au nœud papillon», comme la

presse le surnomme, claque la porte de son parti et décide de se présenter seul.

Un groupement d'hommes d'affaires et d'entrepreneurs se mobilise pour le soutenir. Jürg Stäubli est contacté pour s'y joindre. Il rencontre alors Claude Ketterer. «J'ai découvert qu'il n'était pas socialiste, mais social-démocrate. Je lui ai dit: Cher Monsieur, tous ces braves gens qui sont autour de la table et qui financent votre campagne ne le font évidemment pas sans intérêt. J'estime que vos chances de gagner aux élections sont minces. Sachez que si vous n'êtes pas élu, vous pourrez commencer à travailler avec moi dès le lendemain dans une fonction d'état-major. Notamment pour faire le lien entre le groupe JS Holding et les autorités, mais aussi pour vous occuper d'une fondation culturelle.»

Claude Ketterer perd pour 127 voix. Ce qui est néanmoins un succès énorme pour un candidat hors parti. Une semaine après avoir vidé son bureau officiel, il rejoint JS Holding où il a travaillé jusqu'à sa mort en août 1994.

«Dans nos bureaux de l'époque, c'était un peu le sage. Souvent, je le consultais quand je devais prendre certaines décisions. Il calmait le jeu lorsqu'un dossier était en situation de blocage», remarque le dirigeant.

Les deux hommes sont très différents, mais le courant passe plutôt bien entre eux. «A l'époque, l'opéra n'était pas ma tasse de thé. J'étais plutôt un adepte des matchs de hockey et de foot.» Ils conviennent d'un accord: si Claude Ketterer suivait trois matchs, Jürg Stäubli devait aller en contrepartie une fois à l'opéra. «J'ai eu de la peine à suivre», avoue Stäubli.

Claude Ketterer s'entend extrêmement bien avec M^{me} Stäubli et emmène le couple voir le Ballet Béjart. Ketterer a beaucoup représenté JS Holding lors des soirées mondaines.

Il enchaîne jusqu'à quatre manifestations par soir. Le politicien sait à quel point il est capital d'être présent partout. «Une fois que nous allions être à la même table que Simone Veil, j'y suis allé», se souvient l'homme d'affaires. Mais, la plupart du temps, Ketterer représente seul JS Holding du fait que Stäubli n'apprécie guère les mondanités.

Alors que l'ex-maire de la Ville de Genève vient de débarquer au sein de JS Holding, la Mobilière Suisse met en vente un immeuble à Genève. L'assurance s'est engagée à le proposer d'abord à la Ville de Genève. «Comme ce bâtiment m'intéressait beaucoup, j'ai mandaté Claude Ketterer pour convaincre la municipalité de ne pas l'acquérir. Mission qu'il a remplie à la perfection.»

Dans une autre affaire, à Paris cette fois-ci, JS Holding est en train de revendre un immeuble. La Mairie de Paris veut user de son droit de préemption en fixant ses conditions. Elle souhaite le racheter à un prix largement inférieur à ce que la société suisse a convenu avec les acheteurs. Ketterer réussit à décrocher pour Jürg Stäubli un rendez-vous avec Jacques Chirac, alors maire de Paris. Une fois sur place, Chirac a malheureusement un empêchement: «A ma grande surprise, ce fut Alain Juppé, alors secrétaire général du RPR, qui m'a reçu. J'ai pu négocier avec lui pour que la Ville renonce à son droit de préemption.»

Féru d'art

«Dans le domaine de l'art, j'étais plutôt attiré par les impressionnistes et l'Art nouveau. Tandis que Claude Ketterer connaissait tous les jeunes artistes avant-gardistes. Il m'en a

fait rencontrer un certain nombre. Je lui en suis extrêmement reconnaissant. Notamment Ben, Montagné, Gérard Poussin, Bellini, André Bucher, etc. Il s'est aussi occupé de ma fondation (La Fondation des Muses) qui distribuait plusieurs centaines de milliers de francs chaque année, notamment en octroyant des bourses à de jeunes artistes. Mais nous avons aussi versé de l'argent à un théâtre pour les jeunes sourds-muets.»

Claude Ketterer avait organisé avec Jürg Stäubli un concert de Tibor Varga au Victoria-Hall afin de récolter de l'argent pour une autre fondation auquel l'homme d'affaires tient beaucoup: la Fondation les As de Cœur. «Quelques mois avant son décès, il m'a fait part de sa maladie. J'ai vécu sa décomposition physique. Il refusait de rester chez lui.» Après sa mort, Stäubli fait la connaissance de sa femme: «J'ai rarement vu quelqu'un d'aussi affecté par un décès. Elle a mis longtemps à faire son deuil. Plus d'une année après, elle nous a invités avec ma femme pour nous remercier.»

Claude Ketterer s'était porté caution dans diverses affaires avec des connaissances à lui et il fallait régler tout cela. Jürg Stäubli a contribué à régler un certain nombre de problèmes. Après la disparition de l'ancien maire de Genève, l'homme d'affaires a liquidé la fondation puisque plus personne n'était là pour la faire vivre.

19. Le père Bruckberger

Décédé le dimanche 4 janvier 1998 dans un home pour vieillards à Villars-sur-Glâne, près de Fribourg, le révérend père Raymond-Léopold Bruckberger a beaucoup marqué Jürg Stäubli. «Cet homme était une vraie légende en France. Ce résistant français a écrit près d'une vingtaine de livres, mais aussi des dialogues pour des pièces de théâtre ou encore ceux de certains films», résume le Bernois.

Citons en effet le célèbre film «Le dialogue des carmélites», sorti en 1960 avec Jeanne Moreau, Madeleine Renaud, Pierre Brasseur et Jean-Louis Barrault. Le révérend père dirigea le tournage de ce film conçu par Georges Bernanos qui raconte le courage d'une quinzaine de jeunes filles qui seront conduites sur l'échafaud lors de la tourmente révolutionnaire. Il y eu encore «Les anges du péché» en 1943 et «Tu moissonneras la tempête» en 1969.

«C'était quelqu'un d'une richesse intérieure extraordinaire», témoigne le promoteur immobilier. Pourtant le père Bruckberger n'avait pas d'argent. Sa retraite sur la Riviera vaudoise, puis dans ce home fribourgeois, a été entièrement financée par Pierre Arnold, le régisseur vaudois Bernard Nicod, ainsi que l'encaveur et restaurateur Patrick Fonjallaz.

C'est par le biais de son ami Pierre Arnold que Jürg Stäubli a eu la chance de rencontrer le célèbre polémiste français. C'était au début des années nonante. «J'ai été fortement impressionné par le personnage. Nous nous sommes vus trois fois en tout. Nous discussions de la philosophie de la vie. Il m'a écrit une lettre, ainsi qu'à Pierre Arnold, dans laquelle il

déclare me soupçonner d'être un ange. Et pas un ange déchu!» précise avec un petit sourire malicieux Jürg Stäubli.

Et le théologien Stadelmann

Jürg Stäubli le compare au professeur Kung et à Dölf Stadelmann, le grand théologien et philosophe de la Suisse alémanique. «J'ai rencontré Dölf Stadelmann grâce à ma femme et à ma belle-mère. C'est lui qui a célébré notre mariage et qui a officié lors du baptême de mes deux cadettes. Nous avons fait cela dans notre maison de Prangins (VD). Une église avait été dressée sous une tente. Il a tenu un discours inspiré du *Petit Prince* de Saint-Exupéry. Il a notamment parlé de l'importance d'une cave à vins pour un couple...»

Lors des baptêmes, c'est Stäubli qui a versé l'eau sur la tête de ses filles. «Comme je suis un amoureux du lac Léman, j'ai demandé que l'on utilise l'eau du lac, une idée qui plaisait beaucoup à Dölf Stadelmann. C'était quelqu'un d'extraordinaire et il nous manque à tous, surtout à ma femme et à ma belle-mère.»

20. L'humanitaire

La finance mène décidément à tout. La Fondation suisse du don d'organes, appelée aussi Fondation les As de Cœur, s'est trouvée dans une situation financière désastreuse en 1991.

Le conseil de fondation avait beau être composé de gens brillants, les professeurs et les médecins en question étaient des as de la transplantation, pas de la gestion. Bref, Jürg Stäubli s'est retrouvé à redresser les finances de cette institution caritative. Il faut dire que deux de ses meilleurs amis l'y ont entraîné, l'incontournable Pierre Arnold et Sepp Blatter, devenu depuis le président de la Fédération Internationale de Football Association (FIFA). «C'était très impressionnant de côtoyer ces professeurs qui font des miracles», avoue-t-il.

Outre le redressement des comptes, Stäubli et ses acolytes ont tenté de combattre le trafic illégal d'organes et ont contribué à diffuser la carte de donneur. Stäubli y est resté jusqu'en 1995. «Il y avait beaucoup de gens de bonne volonté dans cette fondation. Mais ils dépensaient avant d'avoir les fonds en caisse», se souvient-il.

Pour récolter des fonds, il a entre autres participé à l'organisation d'un concert de Tibor Varga au Victoria-Hall, la célèbre salle de spectacles à Genève.

La Croix-Rouge

Dans un autre registre, Jürg Stäubli a été nommé gouverneur de la Croix-Rouge du Québec en 1993. «Cela signifie simplement

que j'étais membre du comité. Le but de ma nomination était qu'ensuite, je me charge de faire venir des célébrités aux soirées de bienfaisance organisées à Québec. Cela devait être le cas avec Albert de Monaco pour le traditionnel Bal de la Croix-Rouge. Il venait remplacer sa mère la princesse Grace, laquelle a toujours participé de son vivant à cette manifestation caritative.»

En outre, Stäubli ne ménage jamais ses efforts en faveur des enfants. L'association Action Innocence, laquelle lutte contre la pédophilie, lui tient particulièrement à cœur, lui qui est père de cinq filles. «La pédophilie me fait réellement très peur. Je ferai tout pour la combattre.»

Des facettes méconnues

21. Il échappe à un attentat en Afrique

Au début des années quatre-vingt, la République Centrafricaine a pour consul en Suisse un certain Daniel Gerber, un ingénieur agronome basé à Bâle.

Ce dernier contacte un jour Jürg Stäubli pour qu'il l'aide à régler sa succession en qualité de consul. Il s'agit d'un homme âgé de plus de 70 ans qui a connu l'époque troublée de ce pays lorsque le Conseil fédéral hésitait à laisser «l'empereur Bokassa Ier» atterrir en Suisse. Jean Bedel Bokassa avait d'ailleurs

VI

Des facettes méconnues

Dans un premier temps, Daniel Gerber lui transmet certaines tâches. «J'avais des procurations pour le représenter, notamment dans des réunions au GATT (future OMC) ou pour récupérer les fonds de certains ressortissants suisses.»

Le duo suisse est notamment chargé de réaliser les biens de Bokassa et de la République Centrafricaine en Suisse, y compris le bâtiment où se trouve l'ambassade, soit la villa sise à la Thurgaustrasse 72-74, lequel sera acheté par la suite par la Libye pour y établir son ambassade.

Nommé consul

Pendant quatre ans, approximativement de 1983 à 1986, Stäubli se rend régulièrement à Bangui. Il devient consul de la République Centrafricaine. «Je n'aime pas du tout la chasse. Et ne suis pas capable de tirer sur un animal. Or, j'ai reçu pour récompense une chasse dans ce pays, avec une liste des

21. Il échappe à un attentat en Afrique

Au début des années quatre-vingt, la République Centrafricaine a pour consul en Suisse un certain Daniel Gerber, un ingénieur agronome basé à Bâle.

Ce dernier contacte un jour Jürg Stäubli pour qu'il l'aide à régler sa succession en qualité de consul. Il s'agit d'un homme âgé de plus de 70 ans qui a connu l'époque troublée de ce pays lorsque le Conseil fédéral hésitait à laisser «l'empereur Bokassa I^{er}» atterrir en Suisse. Jean Bedel Bokassa avait d'ailleurs une maison à Berne, dans le quartier Spiegel.

Dans un premier temps, Daniel Gerber lui transmet certaines tâches. «J'avais des procurations pour le représenter, notamment dans des réunions au GATT (future OMC) ou pour récupérer les fonds de certains ressortissants suisses.»

Le duo suisse est notamment chargé de réaliser les biens de Bokassa et de la République Centrafricaine en Suisse, y compris le bâtiment où se trouve l'ambassade, soit la villa sise à la Thunstrasse 72-74, lequel sera acheté par la suite par la Libye pour y établir son ambassade.

Nommé consul

Pendant quatre ans, approximativement de 1983 à 1986, Stäubli se rend régulièrement à Bangui. Il devient consul de la République Centrafricaine. «Je n'aime pas du tout la chasse. Et ne suis pas capable de tirer sur un animal. Or, j'ai reçu pour récompense une chasse dans ce pays, avec une liste des

animaux sur lesquels je pouvais tirer. Il s'agissait d'animaux protégés», relate l'homme d'affaires.

Le directeur du zoo de Bâle offre un jour des Land Rover au gouvernement pour qu'il puisse poursuivre les braconniers. Or celui-ci utilise les véhicules en question pour emmener des invités à la chasse...

«A l'époque, nous avons signalé au ministre de la Chasse, du tourisme, des eaux et forêts et de la faune qu'il n'avait même pas remercié par écrit le directeur du zoo de Bâle pour son cadeau. Il a alors dicté un courrier devant moi plein de mensonges, indiquant notamment l'arrestation de braconniers!»

A Bangui, Stäubli loge dans un vieil hôtel de style colonial, bordant le fleuve. Tous les matins, il descend les grands escaliers pour aller boire son café. Au bas de l'escalier se tiennent deux Africains d'un certain âge. Ils sont chargés de cirer les chaussures des hôtes. Dans ce pays, le titre le plus élogieux est celui de «Papa». «Ces deux hommes me donnaient du Papa alors qu'ils auraient presque pu être mes grands-pères. Pendant que je buvais mon café, un employé cirait ma chaussure gauche et un autre ma chaussure droite. Je leur demandais d'arrêter, mais ils refusaient, de peur d'être virés.»

Devant l'entrée de l'hôtel, il y a toujours plein de mendiants et de handicapés. Une misère épouvantable. Un employé de l'hôtel surveille l'entrée et, dès que des mendiants s'approchent trop près d'un client, il leur donne des coups de fouet pour les faire reculer. Stäubli donne à chaque fois quelque chose. «C'était un sacré choc. Et cela recommençait chaque matin. C'était vraiment insupportable.» Pour finir, son chauffeur prend l'initiative d'entrer avec sa voiture jusque dans le hall de l'hôtel.

Du singe dans l'assiette

Lors de repas officiels, il arrive qu'on lui serve du singe. Il doit en avaler, ne pouvant pas dire non. «Je n'étais pas bien.» Mais le pire, c'est quand ils traversent un jour le marché: «Je vois des singes morts à vendre, évidés et sans peau, assis sur des étalages. J'ai failli vomir plusieurs fois.»

Pendant un week-end, il demande à pouvoir visiter le pays. Il veut voir des villages. On lui fournit une escorte militaire. A sa grande surprise, il y a plein de barrages, alors que le pays n'est pas en guerre.

La route devient de pire en pire. Ils arrivent dans un village. Stäubli demande à pouvoir s'y arrêter. Il va se balader et aperçoit un garçon avec une béquille. Son mollet a été comme mordu par une grosse bête. La plaie est purulente. Le consul suisse ordonne que des médicaments lui soient donnés. Les gens qui l'escortent lui répondent: «Cela ne sert à rien, il ne les prendra pas.» Lors de son voyage suivant, il s'organise afin d'avoir des médicaments avec lui. Arrivé à Bangui, il se renseigne, le gosse est toujours dans le même état, les parents avaient refusé le traitement...

Stäubli a voyagé dans divers pays africains. «J'ai toujours essayé de faire en sorte que les crédits que nous avons obtenus auprès des organismes internationaux soient utilisés pour leur objectif initial. Mais je suis conscient qu'une partie est toujours détournée. La question qui se pose est de savoir si on accepte cet état de fait ou si on ne veut en aucun cas se prêter à ce jeu. Je me suis longtemps posé la question. Le système est ce qu'il est. Il faudra des générations pour changer quelque chose. J'ai essayé d'expliquer à plusieurs chefs d'Etat qu'ils auraient intérêt à diminuer les prélèvements. Si certains,

comme Baby Doc, s'étaient moins enrichis, ils seraient toujours en poste et la qualité de vie du peuple serait meilleure. Pourquoi vouloir tout voler? Cela ne sert à rien.»

«Pendant cette période africaine, je me suis longuement posé certaines questions. Ma réponse fut qu'il faut coûte que coûte continuer de s'y rendre et aider en fonction de ses moyens, mais sans s'ingérer dans leur culture. Ces expériences m'ont amené à devenir extrêmement tolérant vis-à-vis des autres cultures. Je ne les juge jamais. Je dirais même qu'il y a de fortes probabilités pour que nous ayons tort.»

Le père Clovis

Gerber a des contacts avec Denis Sassou-Nguesso, élu en 1979 à la présidence du Congo-Brazzaville, un pays supposé communiste, séparé du Congo uniquement par le fleuve du même nom. De nombreux étudiants russes et coréens y fréquentent l'université. «Ce qui était frappant, c'est que les infrastructures de ce pays communiste étaient bien plus modernes que celles du pays voisin, pourtant doté d'une économie de marché. Nous avons été approchés pour divers mandats, comme, par exemple, trouver un financement pour mener un programme d'achat de pesticides pour l'agriculture.»

Le Suisse se rend souvent sur place. Il a l'occasion de rencontrer un drôle de prêtre, le père Clovis. «Un soir, le ministre de l'Agriculture m'amène en discothèque; le père Clovis nous accompagne, ainsi qu'une escorte militaire. Lorsque nous sommes arrivés, la quasi-totalité de la clientèle avait été priée de quitter les lieux, à l'exception des jeunes

filles et des étudiants étrangers. C'est là que le père Clovis m'a présenté sa maîtresse, une jeune femme russe.»

Le lendemain, Stäubli et Gerber sont invités à déjeuner chez le père Clovis, dans une maison surplombant le fleuve Zaïre. «Il m'a présenté ses quatre femmes. J'ignore s'il était juridiquement marié avec elles. Il m'a proposé de me marier à une jeune Congolaise que je ne connaissais nullement. Je lui ai dit que j'étais déjà marié. Il m'a rétorqué: <Cela ne fait rien. Elle restera ici, je m'occuperai d'elle et tu me verseras 2000 francs par mois.> Le prêtre avait le sens des affaires...»

Fausse frayeurs

Autre anecdote, moins drôle celle-là. Elle se déroule vraisemblablement en 1986, lors d'un voyage retour sur Paris avec la compagnie aérienne UTA (la défunte Union des Transports Aériens) qui partait de Brazzaville et faisait escale à Bangui et à N'Djamena. La guerre civile faisait rage au Tchad.

«Habituellement, lors de l'escale à Bangui, je restais dans l'avion. Cette fois-ci, des militaires sont entrés dans l'appareil et m'ont prié de les suivre dans l'aéroport. Le directeur du cabinet du ministre des Affaires étrangères voulait me parler, paraît-il. Bref, je n'avais pas vraiment le choix. Je rencontre effectivement le directeur qui commence à me parler d'un plan financier que j'avais établi et qui concernait une étude sur les routes menant à des mines désaffectées. Comme cette liaison UTA n'était effectuée que tous les trois jours, j'ai demandé à ce que l'avion ne décolle pas sans moi. Le directeur insistait. Il voulait revoir le plan financier de A à Z. Cela a pris du temps. L'avion a été retenu plus de deux heures.

Mais finalement, il a décollé. Dès lors, le ton a baissé. Ils m'ont emmené en ville. J'étais de très mauvaise humeur, car j'avais perdu trois jours à ne rien faire.»

Trois jours plus tard, il prend enfin le vol UTA pour Paris. A l'escale de N'Djamena, il aperçoit les restes d'un avion qu'il prend pour celui du vol UTA duquel il était sorti à Bangui. Pendant des années, il va croire avoir échappé par miracle à un attentat. Il est vrai que, trois ans plus tard, ce même vol reliant Brazzaville à Paris, en passant par N'Djamena mais sans faire désormais escale à Bangui, a explosé au-dessus du désert. 170 victimes sont à déplorer, dont 54 Français et 2 Suisses.

Dans le cas présent, à en croire le meilleur spécialiste de l'histoire des accidents aériens, le Suisse Roman Hubert, seuls deux attentats ont été commis à cette époque à N'Djamena et dans sa proche banlieue. Le 7 mars 1986 et le 16 novembre 1987, un avion des Forces aériennes tchadiennes est abattu par les opposants au gouvernement.

Stäubli démissionne de son poste de consul suite à l'accumulation de grandes frustrations: «On constate que l'on n'est pas capable de changer grand-chose. Au début, on arrive avec plein d'enthousiasme et d'idéaux et, au fur et à mesure, on devient désabusé. Pour aider efficacement ces pays, il faut pouvoir le faire en direct, sans avoir à passer par des organismes gouvernementaux. C'est ce que j'ai essayé de faire au Togo (voir le chapitre 25) avec l'association Ampère, en faveur de la construction et de l'exploitation d'une école accueillant près de 500 enfants.»

22. Auteur d'une thèse religieuse

Voici une nouvelle facette inattendue de cet homme d'affaires fort controversé: docteur de l'Université de Californie.

L'histoire débute en 1993 par une rencontre inattendue au Forum de Crans-Montana où Jürg Stäubli se rend chaque année. Il sympathise avec le ministre des Affaires religieuses Shimon Shetreet, lequel fut en exercice pendant la période où Shimon Peres était premier ministre de l'Etat d'Israël, soit jusqu'à ce que Benjamin Netanyahu lui succède à fin mai 1996.

«Nous avons discuté une soirée entière de philosophie religieuse, j'entends par là non pas la théologie en tant que telle, mais de l'influence de la religion sur le mode de comportement. Je pense plus particulièrement aux hommes d'affaires», résume celui qui s'était fait connaître en expulsant des squatters.

Quand Shimon Shetreet quitte le gouvernement israélien, il retourne enseigner dans son université. Connu bien au-delà des frontières de son pays, ce professeur éminent est fréquemment convié aux Etats-Unis pour y donner des cours, des conférences ou des séminaires.

Cela n'empêche pas les deux hommes de rester en contact, malgré le fait qu'ils semblent avoir peu de choses en commun. L'ancien ministre lui suggère durant l'été 1996 d'écrire une thèse sur le sujet des hommes d'affaires et de la religion. Stäubli n'y croit pas trop, d'autant qu'il voit mal comment avoir suffisamment de temps pour s'y consacrer sérieusement. Sur ce, il est arrêté le 4 décembre 1996 par la police vaudoise

(chapitres 15 et 16) et se retrouve durant trois mois en préventive à la prison de Bois-Mermet.

Entre-temps, Shetreet lui avait annoncé qu'il se chargerait de faire déposer et agréer sa thèse auprès de l'Université de Californie (UCLA). C'est ainsi que l'on peut admirer son doctorat, conféré le 6 août 1998, dans son bureau de Rive, à Genève.

Sa thèse comprend environ une centaine de pages. Rédigée en anglais, elle s'intitule «Le comportement des hommes d'affaires en rapport à leur appartenance religieuse». En conclusion, il constate que la limite de l'éthique a reculé ces dernières années, «probablement en liaison avec une pression toujours plus forte d'obtenir des résultats», glisse-t-il.

En marge de cela, Stäubli a observé qu'on trouve plus particulièrement des problèmes en matière d'éthique professionnelle auprès des milieux catholiques conservateurs. Mais l'homme s'empresse d'ajouter qu'«en philosophie, il est relativement facile d'émettre des thèses, car ce n'est pas une science exacte». Dont acte.

23. Aux côtés d'Arafat et de Peres

Jürg Stäubli n'est pas un homme d'affaires comme les autres, il aime jouer les éminences grises. Guère plus impressionné par les chefs d'Etat que par les stars du show-biz, il fait ainsi la connaissance de Yasser Arafat et du premier ministre israélien d'alors, Shimon Peres, au Forum de Crans-Montana qui s'est tenu exceptionnellement à Bucarest au printemps 1994. Des émissaires palestiniens se sont entretenus avec des émissaires israéliens afin de préparer une réunion en tête-à-tête entre les deux leaders.

En tant que président de la Roumanie, Ion Iliescu était logiquement présent. «Avant d'être dirigé par Ceausescu, ce pays avait toujours joué un grand rôle diplomatique», rappelle le Genevois d'adoption. Le président roumain est à l'origine de cette rencontre, histoire de redonner un peu de lustre à son pays. Il avait mandaté Jean-Paul Carteron, le pivot du Forum, pour organiser cela.

Convié par les Israéliens

Les faits se déroulent à la fin du premier mandat d'Iliescu. Jürg Stäubli est invité à y participer par l'intermédiaire de Shetreet, le ministre israélien des Affaires religieuses. A l'époque, Arafat est encore en exil en Tunisie. L'ambassadeur suisse à Bucarest, Jean-Pierre Vettovaglia, a été très actif. Jürg Stäubli et lui se tutoient depuis.

Stäubli arrive à Bucarest et est logé à l'Hôtel Intercontinental, comme Arafat et Peres. Toutes les artères sont fermées

à la circulation. Des ambulances sont stationnées tous les 500 mètres, prêtes à intervenir. Du sang a été prélevé sur les deux hommes d'Etat, au cas où. Et, cela va de soi, les agents du Mossad suivent le convoi dans des jeeps ouvertes, armés et encagoulés.

Il faut bien entendu un chef du protocole. Les Roumains débouchent Robert Vieux, lequel vient de prendre sa retraite après avoir joué ce rôle pendant des années pour l'Etat de Genève. Le prince du Liechtenstein est aussi présent. Le convoi s'est rendu dans l'ancien palais en marbre de Ceausescu. Il s'agit du second plus gros bâtiment au monde (330 000 mètres carrés) après le Pentagone à Washington DC. Iliescu a pensé un temps le transformer en plusieurs dizaines d'appartements. Une idée vite abandonnée. Cette construction s'appelle désormais la Maison du peuple. Elle contient 2500 chaises Louis XVI dorées à la main, 2800 chandeliers et a nécessité 1 milliard de mètres cubes de marbre.

Avec Placido Domingo

Ne reculant devant aucun sacrifice, Ion Iliescu a tout prévu. Le chanteur d'opéra Placido Domingo chante pendant la conférence dans une des salles. Il a été dit que cette conférence aurait coûté 18 millions de dollars.

Comme cette conférence est très importante pour Iliescu, et qu'elle bénéficie d'une très large couverture médiatique, le président roumain demande à Alain Morard, en charge de l'Hôtel du Golf à Crans-Montana, de venir s'occuper de la restauration avec son équipe.

«A un moment donné, dans une salle, nous étions une douzaine de personnes qui attendaient Yasser Arafat. Il arrive,

nous embrasse l'un après l'autre et nous remercie pour notre présence.» Arrive la conférence elle-même qui prévoit diverses discussions. Suite à celles-ci, Stäubli a écrit un rapport intitulé «Pour avoir une paix durable, il est inconcevable d'avoir une discrimination économique». Dans ce texte, il propose une sorte de Plan Marshall du XX^e siècle, adapté aux circonstances locales. «Il n'y aura pas de paix si les Palestiniens n'ont rien à perdre.» Il rend un document suite à cette conférence qu'il a fait transmettre à Arafat, via le bureau que possède alors l'OLP à Genève, à la rue du Cendrier.

«Ce qui était absolument extraordinaire, c'était l'ambiance de cette conférence. Les deux hommes intervenaient avec un certain humour. L'ambiance était très saine. Il y avait une confrontation entre l'intelligence à l'état pur de Peres et l'intuition hyperdéveloppée d'Arafat. Cela a été une expérience inoubliable. Ce que les deux hommes dégageaient, dans leur regard. Leur charisme est très impressionnant.»

Proche d'un candidat aux présidentielles roumaines

Pendant cette conférence, Jürg Stäubli est abordé par quelqu'un qu'il ne connaît pas et qui veut absolument le voir. Il s'agit d'un professeur de l'Université de Bucarest. Ce dernier souhaite se lancer aux prochaines élections présidentielles contre Iliescu.

Par curiosité, Stäubli accepte de le rencontrer. Par crainte des micros et des espions, les deux hommes se retrouvent dans des toilettes publiques, en tirant régulièrement la chasse d'eau... Emile Constantinescu lui explique dans les grandes lignes son programme. «Il m'a montré des graphiques qu'il avait dessinés lui-même.» Stäubli lui donne son opinion. Il

trouve la démarche du professeur honorable. Mais, à son avis, ses chances de succès sont nulles face à la machine politique et financière dont dispose Iliescu.

Constantinescu désire quand même se lancer. «Malgré le fait que je n'y croyais pas du tout, je l'ai trouvé attachant. Ce gars était prêt à se battre, malgré le risque de discrimination qu'il risquait de subir une fois les élections terminées.» Stäubli lui demande combien coûte la fabrication des affiches électorales. Le professeur lui répond que 1000 dollars lui suffisent pour débiter sa campagne. Le Suisse lui donne finalement les 1500 dollars qu'il a sur lui.

Afin de faire la démonstration à Stäubli du désastre dans lequel se trouve ce pays, Constantinescu lui fait ensuite visiter un orphelinat à Bucarest. «J'en suis sorti en vomissant», avoue le pourtant réputé coriace entrepreneur. Quelques mois plus tard, il lui fait parvenir plusieurs dizaines de milliers de francs. Et le Roumain en a utilisé la majeure partie pour les orphelinats, et non pour financer sa campagne. «J'étais particulièrement heureux quand j'ai appris qu'un ami proche, un banquier installé à Genève, avait adopté un orphelin roumain.»

Finalement, Constantinescu gagne. «Je n'en revenais pas. Je ne devais pas être le seul. Probablement qu'Iliescu l'a sous-estimé et que les Roumains ont effectué un vote de protestation. Mais le professeur d'université n'a présidé qu'une seule législature. Il s'est aperçu que de la théorie à la pratique, il y avait un fossé. Il a même envisagé de jeter l'éponge, avant de poursuivre son mandat jusqu'au bout.»

Aux élections suivantes, Iliescu revient au pouvoir. «J'ai eu l'occasion de discuter avec Emile Constantinescu pendant son mandat de président; il était complètement désillusionné. Il a constaté qu'il ne pouvait aller contre le système.»

24. Discret négociateur des otages suisses au Liban?

Cette facette-là du personnage est sans doute la plus secrète. Le jour où le Libanais maronite Khalil J. Ghattas, le propriétaire du groupe pétrolier Gatoil, se fait arrêter à Genève – à la demande du Tribunal d'arrondissement de Duisbourg en Allemagne –, il avait rendez-vous à Zurich avec Pierre Arnold, alors à la tête de Migros. Constatant qu'il serait en retard, ce 21 mars 1989, il prévient par téléphone son interlocuteur, sans se douter qu'il ne pourra finalement pas assister à son rendez-vous.

Ghattas a un litige avec le groupe allemand Klöckner & Co, un broker du pétrole. Il n'est pas rare que, lors d'achat de pétrole à terme, des contrats soient rompus entre l'acheteur ou le broker et que l'un ou l'autre se retrouve avec des barils hors de prix sur les bras. C'est exactement ce qui s'est passé entre Gatoil et Klöckner.

Au bord de la faillite, ce groupe a été racheté par la toute-puissante Deutsche Bank. C'est le patron de la Deutsche Bank lui-même qui a pris en main le dossier et a obtenu l'arrestation du Libanais. A l'époque, il s'agit de mettre à terre rapidement cet homme d'affaires problématique. Or, ce que le géant bancaire allemand veut, il l'obtient. Pourtant, avant cela, Ghattas avait réussi à vendre des poulets congelés en Irak et du pétrole à tous les belligérants de la guerre de Beyrouth.

Peu après l'incarcération en préventive de Ghattas, le groupe JS Holding entre en contact avec son avocat d'alors,

feu M^e Dominique Poncet. Ce dernier souhaite savoir si le holding serait intéressé à reprendre la raffinerie de Collombey et le million et demi de mètres carrés de terrain qui l'entourent ou les quelque 260 stations-service, voire les deux. C'est ainsi que Stäubli a accès au dossier Gatoil. «Le seul à pouvoir générer du profit avec un tel groupe était Ghattas. J'avais été sidéré par la piètre qualité professionnelle de ses cadres supérieurs: un ancien concierge d'hôtel, un ancien chef des ventes, etc. C'était une cour, pas des collaborateurs. Sans leur patron, cela ne pouvait plus tourner.»

Finalement, le quatrième groupe pétrolier du pays est mis en liquidation, tandis que son propriétaire est extradé à la fin de l'été 1989 à Düsseldorf. Il sera finalement libéré le 30 novembre 1990 faute de preuves suffisantes pour étayer une inculpation. L'affaire se terminera plus tard par un classement. Trop tard pour sauver son groupe qui, de toute façon, faisait l'objet de nombreuses poursuites en Suisse, notamment de la Chemical Bank et de la banque autrichienne Kreditanstalt Bankverein.

Entre-temps, alors que le passif de Gatoil (Suisse) SA s'élève à environ 345 millions de francs, trois curateurs sont nommés afin d'organiser la vente des actifs. Un premier appel d'offres aboutit au dépôt d'environ onze candidatures. BP, par exemple, n'offre que 30 millions de francs pour un réseau que Ghattas estime à 1 milliard. Stäubli est intéressé par la reprise du réseau de stations-service, mais pas par la raffinerie de Collombey.

Après d'intenses semaines de négociations, les curateurs présélectionnent l'offre franco-italienne des groupes pétroliers Elf/Agip. Le duo propose alors 165 millions de francs. Mais ces deux groupes annoncent vouloir fermer la raffinerie.

Logiquement, le Conseil d'Etat valaisan réagit vivement en déclarant qu'il n'acceptera en aucun cas un tel démantèlement. L'autre candidat connu est Tamoil (propriété à l'époque du libyen Oilinvest à 65% et de la Sasea à 35%). Klaus Niederer, patron de Migrol, veut à tout prix s'associer aux Libyens pour mettre la main sur Gatoil. Mais il sera sérieusement freiné dans ses plans par Pierre Arnold.

Les Libyens surgissent

C'est dans ce contexte-là qu'apparaît la problématique des otages suisses retenus au Liban entre le 6 octobre 1989 et début août 1990: les deux orthopédistes du CICR Emanuel Christen et Elio Erriquez. Des émissaires libyens laissent entendre que les otages peuvent être libérés en échange d'une rançon de 5 millions de dollars, ramenée ensuite à 4 millions. Leur message est le suivant: «Nous pouvons vous aider à négocier.»

A l'époque, c'est le Département fédéral des affaires étrangères, dirigé par le socialiste neuchâtelois René Felber, qui s'occupe du dossier sur le plan fédéral. L'accord qui semble se dessiner est le suivant: le colonel Kadhafi verse la rançon, en échange de quoi la Suisse fait son possible dans le dossier Gatoil. Le conseiller fédéral remerciera par la suite tous les pays qui ont contribué à faire libérer les otages suisses, et surtout la Libye.

Finalement, le dossier est récupéré par Jean-Pascal Delamuraz, à la tête du Département fédéral de l'économie publique. Pour que ce scénario ait des chances d'aboutir, il faut que la Suisse obtienne le plus discrètement possible le

retrait des autres repreneurs potentiels du groupe Gatoil. Ce serait en tout cas la solution la plus élégante.

JS Holding s'efface, sans concrétiser son offre auprès des curateurs de Gatoil. Migrol, un candidat sérieux, se retire également, laissant Tamoil seul face à l'offre franco-italienne, sans doute en échange d'un accord sur un futur approvisionnement du réseau Migrol par Tamoil à des conditions intéressantes.

L'offre de Kadhafi est des plus subtiles: «Nous offrirons 250 000 francs de plus que la dernière offre d'Elf/Agip.» Le couple franco-italien s'arrête à 201 millions de francs. Dès lors, Tamoil emporte la mise à 201,25 millions le 1^{er} juin 1990.

Cela provoque la colère de l'avocat suisse du groupe pétrolier français, M^e Jean-Pierre Jacquemoud, qui décide de recourir devant le Tribunal administratif bien qu'il n'ait aucune chance de l'emporter. Le 29 juin, le juge Stéphane Geiger ratifie la convention de vente de Gatoil à Tamoil. Avant que l'affaire ne soit jugée, le PDG d'Elf de l'époque, Loïk Le Floch-Prigent, aurait fait transmettre des instructions à l'avocat: «Retirez votre recours!» D'après le quotidien *Le Matin*, cette intervention faisait suite à une pression du président François Mitterrand. Jean-Pascal Delamuraz est intervenu auprès de l'Elysée.

En Amérique du Sud

Parallèlement aux démarches visant à satisfaire la requête libyenne, un contact est intervenu avec les ravisseurs. Le gouvernement suisse doit pouvoir vérifier certains faits mais il ne peut pas non plus agir par lui-même. Le fils de Jean-Pascal

Delamuraz, Alain, effectue alors un stage dans un hôtel en phase de préouverture à Quito en Equateur. L'Oro Verde est un hôtel appartenant à l'époque majoritairement au groupe helvétique Manz Privacy Hotels und Gastronomie Holding AG. Or, qui retrouvons-nous au conseil d'administration du holding de la famille Manz (propriétaire de quatre palaces en Suisse: La Paix à Genève, Le Continental à Lausanne, le Euler à Bâle et le Gothard à Zurich)? Pierre Arnold. Kaspar Manz était aussi consul honoraire d'Equateur en Suisse.

Jean-Pascal Delamuraz effectue un voyage officiel en Equateur afin de rencontrer le président et d'aller voir son fils. Peu de temps après, à l'occasion de l'inauguration de l'hôtel suisse à Quito, Pierre Arnold et Jürg Stäubli font également le voyage via le Venezuela. Ils restent en Equateur trois ou quatre jours. C'est durant ce séjour que des contacts et des rencontres visant à mettre au point les éléments clés de la future libération des otages auraient eu lieu. Mais Stäubli a refusé de nous confirmer quoi que ce soit dans cette affaire, à l'exception de son voyage à Quito.

Toujours est-il que le gouvernement local a bien joué le jeu, assurant à la perfection la sécurité. En signe de reconnaissance, la Suisse augmente son aide à l'Equateur. L'aide financière, qui s'élève à 5,4 millions de francs en 1990, passe à 7,4 millions en 1991 et à 11,3 millions l'année suivante. Pierre Arnold organisera d'ailleurs chez lui la réception officielle du président équatorien en 1992...

En conclusion, les Suisses se sont assuré un heureux dénouement dans cette longue prise d'otages. Ils ont aussi réussi à préserver la raffinerie de Collombey, utile non seulement pour la vie économique valaisanne, mais aussi pour assurer le ravitaillement du pays. A ce propos, c'est une

somme de 500 millions de francs qui a été investie à ce jour par Oilinvest en Valais. Cette raffinerie serait désormais la deuxième plus moderne au monde. Quant à Migrol, la compagnie y a gagné un approvisionnement en pétrole très concurrentiel.

25. Nommé Lord

Qui sait que notre compatriote possède le titre de Lord? Non, il ne s'agit pas d'une plaisanterie. Le Genevois d'adoption a été nommé Lord of Scalthwaiterigg en juin 1997, à l'issue d'une procédure qui a duré une année. Jürg Stäubli a ainsi accès à la célèbre House of Lords, mais néanmoins sans avoir le droit de vote.

Tout est arrivé un peu par hasard. Il était en affaires avec des Britanniques lorsque ceux-ci lui ont proposé de faire les démarches pour lui. «On peut acheter des terres, des manoirs et les titres qui leur sont rattachés. Après cela, il faut encore être admis. C'est une procédure assez longue.» Il a dû ainsi envoyer un arbre généalogique de sa famille.

Stäubli possède des terres dans le Cumberland, au nord-ouest du pays. Il touche une redevance sur les poteaux du comté. Cela étant, il ne s'est jamais rendu sur place. Le manoir serait, paraît-il, en ruine.

Il a d'ailleurs été blâmé pour ne pas avoir inscrit son titre sur ses cartes de visite et pour s'être rendu à une invitation sans sa médaille. Un organisme intitulé «The Manorial Society of Great Britain» invite les différents Lords à venir pour des réceptions à la House of Lords, mais aussi à la House of Commons ou encore à un pique-nique à Oxford, par exemple. Stäubli s'y rendra deux ou trois fois.

Décoré au Togo

Autre distinction: celle d'officier de la Légion d'honneur du Togo. Une médaille qu'il a reçue pour ses actions humanitaires.

«Le problème majeur de ce pays, c'est le faible taux d'enfants scolarisés.» Avec trois amis, dont le docteur Jean-Pierre Hari, ils ont créé l'association Ampère. Celle-ci a réuni des fonds pour financer l'exploitation d'une nouvelle école où se rendent quelque 500 enfants à Lomé. A l'époque, l'opération a fait les honneurs d'une émission TV. Stäubli s'y est rendu en avril 2000 et a été reçu par le premier ministre d'alors.

Signalons une dernière anecdote surprenante: l'homme d'affaires exerce depuis début 2000 la fonction de commissaire spécial pour la «World Development Organisation» (Organisation pour le développement mondial). Dans les faits, il effectue pour la WDO trois à quatre missions politico-économiques chaque année, notamment en Bosnie-Herzégovine.

Par ailleurs, sans que cela ait un lien avec la WDO, Jürg Stäubli est un proche de l'actuel président de la Slovénie, Janez Drnovsek. Ce dernier a même passé ses vacances dans la maison de Stäubli, à Prangins, lorsqu'il était premier ministre. Les deux hommes se sont connus lorsque la Slovénie a gagné son indépendance en juin 1991, date à partir de laquelle Stäubli l'a conseillé à de multiples reprises.

Concernant Prangins, il a été dit à plusieurs reprises que des rencontres officielles entre chefs d'Etat s'y seraient tenues. «Effectivement, il y en a eu un certain nombre. Mais vu la nature officielle de ces rencontres, je me refuse à vous communiquer les noms des personnes concernées», avance prudemment Jürg Stäubli.

26. Professeur à Moscou

Le fils d'épicier qui se retrouva placé en internat n'est pas peu fier de sa nomination à l'Université technique de Moscou en tant que chargé de cours. Il s'est vu décerner par cette même université le titre de «professeur honoris causa en économie» le 12 février 2000.

Voici d'ailleurs l'éloge fait par le recteur Chaplignin à cette occasion: «M. Jürg Stäubli a acquis grâce à sa grande connaissance, son expérience, son engagement et son efficacité, de grands mérites. Il a notamment conseillé d'une manière complète avec son savoir-faire occidental les gouvernements dans la reconstruction de l'Europe de l'Est. Il a particulièrement porté attention à ce que les standards occidentaux et internationaux soient intégrés dans la formation des jeunes gens. Par l'exceptionnel travail de développement d'analyses de pays très complètes, il a créé une évaluation qui a aidé les gouvernements de multiples pays à mettre en place le processus et une nouvelle compréhension de la démocratie.

»Ces concepts et analyses vont être pris en considération dans la recherche et l'enseignement et vont certainement devenir des éléments de la <Curricula> dans les institutions de formation. En tant que telle, la performance de M. Jürg Stäubli, et pas seulement sous ces aspects, peut être qualifiée d'exceptionnelle. Avec la création d'un lien entre l'art de l'économie et le souci aigu de l'éthique et de la moralité pour la conservation de notre monde, et le fait d'avoir su donner une direction de développement scientifique, Jürg Stäubli a marqué de son empreinte un partenariat entre la finance et la

compréhension humaine, ce qui bien plus que justifie, exige de lui décerner le titre de professeur honoris causa en économie.» Un bel exemple d'éloge en tout cas...

Concrètement, outre le fait de pouvoir accrocher un beau diplôme de plus sur un mur, cela lui a donné l'opportunité d'aller donner quelques cours sur les fusions-acquisitions, ainsi que sur les introductions en Bourse. Ses cours sont généralement suivis par une centaine d'étudiants environ. Il s'est rendu assez régulièrement à Moscou en 2000 et 2001, mais depuis il n'y va plus qu'épisodiquement.

En fait, c'est grâce à un ami, le professeur allemand G. Burghardt, que Stäubli s'est retrouvé nommé à Moscou. En effet, l'Université technique de Moscou a signé des accords de coopération avec plusieurs universités allemandes. Cela concerne des échanges de professeurs et d'élèves. Dès lors, l'université moscovite s'est dotée de traducteurs de l'allemand au russe.

Un jour, son ami Burghardt le contacte pour lui proposer une collaboration avec les Russes. Et voilà! C'est aussi simple que cela.

Une chose est sûre: Stäubli n'a pas accepté cette charge afin d'arrondir ses fins de mois. Au contraire. La seule indemnité perçue concerne ses frais de logement. «Cela m'a permis de rencontrer des gens très intéressants du monde académique, économique et politique», constate avec le recul l'homme d'affaires.

27. En mission au Turkménistan

Quand Jürg Stäubli n'examine pas les dossiers relatifs à l'achat de tel immeuble ou de telle société (*lire plus bas*), il se change les idées avec des mandats plus exotiques... Citons par exemple un mandat qui l'amène en novembre 2002 au Turkménistan. Dans le cas présent, son mandataire est un groupe mis en place par des ressortissants suisses pour importer dans ce pays les produits Nestlé. Mais comment se faire payer les produits importés alors que la monnaie locale n'est pas convertible?

Sa mission consiste à trouver une solution permettant à l'investisseur en question d'être payé en devises. A-t-il proposé de construire une usine pour traiter le coton? Trop lourd à gérer.

Stäubli est allé sur place pour rencontrer ses interlocuteurs, y compris des membres du gouvernement. Il s'agit d'examiner quels produits peuvent être achetés en vue d'une exportation.

«J'ai trouvé une usine fabriquant des conserves de ketchup. Elle appartient au gouvernement. Je leur ai proposé de faire du triple concentré, ce qui correspond aux demandes du marché international. Je pouvais acheter toute la production pendant cinq ans et cela assurerait à l'importateur des produits Nestlé des devises en échange.» Cela ne s'est pas fait.

La solution, la voici: un représentant des producteurs de textile l'a mis en relation avec le ministre turkmène en charge de cet important secteur économique. Ce dernier a un souci: il a fait édifier une toute nouvelle usine afin de fabriquer de

la laine, mais il lui faut dénicher des marchés. Jürg Stäubli a signé un contrat de mandat de longue durée portant sur la vente de la production nationale de laine à la société important les produits Nestlé. Celle-ci peut ainsi se procurer la laine avec les manats (la monnaie nationale) encaissés préalablement et recevoir des dollars de la part des acheteurs étrangers.

«C'est un pays encore complètement fermé. Pour s'y rendre, le visa doit être approuvé par le Turkmenbachi, surnommé Papa. Un litre de vodka vaut 1 franc, tandis que le plat du jour au restaurant coûte 75 centimes», se remémore, avec une certaine excitation, le financier. Le jour où il a débarqué, à quatre heures trente du matin, on l'a installé dans un salon VIP. Une fois l'heure du petit-déjeuner arrivée, il n'y avait que de la vodka, ni café, ni croissants. Lors de son départ, le décollage était prévu à cinq heures trente du matin, et il était à nouveau arrosé à la vodka. Santé!

Que devient Stäubli?

Outre cet exemple exotique, que devient le célèbre homme d'affaires depuis sa mise sur la touche à fin 1996? L'homme reste vague. Il ne souhaite pas divulguer les noms de ses clients, discrétion oblige. Nous savons seulement qu'il pratique des fusions-acquisitions, des levées de fonds, qu'il gère des participations dans des entreprises (actives notamment dans les techniques médicales et les télécommunications) pour divers clients. Bref, un travail qu'il effectuait déjà à l'époque de JS Holding. Comble de l'ironie, sa société CF & C Corporate Finance SA travaille notamment pour des banques. A côté de cela, il se charge aussi d'acquérir des

immeubles. Enfin, Jürg Stäubli trouve encore le temps de siéger à titre personnel dans un certain nombre de conseils d'administration.



Serge Guertchakoff, l'auteur de la première biographie de Jürg Stäubli, est journaliste au sein de la rubrique économique de la Tribune de Genève. Il est réputé pour suivre de très près le marché immobilier genevois. A ce titre, il fut le premier journaliste, dès 1992, à dénoncer la pratique dite du portage. Celle-ci a notamment permis à la Banque Cantonale de Genève de camoufler ses nombreuses pertes et de retarder ainsi son assainissement.

Par cet ouvrage, l'auteur a voulu découvrir les autres facettes du «vilain spéculateur» décrié avec beaucoup de facilité par les citoyens bien pensants.



TRIBUNE DE GENÈVE